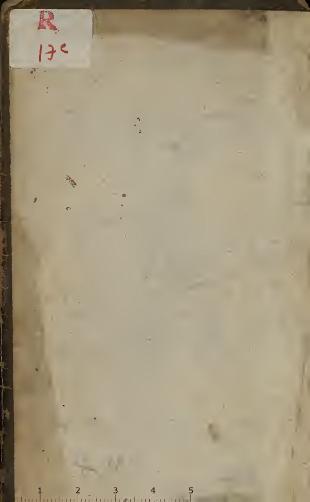
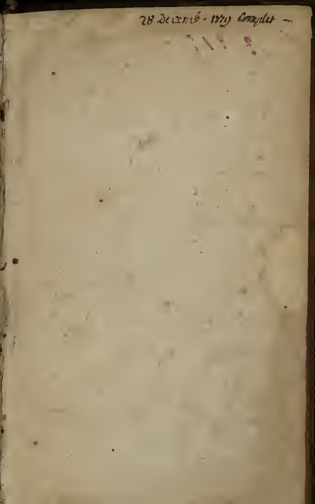

39305


R
17c


28 Decemb. 1779 Complet —


13 215

MOIENS

FACILES ET EPROUVEZ, DONT MONSIEUR DE LORME premier Medecin & ordinaire de trois de nos Rois, & Ambaſſadeur à Cleves pour le Duc de Nevers, s'eſt ſervi pour vivre prés de cent ans.

ar MICHEL DE S. MARTIN, Eſcuier, Seigneur de la Mare du Deſert, Prêtre Docteur de Theologie en l'Univerſité de Rome, & Protonotaire du Saint Siege.

Revû corrigé & augmenté par l'Autheur, de pluſieurs Chapitres.

SECONDE EDITION.

A CAEN,
Chez MARIN YVON, Imprimeur, à Froide-Rüe.

M. DC. LXXXIII.

Avec Privilege du Roi.



A

MONSEIGNEUR PELLOT,

CHEVALIER SEIGNEUR DU PORT DAVID, DE DEFFENS, BARON & Patron de Trevieres, Conseiller ordinaire du Roi en ses Conseils, & Premier President au Parlement de Normandie.

MONSEIGNEUR,

Bien que je garde avec un extrême respect les importantes occupations ou vôtre dignité vous tient continuellement attaché pour l'utilité du Public & des particuliers ; J'ose me promettre que vous ne trouverez pas mau -

vais que je fende la foule de ceux qui vous abordent, & que je vous presente un Livre qui porte le nom & le caractere de feu Monsieur de Lorme, qui n'a pas été moins recommandable par son intelligence en la politique qu'en la medecine. L'audience que vous me donnerez, MONSEIGNEUR, pour recevoir l'Ouvrage de cét Illustre, ne sera point contraire au dessein que vous avez d'être uniquement occupé au service du Roi & du Public, puisque ses lumieres aiant été si avantageuses à la societé des hommes pendant qu'il a vécû; Il vient aprés la fin de sa vie lui continuer ses secours & servir le Roi & le Public, en leur donnant sous votre aveu ses remedes par écrit.

Ce grand genie, MONSEIGNEUR, ne vient point implorer vôtre protection, bien qu'il soit fort persuadé que s'il en avoit besoin, il trouveroit en Vous, tout ce qui est de plus fort pour en donner, vous étes né pour le bien general. Tout le monde est plein des Sages Reglemens que vous avez faits & que vous avez mis en usage pour la Police des gens de guerre durant vôtre Intendance en Dauphiné. Les Peuples de Poitou pendant que vous avez eû l'administration de

cette vaste Province, ont trouvé du soulagement à leurs peines, par la merveilleuse conduite que vous avez tenüe, qui sans les accabler leur faisoit fournir les grandes sommes de deniers que les besoins de l'Etat les obligeoient de paier. Les rivieres que vous avez renduës navigables, le rétablissement de la Tour de Cordoan, qui par son fanal est de si grand usage pour les Navires & pour les Flottes entieres, & une infinité d'autres ouvrages publics que Vous y avez fait faire, y ont fait couler l'abondance aussi bien que les rivieres.

Ce n'étoit pas assez, MONSEIGNEUR, que vôtre sagesse eût utilement servi dans une si grande étenduë de Pais, & que la reputation en fust passée chez les voisins; il falloit qu'on en ressentît les effets chez nos voisins: La Catalogne en avoit besoin pour le service de l'Etat; les soins que Vous y avez pris pour dissiper les divisions qui étoient entre les Chefs des Troupes du Roi, & la reünion des esprits que Vous avez procurée, y ont soutenu le nom & la gloire des Armes de Sa Majesté.

Mais MONSEIGNEUR, le Roiaume ne pouvoit pas se priver long-temps de

vôtre presence, la Guienne & le Bearn, qui seront des Monumens éternels de vôtre intrepidité, aussi bien que de vôtre prudence & de vôtre zele pour le service du Roi, vous ont appelé à leur sécours ; Vous n'i avez pas moins fait les fonctions d'un General d'Armée, que d'un Magistrat ; Vous avez renouvelé dans nos jours la maniere de ces anciens Romains, qui n'étoient pas moins admirables par leur vertu militaire, le Casque en teste, à la conduite des Legions, qu'ils l'avoient été par leur sagesse, lorsque sous leurs robes ils avoient donné leurs avis, ou formé des Loix dans les assemblées du Senat & du Peuple Romain, vos travaux en étoufant la rebellion de ces Provinces, y ont rétabli le repos en des temps tres-fâcheux, & lorsque les ennemis de cette Couronne, voiant qu'ils ne pouvoient tenir contre la Sagesse & la valeur de nôtre Invincible Monarque, étoient uniquement appliquez à exciter & à fomenter des revoltes au dedans du Royaume ; Et on ne dit rien de trop hardi ni de flatteur en asseûrant que Vous avez soûtenu les forces & la reputation de l'Etat, & que Sa Majesté en a eu le moien de faire plus glorieusement la Paix qu'elle a donnée à l'Europe.

Tant de services signalez, MONSEIGNEUR, ont augmenté l'inclination du Roi pour vous ; & lui ont persuadé que c'étoit un choix tres-avantageux pour ses interests, que de vous élever à la dignité de chef du Parlement de nôtre Province ; Vous y avez répondu, MONSEIGNEUR, à son attente, & Vous avez rempli les fonctions de premier President avec l'admiration de tout le monde, cette gravité majestueuse avec laquelle Vous prononcez les Arrests, à imprimé du respect en tous ceux qui ont eu le bonheur de vous écouter : Nôtre Université aussi bien que tout le reste de la Province a été dans l'étonnement, lorsque vous étant allé rendre ses soûmissions, Elle vous a entendu répondre sur le champ en Langue Latine, à des discours premeditez, & que la latinité en laquelle Vous vous exprimiez, étoit aussi pure & aussi noble que si vous étiez né au Siecle d'Auguste. & que si vous aviez eu le temps de faire le choix de vos expressions.

Mais MONSEIGNEUR, si par la force de la parole Vous avez si pleinement charmé les esprits, Vous avez beaucoup d'avantage gagné les cœurs par vôtre conduite ;

la protection que Vous avez donnée aux miserables, le soin des chemins pour la commodité du commerce & des voiageurs, l'application à l'établissement ou à l'augmentation des Hôpitaux; mais sur tout l'exactitude avec laquelle Vous avez fait châtier les criminels, la diligence & l'incorruptibilité dans l'administration de la Justice, cette profonde sagesse avec laquelle Vous avez si prudemment menagé les interests du Prince & de ses Peuples, vous ont attiré les benedictions des uns & les graces de l'autre, la satisfaction que Loüis le Grand en témoigne, se fait connoître tous les jours par de nouvelles marques; la fameuse Abbaie de la Croix dont il a gratifié Monsieur vôtre fils l'Abbé, six mil livres de pension qu'il vous a donné cette année, & tout recemment, vingt-cinq mille écus qu'il vient d'assûrer à vôtre famille par un Brevet de retenuë sur vôtre charge, en sont des preuves toutes fraîches & toutes constantes; Et enfin, MONSEIGNEUR, elles marquent que vous estes selon le cœur du Prince.

Je croi MONSEIGNEUR, dire en ce peu de paroles tout ce qu'on peut penser de plus naturel, pour donner quelque intelli-

gence de vôtre merite ; ce Prince incomparable ne donnant des marques de son affection, qui est un enfant de son estime, qu'à des sujets qui en sont dignes.

C'est donc avec grand fondement que j'avance, que s'il étoit necessaire que l'Ouvrage de Monsieur de Lorme eût un protecteur, il le trouveroit en Vous ; Mais MONSEIGNEUR, je crois ne rien dire de trop superbe, en faveur de cét homme Illustre, quand je dis qu'il ne lui en est pas besoin, il a tellement terrassé l'envie pendant qu'il a vécû, qu'elle ne lui peut plus donner d'atteinte aprés sa mort, sa réputation a été si generalement & si constamment établie, & sa memoire est encore si precieuse, que tout le monde a l'esprit rempli de l'utilité que ses conseils & ses remedes ont procurée. Vous en étes un témoin éclatant, MONSEIGNEUR, la consideration que vous avez eüe pour lui, tant aux communications particulieres qu'il a eû l'honneur d'avoir avec Vous, que dans l'usage que Vous avez fait de ses Ordonnances & de ses Remedes, a été si publique & si glorieuse pour lui, qu'elle lui vaut celle d'un Royaume entier, il en a eté reconnoissant pendant qu'il

a été en ce monde, & comme entre toutes les personnes importantes qui l'ont honoré de leur bienveillance, il a compté la vôtre pour un bien qui lui étoit des plus sensibles; Je me persuade de ne pouvoir rien executer de plus conforme à son inclination, que de faire que par mon entremise, il vous consacre par cét écrit aprés sa mort, ses excellens remedes, & qu'il perpetüe pour Vous & pour le Public ses services.

S'il y a quelque chose à souhaiter, MONSEIGNEUR, c'est qu'une plume de plus grand relief que la mienne, eût ramassé les sentimens & les reflections de Monsieur de Lorme; mais je crois qu'il n'i a pas de vanité à dire qu'il n'a pas été necessaire d'un talent extraordinaire pour les mettre sous la presse, & qu'en cherchant de la politesse, on ce seroit écarté du genie de Monsf. de Lorme qui a toûjours aimé la naïveté.

J'ai aussi la confiance, MONSEIGNEUR, que la richesse du fond sur lequel j'ai travaillé, est si considerable qu'elle effacera tout ce qui pourroit y avoir de defectueux de ma part, & j'espere que vous voudrez bien souffrir qu'en témoignant ma gratitude à la memoire de Monsieur de Lor-

me, & que dans le zele que j'ai de vous rendre mes hommages, n'aiant rien de moi qui soit digne de Vous être presenté, je recoure au merite de cét excellent homme, & que je vous supplie tres-humblement d'agréer que sous ses auspices, je fasse gloire d'être avec une profonde veneration.

MONSEIGNEUR

De Vôtre Grandeur,

Le tres-humble, & tres-obeïssant serviteur,
DE SAINT MARTIN,
Docteur en Theologie, & Protonotaire du S. Siege.

AU LECTEUR.

VOici, mon cher Lecteur, un traité de Medecine que je vous donne, & comme non seulement je ne suis pas de la Profession, mais aussi j'avouë de bonne foi, que je n'ai jamais étudié dans l'Ecole, j'ai eu peine à me resoudre de vous faire ce present, toutefois aiant fait reflexion que cette science a été cherie & professée par des Rois, qu'elle a méme été jugée necessaire dans les personnes qui presidoient au gouvernement, je ne pense pas qu'on puisse m'objecter que j'aie fait rien indigne de mon caractere, de m'i étre appliqué, & quoi que je n'aie pas paru avec le porte-feuille dans les Universitez de Medecine, neanmoins comme j'ai étudié long-tems & plus qu'on ne fait d'ordinaire en

Philoſophie qui eſt l'entrée de toutes les ſciences, & qui dans la Phiſique donne de ſi grands commencemens pour la Medecine, que la Philoſophie méme eſt une partie de la Medecine, j'ai au moins tiré cette utilité de la Philoſophie qu'elle m'a rendu plus capable d'écouter & de profiter en des études particulieres. Tous ceux qui ont éclaté par leur doctrine ne l'ont pas acquiſe au grand jour, pluſieurs ſont devenus celebres en travaillant à l'ombre & dans la retraite, & ſans vouloir m'engager en des preuves pour groſſir une preface par le detail de ceux qui ſe ſont rendus conſiderables dans les études particulieres, ſoit de Theologie, comme Saint Jrenée a été Diſciple de ſaint Policarpe, Saint Policarpe l'avoit été de ſaint Jean l'Evangeliſte, ſaint Chriſoſtome l'avoit été de ſaint Melece & aprés de ſaint Flavien Patriarche d'An-

tioche ſoit en autres ſciences, il ſuffit d'obſerver que l'antiquité n'a point reconnu d'autre Maiſtre en Medecine à Podalire & à Machaon que leur Pere Eſculape & qu'Eſculape fut inſtruit par Chiron dans ſa ſolitude & dans ſon antre ; que ce ſoit hiſtoire ou fable, nos Peres ne l'ont proposée, que dans la vraie ſemblance & ce qui raiſonnablemẽt pouvoit être; Nous le voions de nos jours dans la perſonne du Prieur de Cabrieres dont le Languedoc où il fait ſa reſidence, ne renferme pas la reputation que ſa ſuffiſance & l'uſage de ſes remedes lui ont acquiſe, & qui obligent des malades accablez de maladies inveterees de ſe faire porter de tous les côtez de la France en ce pais pour y recouvrer la ſanté. On pourroit à cét exemple en ajoûter beaucoup d'autres s'il ne ſuffiſoit d'en expoſer un ſeul de ces illuſtres Capucins, le Pere Henri

de Mombazon & le Pere Tranquile d'Orleans, ſi ſçavans en cette ſcience & qui ſecondent ſi puiſſamment leur Theorie par la pratique & l'experience, en tant de cures ſi éclatantes, qui les ont rendus l'admiration de toute la France, qui les ont fait ſouhaiter à Rome par le Pape & retenir en France par le Roi qui les a logez dans ſon Louvre à Paris, & leur a fait fournir des ſommes notables afin de preparer & de donner des remedes au public, & ces excellens hommes ſeroient encore dans le Roiaume, ſi le zele de ſa Majeſté pour la Religion ne l'avoit engagée à conſentir à la priere du Pape notre ſaint Pere qu'ils aillent travailler aux Miſſiõs en Etiopie, & ne les avoit fait porteurs de lettres à l'Empereur des Abiſſins, appuiant la principale recommandation de ces Miſſionnaires ſur leur pieté & leur capacité

en la Medecine. L'exemple de ces bons Peres doit animer ceux qui ont du zele pour se rendre utiles à leur prochain, & en même temps donne lieu de remarquer, qu'encore qu'ils n'aient point étudié dans les Ecoles ils n'ont pas laissé de devenir Medecins d'un merite extraordinaire, & que cõme j'ai eu le bien d'avoir connu M. de Lorme durant les six ou sept dernieres années de sa vie, & que m'aiant fait la grace de m'honorer de son amitié & d'avoir une grande ouverture de cœur pour moi, j'ai taché d'en profiter dans ses belles conversations, que je puis dire n'avoir point été interrõpuës, bien que je ne l'aie pas veu quelque tems avant sa mort, puisque j'ai entretenu par lettres un cõmerce continuel avec lui, & cõme il avoit l'esprit vif, le jugement aussi solide & la memoire aussi heureuse cõme s'il avoit été en son âge le plus vigoureux, j'ai eu le Privilege

vilege que n'aiant eu rien de secret ni aucune reserve à mon égard, j'ai recueilli pendant un petit intervale de tems le fruit de ce qu'il a travaillé, cuit & digeré durant prés d'un siecle qu'il a vécu; ainsi je pourrois être devenu sçavant sans le secours d'aucun homme que du sien, mais nonobstant tous ces avantages, je ne pretens point m'eriger en Medecin, je me borne à faire un recit exact de ce que j'ai apris de lui & bien qu'on parle plus juste des choses que l'on connoist par pratique, si est-ce que le plus grand nombre de ceux qui traitent de la paix & de la guerre, n'ont été n'i appelez au cabinet dans le Conseil d'Etat, comme Ministres, ni n'ont commandé les armées cōme generaux ou comme subalternes, & quelques uns toutefois acquierent l'estime de bons historiens, je ne laisserai pas aussi, sans être Medecin d'être l'historien de Monsieur de

Lorme & j'espere que depuis trente ans aiant mis au jour sur toutes sortes de matieres plusieurs ouvrages dans lesquels je me suis rendu intelligible, je m'expliquerai d'une maniere sur ce nouveau sujet que le Lecteur en sera satisfait : je ne me propose point, bien qu'il me fust aisé de le faire, de traiter de la circulation du sang, de la veine lactée, de la découverte des vaisseaux Limphatiques, de la liqueur d'or, de la teinture de corail, de la quintessence de la chair de la vipere, & de plusieurs semblables matieres. J'ai dans ma Bibilioteque les livres qui en traitent, je pourrois les examiner avec dautant plus de facilité que M. de Lorme m'i a donné ses lumieres, mais y aiant en la pluspart de ses discours plus de subtilité que de profit & m'étant determiné pour but l'avantage public, en rendant commun ce que je sçai de ce grand

homme pour lui donner encor aprés ſa mort des marques de ma gratitude, j'ai eſtimé que j'entrerois davantage dans ſes ſentimens en m'atachant à communiquer à tout le monde les connoiſſances qui lui ſeront plus fructueuſes, & qui ſeules ſont ſuffiſantes pour conſerver la ſanté & la retablir quand elle eſt bleſsée ou perduë, & la conſerver juſqu'à une extréme vieilleſſe ; il n'a pas cherché à ſe faire diſtinguer par le paſsé d'avoir fait de nouvelles decouvertes, non plus qu'à s'enrichir en diſtribuant ſes remedes : comme il a toûjours eu une grande moderation, il n'a eu en veuë que de ſe rendre utile & de faire plaiſir, & bien loin de penſer à amaſſer d'autres treſors & de tirer de l'argent de ceux à qui il avoit donné ſecours par ſa capacité & par ſes remedes, il ouvroit liberalement ſa bource à ſes amis qui avoient beſoin, & la

charité lui faisoit partager ses biens avec les pauvres qui lui decouvroiét leur indigence. Une conduite si belle meriteroit bien qu'on donnast à ce grand homme la qualité de Medecin charitable, on a obligation à celui qui a mis au jour un livre sous ce nom, & aux autres qui a son exemple ont fait l'Apoticaire & le Chirurgien charitable : on leur doit la justice, de reconnoistre que le public a tiré de ces travaux une grande assistance, mais la charité de ces Auteurs s'est bornée a enseigner en general les moiens de faire des remedes, M. de Lorme l'a fait aussi & il est allé aus delà, aiant departi genereusement & gratuitement ses remedes avec ses conseils, ce qui fait qu'il merite parfaitement bien la qualité de MEDECIN DESINTERESSÉ.

PORTRAIT EN PETIT de Monsieur de Lorme, premier Medecin & ordinaire de trois de nos Rois, & Ambassadeur à Cleves pour le Duc de Nevers, de Rhetel, de Mantoüe, & du Mont-Ferrat.

LA liaison que j'avois faite avec Monsieur de Lorme, & la reconnoissance que j'ai, & que je conserverai toûjours des bontez tendres qu'il a euës pour moi, pourroient rendre suspect ce que j'écris pour sa memoire; mais la reputation publique & universelle asseure bien mieux que moi que l'amitié n'a point blessé la verité; puisqu'il est vrai de dire, que si je me suis étudié à me procurer l'affection de cét Illustre, & si j'i ai reüssi, j'i ai été porté par les grands sentimens que son merite m'avoit inspirez, & ma connoissance à precedé & produit mon inclination. Toute la France & les Etats voisins ont été témoins de sa capacité, & le bruit s'en est étendu jusques aux païs les plus éloignez; aprés un

applaudissement si general, afin de laisser à la posterité un monument à sa gloire, il ne seroit pas necessaire de parler de son origine; toutefois puisque dans tous les temps & tous les païs on a toûjours fait grande consideration sur la naissance, & que le sang que les peres & meres communiquent, porte souvent les lumieres de l'esprit, & les bonnes ou mauvaises inclinations du cœur, on pourroit faire voir que M. de Lorme a eû dans le Bourbonnois des ancestres illustres par leur Noblesse, par leur esprit, & par leurs emplois. Mais sans en vouloir faire un détail si particulier, on ne doit pas omettre, que sa noblesse ne peut pas être contestée, le Roi s'en est expliqué authentiquement par un Arrest solennel, & avec grande connoissance de cause, comme je le rapporte dans mon ouvrage.

Je ne veux pas remuer les cendres de ses Ayeulx, je m'arrête à son pere, & bien que ce Gentil-homme tirast de sa naissance un grand avantage, il en eût un beaucoup plus insigne par sa capacité, qui le fist choisir pour enseigner la Medecine à Montpelier avec un genié heu-

reüx, üne grande erüdition, ün jügement solide & une experience consommée, il soûtint si dignement l'honneur de cette celebre Université, qui c'est si avantageusement distinguée par l'étude de Medecine, & qui s'attire de toutes parts un si grand nombre d'auditeurs. Il y joignit les nouvelles lumieres de Paracelse aux anciennes de l'école de Galien; & si la faculté de Medecine l'avoit honoré par son choix, il l'honora par son occupation. Mais quelque grandeur qu'eût cette ville, & mémes tout le Languedoc, ce ne fut pas un theatre d'une assez vaste étenduë pour un homme qui avoit de si grands talens: La Cour l'enleva à Montpelier, & le fit premier Medecin de la Reine Loüise de Lorraine de Vaudemont femme de Henri III. & son merite se faisant connoître de plus en plus, à mesure qu'il étoit dans un plus grand jour, il se rendit si recommandable dans ce nouvel établissement, qu'il gaigna l'estime & l'amitié de toutes les personnes les plus qualifiées, & que depuis il occupa le méme poste auprès de Marie de Medicis femme de Henri le Grand, jus-

ques à ce qu'étant parvenu en un âge plus avancé, se lassant des grandeurs & des assiduitez de la Cour, l'amour de la patrie qui est toûjours profondement enraciné dans le cœur des plus belles ames, lui inspira les sentimens de se retirer à Moulins, où il achepta la maison d'Anzac, qui est une des plus belles & des plus agreables, & il y fit sa demeure jusqu'à l'âge de quatre-vingt-dix ans, qu'il mourut avec un regret universel des personnes de toutes sortes de conditions, qui avoient trouvé dans sa suffisance & dans sa charité un secours assûré en leurs maladies; mais une consolation capitale que le public eut en cette douleur, c'est que cét Illustre pere avoit laissé un fils heritier de son nom & de sa capacité; & même on peut dire que *Titides melior patre*, que le fils étalle bien plus loin que le pere, & qu'il a beaucoup rehaussé la splendeur de sa famille; ce pere si estimé avoit bien penetré ce qu'on pouvoit se promettre des bonnes dispositions qui paroissoient en son fils lorsqu'il n'étoit encore qu'enfant, & pour le cultiver il n'avoit rien oublié de ce que la sagesse & l'affection

l'affection poüvoient suggerer pour en faire un homme qui fust hors du commun.

Le fils étoit bien fait de corps, d'une grande taille, d'une bonne complexion, d'une vigueur extrême, comme la suite des années l'a fait cõnoître : puisque dans l'âge si avancé auquel il est mort, il avoit encore une voix ferme, distincte, & qui se faisoit entendre de fort loin; mais s'il étoit recommandable par le corps, il l'étoit bien davantage par l'esprit, il avoit la conception vive, promte, nette, la memoire heureuse, le dicernement exat, le jugement solide, il entendoit parfaitement les langues Grecque & Latine: l'Italienne & l'Espagnole lui étoient familietes, comme s'il eust été originaire de la Cour de Rome, ou de celle de Madrit: Il en donna une marque pour l'Italienne dans une assemblée d'illustres Sçavans que le feu Cardinal Antoine Barberin neveu du Pape Urbain VIII. avoit invitez à dîner chez lui au dernier voiage qu'il fist à Paris, il y a quelques années; car la conversation aiant insensiblement engagé Monf. de Lorme à faire

un compliment à ce Cardinal, il prononça par un impromptu quelques paroles, qui auroient pû faire sur le papier vingt ou trente lignes d'écriture ; c'étoient des termes si choisis, & il les anima d'un tour & d'un accent si propre, & si particulier aux Italiens naturels, que ce Cardinal s'écria (*Parla tanto bene Italiane chéto*) Et on peut se representer de quelle facilité & de quelle grace il s'énonçoit, tandis qu'il étoit âgé de ving cinq ou trente ans seulement : il avoit une grande facilité de parler, & naturellement il étoit éloquent, il avoit un air si majesteux & si inseparable de lui, qu'en discourant, & mémes dans les entretiens les plus familiers & les plus ordinaires il se concilioit l'attention, & plaisoit ; comme il avoit beaucoup lû, il étoit aussi versé dans la connoissance de l'Histoire tant Sainte que Prophane, tant Grecque, que Latine, tant Françoise qu'Allemande, Italienne, Espagnole, & autres, que s'il eût été de tous les tems & de tous les païs : il fournissoit sans discontinuation à l'entretien des compagnies les plus relevées & du goût le plus fin ; & ce qui étoit fort

ſingulier, c'eſt que bien que (ſelon l'oracle du Sage) il ſoit difficile de parler long-tems & beaucoup ſans manquer, il avoit une ſi grande preſence d'eſprit, & il parloit ſi juſte, qu'il ne ſe méprenoit point.

On a toûjours veû auſſi ques les perſonnes de la premiere qualité recherchoient ſa converſation, & Monſieur le Chancelier Seguier qui a été un des plus grands hommes qui aient jamais été dans la Magiſtrature, le careſſoit toûjours, il preferoit ſa compagnie à celle des perſonnes de tres-grand relief par leurs qualitez & par leurs emplois; il les quitoit pour s'enfermer en particulier avec lui, il témoignoit que M. de Lorme lui avoit donné de judicieux avis dans les tems les plus facheux de l'Etat, & durant les guerres inteſtines, qu'il en avoit reçû de tres grands avantages, & pour marque de ſon eſtime, il lui donnoit une penſion de quinze cens livres par an.

L'approbation d'un ſi grand Miniſtre fait en un mot la preuve de tout ce que l'on avance de l'elevation d'eſprit de M. de Lorme & donne lieu de croire qu'il

eûst reüssi dans les affaires de politique, s'il n'i étoit attaché, comme il en a donné des témoignages dans plusieurs occasions; & entr'autres, lorsque Monsieur le Duc de Nevers alla en Ambassade en Espagne, ou Monsieur de Lorme l'accompagna, pour l'aider dans les affaires de l'Ambassade, bien plus que pour être son Medecin ordinaire, & Monsieur de Nevers le voiant démêler avec tant d'adresse les affaires les plus épineuses, en augmenta si puissamment les grandes idées qu'il en avoit, qu'il crut ne pouvoit rien faire de meilleur pour ses interests que de l'engager d'aller à Cleves les soûtenir aprés la mort du Duc de Cleves: En effet Monsieur de Lorme répondit parfaitement à l'attente de Monsieur de Nevers, & il ne se seroit jamais dementi, si d'autres occasions avoient éprouvé son genie sur les negociations des affaires publiques; mais Monsieur de Lorme avoit reduit son application principale à la profession de Medecine, où il s'est attaché dés les premieres années de sa vie, sur les principes d'Hipocrate & de Galien, où il reüssissoit si

bien, q̃ue c'étoit poũr lui une choſe fort avantageuſe d'être d'une profeſſion, où il étoit de conſequence d'être fils d'un pere ſi renommé en cette ſcience. C'a été dans cette pensée que les Grecs ne ſe ſont pas contentez d'expliquer par un terme ceux qui étoient d'une profeſſion, ils y ont ajoûté le mot παῖδες; c'eſt à dire enfant. Ainſi pour deſigner ceux qui faiſoiét profeſſion de la Philoſophie, ou qui l'enſeignoient, ils ne diſoient pas ſimplement les Philoſophes, mais les anfans des Philoſophes, les maîtres de l'art oratoire, ῥητόρων παῖδες & les Medecins ἰατρῶν παῖδες Si cette verité s'eſt jamais bien montrée, on peut aſſûrer que ç'a été en la perſonne de M. de L. ç'a été en l'illuſtre école d'un Pere ſi docte qu'il a cultivé les dons deſquels la nature l'avoit orné, & étant riche, & n'aiant pas de regret de faire de la depenſe, il emploioit de bon cœur ſon bien à faire de nouvelles épreuves pour parvenir à de nouvelles decouvertes: C'eſt à ſon étude qu'on eſt redevable des connoiſſances que l'on a acquiſe du ſuc pancreatique, qui eſt fort neceſſaire pour la digeſtion des alimens: l'inven-

tion dont il se servit est belle, afin d'en avoir, il ouvrit le côté gauche du ventre d'un chien, il attacha une petite fiole de verre au pancreas, il fit coudre proprement l'endroit du côté ou l'ouverture avoit été faite, & quelque temps aprés il le fit rouvrir, & il tira de cette fiole un suc admirable, qui a des qualitez si particulieres & si utiles, & qui depuis l'observation de Monsieur de Lorme, ont occupé si fortement ceux qui font profession d'étudier la nature. Je ne m'ingere pas de vouloir faire un recit exact de toutes les decouvertes dont le public a profité par l'application de Monsieur de Lorme; il n'a point cherché le faste & l'ostentation, il se contentoit de faire bien sans en faire parade, & à mon grand regret j'ai eu l'avantage trop tard de l'aprocher pour en prendre toutes les instructions que j'aurois souhaité, tant par lui-méme que par le moien de ceux qui avoient l'avantage de le frequenter; mais comme le Bourbonnois étoit son païs, il n'est pas possible d'oublier que son application & ses soins ont fait connoistre les merveilleuses qualitez des eaux de Bour-

bon, qui asseûrement peuvent conserver la vigueur aux hommes sains, & faire recouvrir la santé aux malades; bien qu'on eust auparavant essaié le secret des eaux minerales, on ne goûtoit qu'avec crainte les chaudes & les froides, & on n'osoit donner la douche; mais la sagesse de M. de Lorme fit un art & une methode de la maniere de se servir de l'un & de l'autre, & d'en profiter; & on peut dire sans exageration que l'infirmité de personnes tant de France que des païs étrangers, qui en ont reçû du secours, lui ont été obligez de la vie.

Aprés s'être pleinement formé sous la discipline de son Pere, & par son étude particuliere, & sur tout par son experience, en assistant les malades, il passa en Italie, afin de voir s'il découvriroit quelques nouvelles lumieres par la communication des gens sçavans: il se fist admirer par les Docteurs en Medecine de l'Université de Padouë, qui s'est toûjours renduë recommandable par cette science: ils lui firent tous les honneurs possibles: Venise lui donna des marques de son estime, en le gratifiant de la qua

lité de noble Venitien, qui est une grace que cette Republique ne prodigue pas, & laquelle au contraire, elle ne distribuë qu'avec une reserve toute particuliere. Il ne fut pas receu moins favorablement à Rome, il y fut cheri par les Cardinaux, & le Pape méme, & par tout ce qu'il y avoit de personnes illustres, & par les conferences qu'il y eut avec les Medecins les plus éclairez & les plus experimentez, ils demeurerent d'accord, qu'il avoit paru en leur ville pour leur apprendre de nouveaux misteres, & non-pas pour s'en instruire; & y aiant séjourné pendant deux années, il retourna en France, il y exerca la profession de Medecine avec éclat, & on peut dire qu'il y brilla comme un nouvel *Astre*.

Il ne faut donc pas être surpris si dés l'année *1606*. qui étoit un temps dans lequel il n'étoit âgé que de vingt-cinq à vingt-six ans, il fut appellé à Rheims en consultation avec du Laurens premier Medecin de Henri le Grand, pour une dureté d'oüie qu'avoit le Receveur general des deniers Roiaux de la Ville, on peut en voir la consultation dans la

Framboisiere ; il ne s'écoula pas beaucoup de temps, que l'on ne lui donnast des témoignages de la satisfaction que l'on avoit de son emploi ; il fut élevé à la charge de Medecin de Monsieur Gaston Duc d'Orleans, fils de Henri IV. laquelle il changea depuis en un Office de Tresorier de France à Bourdeaux, & il fut honoré en suite de la charge de Medecin ordinaire de Loüis XIII. de glorieuse memoire; M. de la Chambre lui a succedé en ce poste : Monsieur de Lorme en le quittant conserva toûjours ce haut degré de reputation qu'il s'étoit acquise, & il remplit les devoirs de son emploi avec une maniere noble, ne prenant rien des riches non plus que des pauvres, ni pas méme des presens ; & comme tout le profit qu'il en tiroit, c'étoit d'être profitable à tout le monde, il en prenoit un grand empire sur ses malades, qui le trouvoient bon, & qui executoient ses ordonnances avec d'autant plus de soûmission, qu'étant persuadez qu'il ne les ordonnoit point par interest ; le succez des remedes en étoit plus heureux, & ceux qui en usoient, se confir-

moient dans une deference entiere pour un Medecin, qui se conduisoit uniquement par un principe de generosité & de charité.

Toutes ces qualitez dont j'ai parlé auparavant, sont seulement des avantages de l'esprit ; celle-ci regarde le cœur, qu'ō doit priser plus que l'esprit en Monsieur de Lorme, comme en tout le reste du monde ; mais bien qu'il eût un si bon fond d'ame, je ne pretens pas le dépeindre en la maniere de ces Heros que l'on décrit sans aucun defaut dans les Romans : je rends justice à son merite, mais je fais profession de dire la verité. Il craignoit Dieu, mais sa vie n'a pas été toute exempte de taches & de foiblesses humaines, le boüillon de l'âge & les occasions l'ont quelquefois emporté sur la raison & la pieté : on a remarqué qu'il étoit d'une humeur altiere, mais qu'il en revenoit bien-tost, & qu'il sçavoit parfaitement bien reprimer les échapades du temperament. Il eût un fils naturel, mais il en fist penitence, il crut que s'en étoit une partie de se faire un point de conscience de prendre grand soin de

cét enfant, bien que la loi le desavoüast la nature, la raison & la grace le recevoient, il le fist legitimer avec faculté de porter son nom & ses armes, & il lui donna l'éducation semblable à la meilleure que l'on donne aux personnes qui sont nées sous les faveurs du Sacrement de mariage, & il n'oublia rien pour expier sa faute par de bonnes actions non seulement il assistoit de ses conseils & de ses remedes ceux qui étoient dans le besoin ; mais il leur fit des liberalitez notables, & comme il avoit beaucoup de religion, il faisoit de grandes abstinences pendant le Carême, & dans les autres jours de jeûne : il distribuoit souvent des sommes importantes à des Prêtres qu'il avoit priez de celebrer la Messe à son intétion : il ne manquoit pas aussi de faire des aumônes avec largesse à la fin de la Messe. Entre toutes ses devotions, il en avoit une particuliere à saint Laurens, lequel il prioit de lui obtenir autant de chauleur qu'il en avoit besoin pour vivre, & il a continué toutes ces pratiques jusques à la fin de sa vie.

Tant de qualitez excellentes le fai-

ſoient ſouhetter pour gendre par les peres qui avoient des filles à marier ; mais enfin il épouſa Mademoiſelle Hebert, fille d'un Treſorier de France au Bureau de Paris,qui eſt morte long-temps avant lui, & de qui il n'a laiſſé aucune lignée. Et comme il n'a point eu l'eſprit partagé par le ſoin ou l'éducation des enfans engage, il s'eſt attaché avec moins d'embarras, & plus de plaiſir à ſa profeſſion, il s'en eſt acquité avec un applaudiſſement univerſel, & il y a fait des choſes tout à fait ſurprenantes.

Ce qu'il fit en 1619. lorſque la peſte fut ſi violente à Paris, eſt de ce caractere; la deſolation étoit par tout, les peres abandonnoient leurs enfans, les maris & les femmes ſe dénioient le ſecours reciproque ; chacun étoit occupé de la pensée de ſe tirer du peril, en y laiſſant les autres. Monſieur de Lorme fut ferme dans cette conſternation extrême ; il crut être obligé de ſe ſervir des dons que Dieu lui avoit departis en abondance : comme toutes choſes ſont priſes diverſement ſelon la diverſité des eſprits, il pourra ſe faire que quelques-uns de ceux entre les

mains de qui ces memoires tomberont, feront une raillerie de ce que je vais dire; mais les lecteurs qui feront une serieuse attention, se souviendront que, *Omnis honesta ratio est exspediendæ salutis*; & qu'on ne doit omettre aucune chose legitime, pour conserver sa vie & celle des autres: & si on ne trouve point à redire, qu'un Cavalier s'arme de fer de pied en cap, pour se deffendre des coups des ennemis; on doit faire cas de l'invention de Monsieur de Lorme, qui pour être utile à la capitale du Roiaume, & la garantir d'un des fleaux de Dieu, se fit faire un habit de marroquin, que le mauvais air penetre tres-difficilement, il mist en sa bouche de l'ail & de la ruë, il se mist de l'encens dans le nez & les oreilles, couvrit ses yeux de besicles, & en cet équipage assista les malades, & il en guerit presqu'autant qu'il donna de remedes. L'invention dont il se servit huit ans aprés au siege de la Rochelle, ne fut pas moins merveilleuse: Une infinité de Soldats de l'armée du Roi mouroient du flux de sang, & le desordre auroit été entier sans le secours de Mon-

ſieũr de Lorme ; il en guerit plus de dix mille, en faiſant faire du feu de vieilles ſavattes ſous des ſieges ſur leſquels il les faiſoit ſeoir tous nuds, & il arrêta tout à fait le cours de ce mal dangereux, qui faiſoit un deſordre ſi univerſel.

Mais puiſque ce n'eſt pas ſeulement dans ces rencontres extraordinaires que l'intelligence de la ſageſſe ſe fait connoître, & qu'on ne peut pas douter que la maniere d'agir & de vivre de notre Medecin ne fût tres-utile, puiſqu'il a vêcu preſqu'un ſiecle ; le public a intereſt d'étudier juſqu'aux moindres minuties de la conduite d'un ſi excellẽt homme, pour en tirer du profit, & l'appliquer à ſon uſage. C'eſt pourquoi j'ai ramaſſé toutes les particularitez qu'il m'a dites, & que ceux qui l'ont obſervé depuis un long-temps ont remarquées.

Comme il n'i a rien de bien, s'il n'i a de l'ordre, Monſieur de Lorme qui étoit bien perſuadé de cette importante verité, étoit fort reglé à faire toutes ſes actions, ordinairement il ſe levoit à ſix heures du matin, ſi par quelque rencontre ſon ſommeil n'avoit été interrompu

pendant la nuit, parce qu'alors il tâchoit à prendre ce qu'il n'avoit pû avoir plutost, incontinent qu'il étoit levé, il l'avoit ses yeux avec son urine, sçachant par l'observation des siecles qui nous ont precedez, que c'est un moyen de donner une grande force à la veuë, aussi il se l'est conservée dans une extrême vieillesse, sans emprunter le secours des lunettes. Il se lavoit les mains d'eau fraische, il s'en jettoit dans les narines cinq ou six gouttes, pour se nettoyer, & se raffraischir: Et comme les esprits bien-faits doivent aimer la propreté, qui est mémes utile pour le santé, il se coupoit la barbe, avec de petits ciseaux, & dans le decours de la Lune il faisoit couper ses cheveux avec la pointe des ciseaux, & conseilloit d'en faire de méme, aussi-tost qu'on avoit achevé de s'habiller, il rendoit à Dieu les hommages que les hommes & principalement les Chrétiens sont obligez de lui rendre par leurs actions de graces & par leurs prieres, & s'étant acquitté de son devoir, il prenoit une chopine de son bouillon rouge, & donnoit les ordres pour la preparation & distribution

de ses remedes ; il donnoit ses avis à ceux qui vouloient le consulter; quand il étoit dans un âge moins avancé, il alloit visiter les malades, qui demandoient son assistance, & revenant sur les neuf heures, il prenoit un bouillon de veau, & lors qu'il se vit dans un grand âge, il ne sortoit plus qu'à neuf heures, mais jamais en temps de broüillars ou de pluie, ni au grand soleil, non plus qu'au serain : à onze heures il dînoit, & commençoit son diner par un potage qu'il recommandoit à son cuisinier, de faire beaucoup mitonner sur un feu doux, comme étant une preparation pour le faire plus aisement cuire dans l'estomach, il mangeoit d'un chapon ou d'une poularde bouillie, il y faisoit succeder des langues de mouton qu'il estimoit être de facile digestion, il ne mangeoit point de viande tuée de nouveau ; parce qu'elle étoit encore trop dure, ni de bœuf, ni de lard parce qu'il les regardoit comme des viandes grossieres qui produisent un suc trop mélancolique, mais il faisoit son repas d'un morceau de poularde ou de chapon roti, ou de quelque autre viande rotie, il la préfe-

roit

roit au bouilli comme plus ſaine, jamais ne mangeoit que de deux ſortes de viâde, de peur que l'opoſition ou la diverſité des qualitez ne fiſt peine à l'eſtomach, il étoit ſi exat obſervateur de cette maniere qu'il ne s'en éloignoit pas, mémes aux feſtins & aux meilleures tables, où il étoit ſouvent convié non ſeulement parce qu'il étoit un grand Medecin, mais parce que la fecondité de ſon imagination, & les treſors de ſa memoire, & la maniere de s'en ſervir en converſation charmoient ceux qui avoient le bonheur d'en joüir, & faiſoient trouver des agréemens particuliers à la bonne chere, auſſi on s'empreſſoit d'aller chez lui, & quinze ou 16. caroſſes, &c. quelquefois juſqu'à vingt que l'on voioit auprés de ſa porte ſembloient indiquer, que c'étoit un lieu ordinaire d'aſſemblée : mais ni la delicateſſe des mets, ni la conſideration des perſonnes du premier rang avec leſquels il ſe rencontroit à table, n'étoient pas capables de l'écarter de l'uniformité de conduite, qu'il s'étoit preſcrite, il ne goûtoit point à la patiſſerie, excepté au buiſcuit fait avec des œufs & du ſucre, & d'un peu de tartre. Il ne vou-

d

loit point de ſalades, ni de deſerts, ni de fruits, ni de confitures ; & il tenoit qu'il étoit tres-prejudiciable à la ſanté. Comme il évitoit le ſel, il ne ſe trouvoit pas beaucoup alteré, & quand il l'étoit, il appaiſoit ſa ſoif par ſon bruvage ordinaire, qui étoit d'eau rougie d'un peu de vin, en ſon extréme vieilleſſe, & à la fin de ſes jours, il s'eſt contenté de cette boiſſon, aiant toûjours été perſuadé que le vin pur en boiſſon eſt une eſpece de poiſon aux hommes ; ce n'eſt pas qu'il n'en permiſt l'uſage moderé à ſes malades qui n'avoient point de fievre ; & il conſeilloit de laver ſa bouche avec du vin pur, pour fortifier les gencives : ſouvent il a témoigné qu'il euſt bien voulu demeurer en Normandie, pour avoir l'uſage ordinaire du cidre, qu'il croioit moins catarreux que le vin, & moins indigeſte.

Comme il méloit la joie avec les viandes de ſon dîner, il ne l'eſtimoit pas moins neceſſaire aprés le repas, & autant que la profeſſion d'un Medecin fort emploié le pouvoit ſouffrir ; il tenoit des diſcours agreables & divertiſſans. Il evitoit de dormir immediatement aprés le

repas, & il le défendoit à ceux qu'il conduisoit par ses avis, à moins qu'étant matté de veilles, on fut obligé par necessité de se reposer ; son sentiment étoit, qu'il ne falloit dormir qu'aux heures que la nature à destinées pour le repos, qui sont celles de la nuit, laquelle privant de clarté le monde, nous enseigne que c'est veritablement le temps de se reposer, & que ces heures-là doivent être tellement ménagées, qu'on n'en perde pas une seule, quelque consideration avantageuse qu'on puisse proposer ; d'ailleurs il est a craindre que le sommeil ; où on s'abandonne aprés le dîner, ne commence une coction d'alimens imparfaite. & que des vapeurs cruës ne saisissent & n'accablent le cerveau : il donnoit de petits secours à la nature, pour ne se pas laisser appesantir, environ deux heures aprés son repas, il prenoit deux cuillerées de sirop de pommes de rainettes ; & tant le matin, que l'apres midi par intervalles il prenoit de la rubarbe en poudre par le nez, pour decharger la teste, comme les autres prennent du tabac ; & quelquefois aussi il prenoit par le nez un peu de tabac en poudre

mais le matin & le soir, ainsi que la nuit il faisoit un grand usage de la conserve liquide de roses de Provins, dont il estimoit la vertu tres-puissante pour fortifier le cerveau, la poitrine, & le foie, & empécher le tremblement des mains; pour ce méme dessein pendant l'automne, & l'hiver, il se lavoit les mains avec de l'esprit de vin, aussi en son âge le plus caduc, il n'a eu aucun tremblement de mains, & il les a toûjours eues fermes & vigoureuses.

Bien que l'on se tienne toûjours sur ses gardes, & qu'on execute scrupuleusement les ordres de la Medecine; neanmoins l'œconomie de la nature se trouble, & souffre des dechets, il arrive quelquefois que de malignes, ou au moins de froides humeurs, s'emparent des muscles & tendons, & qu'elles causent de certaines constrictions, telles, qu'il semble que les parties du corps soient entreprises, ce que le vulgaire appelle des racourcissemens de nerfs, & qui se manifeste plus visiblement aux bras, aux mains, aux jarets & aux pieds; lors qu'il en a été quelquefois attaqué, il méloit de l'huile de romarin

avec ũn demi gros de ſel eſſentiel de tabac, qu'il appliquoit devant un bon feu ſur la partie affligée, il ſe couchoit chaudement en cét état, & il recevoit ſans manquer le ſoulagement qu'il s'étoit proposé.

Ce n'eſt pas ſeulement en ces occaſions qu'il remarquoit combien il eſtimoit qu'il étoit important d'avoir ſoin d'aider la chaleur naturelle; il établiſſoit pour une maxime, dont l'on ne devoit jamais ſe departir, que l'on devoit avoir une grande attache à l'augmenter, & à la conſerver; c'eſt pourquoi il portoit immediatement ſur ſa chemiſe une eſpece d'habillement tres-connuë, qu'on nomme un pantalon, qui s'étend depuis le haut des épaules juſques à la plante des pieds, lequel étoit fait d'une ratine fort épaiſſe; ſon pourpoint & ſes chauſſes étoient propres, mais ſimples & modeſtes, de camelot d'Holande, doublées d'une bonne oüette; mais en outre durant ſon âge avancé, il s'armoit particulierement le col par un collier de futaine, dont il ſe couvroit: c'eſt une eſpece d'habillement à la maniere du hauſſecol que por-

tent les Capitaines & aûtres Officiers d'armée ; il regrettoit de ne s'en être pas avisé plutoſt, il diſoit qu'il auroit vêcu dix années d'avantage, s'il s'en étoit ſervi pendant qu'il étoit jeune ; il n'avoit pas moins de diligence pour bien garnir ſon eſtomach, il le tenoit toûjours couvert, ſans jamais déboutonner ſon pourpoint ; il eſt vrai auſſi qu'il ſe contentoit de porter un manteau de camelot d'Hollande ſimple, & ſans aucune doubleure; mais il couvroit particulierement ſes genoux pour ſe deffendre contre la goutte ; & il conſeilloit de faire doubler les habits avec des peaux de lievre, ou de quelques autres ſemblables, leſquelles il preferoit à l'oüette.

Il ne bornoit pas là ſa prevoiance contre le froid ; il recommandoit que l'on habitaſt des lieux commodes, & qu'on ſe garantiſt contre les vents, qui ſont des ennemis qui entrent par les narines, par les yeux, par les ſourcils, par les oreilles, & par tous les pores du corps, où ils portent des ſources de paraliſie : & il diſoit que par cette conſideration, les marchands en leurs boutiques

doivent bien penſer à s'en preſerver, & à s'en mettre à l'abri, en prenant le côté où le vent ne vient pas & ainſi à l'advenir : auprés du feu il ſe mettoit dans une chaiſe cloſe & couverte par deſſus, à la façon des chaiſes dans leſquelles on ſe fait porter par la ville : ſur le haut il mettoit deux caſtalognes fort épaiſſes, qu'on appelle d'ordinaire des couvertures de laine, pour ſe precautionner encore mieux : il s'étoit fait faire un lit de briques, & il recommandoit à ſes malades, & à tous ceux qui écoutoient ſes avis d'en faire de méme, parce qu'on eſt enfermé dedans, comme dans une boüette, n'i aiant point de paſſage au froid des vens coulis, ni aux humiditez, qui ne contribuent pas moins que le froid à la deſtruction de la chaleur naturelle.

Par ce méme principe de ne point donner de priſe au froid pendant l'hiver, il faiſoit chaufer des briques, qu'il ordonnoit d'enveloper dans du linge, & ſe les appliquer à ſes côtez & à ſes pieds. C'étoit dans cette penſée, qu'il crioit qu'il n'étoit pas à propos de ſe lever mémes ſur les genoux dans le lit pour uri-

ner ; parce que les pores étant ouverts par la chaleur moderée du lit, rendent les parties interieures du corps plus ſuſceptibles des impreſſions du froid, & des fluxions ; c'eſt pourquoi il ne trouvoit pas les pots de chambre ordinaires aſſez commodes, il ſe ſervoit d'un urinal.

Comme pour un parfait regime de vie ce n'eſt pas aſſez de conſiderer la nourriture & la veille, ou le ſommeil, il faut penſer à l'exercice qu'il faut donner au corps, pour reveiller la chaleur naturele, & aider à diſſiper les mauvaiſes humeurs; il avoit un grand ſoin de faire un exercice moderé, il croioit en faire un ſuffiſant lors qu'en ſa jeuneſſe il alloit viſiter les malades: & dans ſon grand âge, la promenade quelquefois lui tenoit lieu d'exercice ; il fuioit avec une grande exactitude les exercices violens, & les grands travaux; & entr'autres il prenoit bien garde de ne pas courre la poſte, il diſoit que cette agitation étoit un des moiens les plus capables de ruiner la ſanté, & tout l'ordre des fonctions naturelles ; ſa regle neanmoins n'étoit pas ſi conſtamment

ſuivie, qu'il ne s'en écartaſt, & ne s'en diſpenſaſt quelquefois par des conſiderations importantes, & par les engagemens où il ſe trouvoit, ainſi qu'il lui eſt arrivé, lors qu'étant Medecin de Monſieur le Duc d'Orleans, & que diverſes rencontres & en France & aux païs étrangers, ont porté ce Prince à faire de telles courſes, dans leſquelles il l'a toûjours accompagné : il en fit de méme, & alla en poſte de Paris à Lion, lors que le Cardinal de Lion fut attaqué d'une maladie perilleuſe, & la grande ſuffiſance & les ſoins de Monſieur de Lorme lui furent ſi utiles, que le Cardinal de Richelieu regarda depuis cet illuſtre Medecin comme une perſonne à qui ſon frere étoit redevable de la vie, il lui témoigna auſſi tant de gratitude, que quand Monſieur de Lorme alloit lui rendre ſes reſpects en ſon Palais, ce premier Miniſtre quittoit les perſonnes de la premiere qualité, pour le mener avec lui, & lui donner toutes les marques d'honnéteté & de tendreſſe ; mais ce n'eſt pas ici le lieu de s'etendre ſur ſes témoignages d'eſtime & d'affection, qu'il recevoit des perſonnes les

plûs élevées de l'Etat ; ce mot s'eſt coulé inſenſiblement, parce que le Cardinal de Richelieu ſçachant combien Monſ. de Lorme avoit d'opoſition a faire des exercices & des travaux violens, & d'un autre côté, étant bien informé qu'il avoit une veritable generoſité, & qu'il mépriſoit le bien, il ne pouvoit ſe mettre en l'eſprit que l'eſperance de la recompence & des treſors, que Monſieur de Lorme pouvoit ſe promettre d'un cœur auſſi liberal que celui du Cardinal de Richelieu, fut le but qui l'eut determiné a faire ce voiage, il ſe perſuadoit qu'un pur amour que les grands trouvoient ſi rarement dans les perſonnes qui leur font la cour, avoit mis Monſieur de Lorme à cheval, & lui avoit fait ſuſpendre une maniere de vie qui l'éloignoit des actions violentes.

Aprés avoir rendû ſervice a ſes amis & au public, il ſe retiroit & prenoit de ſon boüillon rouge ſur les quatres heures aprés midi, autant qu'il avoit fait le matin, ſur les ſix heures du ſoir il ſoupoit une aîle de poularde ou de quelque autre viande auſſi facile a digerer, faiſoit

toût ce dernier repas, quelque temps aprés il prenoit un peu de conserve liquide de roses de provins, & de mémes qu'il avoit commencé le matin par rendre ses devoirs à Dieu, il faisoit ses actes de Religion sur les neuf a dix heures du soir & il se couchoit.

Encore que j'aie marqué que toûs les jours de sa vie étoient semblables par la conduite reguliere & uniforme, qu'il tenoit dans toutes ses actions, il prevenoit les maux par sa sobrieté, mais il ne laissoit pas d'être dans la pensée, qu'il faut (pour me servir de son expression) empêcher la depredation des esprits, & reparer la dissipation de la chaleur naturelle : à la verité il usoit de conserve de roses, pour la fortifier, & de son bouillon rouge, qui tient de la nature de l'aliment, & du medicament ; mais il étoit d'avis que le corps a besoin d'être soulagé de temps en temps par des remedes, & que quelquefois un plus grand secours lui est necessaire, c'est ce qui lui faisoit prendre la resolution d'ordonner de tirer du sang, mémes jusqu'à deux fois, à proportion des forces, en quelque âge

q̃ue l'on fuſt. Il faũt me renfermer à dire que ç'a été par la pratique de ſes remedes, qu'il a rendu des ſervices importans au public, qu'il a vécu preſqu'un ſiecle, & qu'il en auroit vécu pluſieurs, ſi le peché de notre premier pere ne l'avoit aſſujetti à la mort, mais n'euſt auſſi en lui abregeant ſes jours, & à ſa poſterité rendu Monſieur de Lorme tributaire de ce malheur commun, & n'euſt borné les effets des lumieres extraordinaires, qui le rendoient ſi utile à la ſocieté humaine, & qui au moins rendront en ce monde ſa memoire immortelle, & lui attireront des benedictions dans tous les ſiecles par les fruits qu'on recueillira de quelques-uns de ſes remedes, dont je ferai le recit ci-apres.

Il eſt difficice de ſe ſouvenir de toũtes les particularitez de la vie d'un grand perſonnage, quand l'on en entretient le public; c'eſt pourquoi je prie le Lecteur d'excuſer ſi j'ai oublié de dire que Monſieur de Lorme fut premier Medecin du Grand Roi Henri IV. encore qu'il n'euſt que vingt-ans, & que Sa Majeſté lui faiſoit l'honneur de dire, apprenant qu'il

ne prenoit point d'argent ni de presens de ses malades, que le jeune de Lorme gentilhommoit la medecine. J'ai encore oublié à dire que sa methode, dont je parle en sa vie, faisoit vivre ses malades non seulement jusques à cent ans; mais qu'il disoit, qu'étant bien composé, comme il étoit, il auroit vêcu jusques à cent cinquante ans, si les procez continuels, que lui avoient faits ses parens, n'avoient pas corrompu la masse de son sang.

Monsieur Renaud premier Chirurgien du grand Roi Henri IV. & ensuitte de Loüis le Juste, decedé depuis vingt-mois à l'âge de 99. ans, reconnoissoit au lit de la mort, devoir ses longues années aux belles lumieres qu'il avoit reçûës auprés de Monsieur de Lorme, & à ses souverains remedes.

In Librum vere aureum de remediis contra morbos votis omnibus expectatum, ab illustrissimo nobilissimoque viro D. D. de SAINT MARTIN Doct. Theol. in lucem editum.

VT primum Medicas se Sammartinus ad Artes
Transtulit, & curare Febres, & Pharmaca morbis
Ponere, & affectam statuit reparare salutem.
Protinus in librum, Hippocrates, doctrina Galeni,
Gurgite se pleno transfudit, & ubere largo
Ingenium subtile colit, non ulla remotis
Exsinuet se se herba jugis, crinesque coleret.
Jam natura suis patet artibus: ille dolorum,
Morborumque hostis, Parcas viduare tropæis,

Et mactare necem gestit; vos ergo mali-
gnæ,
Hinc fugite ô febres, & Bembi menta triumphet.

D. DU TOT Ferrarē, Majoris Subſellii Senator, in Parlamento Rotho.

MEnta eſt herba ſalutaris à medicis plurimum celebrata à Poetis paſſim decantata & ptiſannæ baſis, cujus beneficio Doctiſſimus Cardinalis Petrus Bembus Vixit, uſque ad octogeſimum quintum annum vegeta & recta ſenectute.

ALOS

✣✣✣✣✣✣✣✣✣✣✣✣✣✣✣✣✣✣✣✣✣✣✣

ALOS LIBROS Y ALAS fuentes que haran im mortal el nombre, esclarecido del Senor Doctor Dom Miguel San Martin.

SONETO.

LAs pompas con que Roma viò superba
Las estrellas a un tiempo amenaçadas,
Del padre de los siglos habitadas
Poca son oy ceniça y mucha yerua.

Que a poderoso culto no reserva
Serie de años, a edades canceladas,
Esclarecidas obras, decantadas.
Con aliento vivas, fama conserva.

Pues en los libros de virtud archivos,
De la mort alidad gloriosamente,
Muertos ren acen para siempre vivos,

Con oro detinta y plata de fuente,
Toma San Martin de gloria estrivio,
Al tiempo engaña y a su virtud no miente.

Del Senor D. PETRO DEL, valle ysalazar.

✲✲✲✲✲✲✲✲✲✲✲✲✲✲✲✲✲✲✲✲✲✲

SOBRE LOS LIBROS DE Medecina publicados, y las fuentes fabricadas por la liberalidad del Senor de San Martin.

SONETO.

Miguel pro vos la vida nuestra aboga,
Y vos pro lo salud gloriosamente,
La liberalidad resplandeciente,
De rayois de bondad ciñe la toga.

Pues mientres Cadomio a su sed deroga
Con vivas aguas de un nuevo corriente,
Derramado per vos de gente en gente,
La fama obliga y el vuestro nombre arroga.

Vivid feliz y viva esclarecido,
San Martin del bien de su patria muro,
Y quanto dora el sol, Cinthia platea.

A genio liberal solo devido,
Que de tres fuentes haze la napea,
Del segundo morir vives seguro.

ALLE FONTANE.

SONETO.

OVe con l'onde sue ritorte e chiare,
Rigando l'Orna và l'herbette e i fiori,
E co' i tranquilli e trasparenti humori,
Corre fra prati neghitosa al mare.

Fra gli erti tronchi di piante alte e rare
Cinto il suo crin di freschi e verdi allori,
Malherba il gran pastor, ne' primi albori
Cantava fuggendo le corti amare.

Conosca Cadomo non più burlando
I suoi doni, Michel, e si ramenti;
De fonti che fai correr per lui, e quando.

Taquerò a tal lira paccati i venti,
Ma l'aque vive intorno mormorando,
San Martin iterar con dolci accenti.

Al Molt. è Molt. Reverend. signore Michele di Sammartino, Scuder Pret: è Protonotar. Dottor Romano, sopra la sua Medicina publicata.

Contro di noi Michel Freccie mortali
Vibrauo adhor, adhor morbi Tiranni,
Morbi, che al Viver nostro ǂ abbreviar gl'anni
Perche auventi la morte orridi strali.

Ma se prescrivi tu sughi vitali
Di piu morbi potiam Schernir gl'inganni,
Che d'Ipocrite febri incontro di danni
Togli per vie segrete il Corso ai mali.

Dell' Vmana Testura hor non piu Incide
Lachesi il fil con forbice di sdegno,
Che tu trami à la rea guerre omicide.

Hor in Dordel s'en va lo Stigio Regno,
Con tre fusi in pocca Cloto s'uccide,
Corante S'el mena sul Vuoto legno.

SONETO.

Del signor Aless. Favoriti Romano Segret. de brevi di Sua Santita.

COPPIES DES INSCRIPTIONS que l'on voit aux Colomnes de la place de S. Pierre de Caen.

ALexandro Sallet, Cadomensi, Equiti, Domino de Quilli, Sacerdoti, ac Senatori Rothomagensi. Viro eruditionis ac integritatis non vulgaris, qui moriens tristem sui memoriam bonis omnibus reliquit 1681.

Hâc in plateâ Paulus de Saint Martin Scutifer Dominus de Cavigni, Procivium Cadomensium defensione Gassionis Equites debellavit, unde intrepidi nomen meruit gallicè 1640.

Ægidio de Saint Martin Pauli filio, etiam intrepido, is in Germania, Alsatiâ, Hollandia, Belgio, Lotharingiâ, &c. Modo peditum, modo equitum ductor, a viginti quinque annis pro Gallia fortiter dimicat 1682.

L'on void à Rome proche la porte du Temple de la Rotonde, un écrit en faveur du Cardinal Mazarin, & sur le Pont-neuf à Paris, & en la place Roiale des Monumens de nos Rois. Ce qui fait voir qu'on en peut mettre dans des lieux publics.

Extrait du Privilege du Roi.

LOUIS PAR LA GRACE de Dieu, Roi de France & de Navarre à nos Amez & Feaux Conseillers, les gens tenants nos Cours de Parlement, Maistres des Requestes ordinaires de Notre Hôtel, Baillifs, Senechaux, Provosts, leurs Lieutenants & tous autres nos Justiciers & Officiers qu'il appartiendra; Salut, notre cher & bien aimé le Sieur de SAINT MARTIN, Docteur en Theologie, Nous a fait remontrer qu'il desiroit faire Imprimer un Livre qu'il à composé, dans lequel il traite, *Des moiens dont le feu Sieur de Lorme, Docteur en Medecine se servoit pour vivre longuement.* Ce que ne pouvant faire sans notre Permission, il nous a tres-humblement fait supplier, de la lui vouloir accorder; A CES CAUSES, desirant traitter favorablement ledit Sieur de Saint Martin,

Nous lui avons permis accordé , permettons & accordons par ces présentes de faire imprimer le susdit Livre par tel Imprimeur & Libraire qu'il voudra choisir ; Et defenses sont faites à toutes personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'imprimer, faire imprimer, vendre & debiter le susdit Livre, sans le consentement de l'Exposant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de trois mille livres d'amende, payables par chacun des contrevenans, applicables un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Exposant ou à ceux qui auront droit de lui; confiscation des exemplaires contrefaits, & de tous dépens, dommages & interest; & ce pendant le temps & espace de dix ans, à conter du jour que le susdit Livre sera achevé d'imprimer pour la premiere fois, ainsi que plus au long il est porté esdites Lettres de Privilege. Donné à Versaille le 8 Juin 1682. Et de notre Regne le quarantiéme. Signé, Par le Roi en son Conseil, JUNQUIERES, avec Paraphe.

Achevé d'imprimier pour la premiere fois le 24. Novembre 1682.

APPROBATION.

IE' sous signé Docteur de Medecine en l'Université d'Angers, & agregé à la faculté de Medecine en l'Université de Caen, confesse avoir lû un Livre de Medecine ou sont raportez les sentimens de feu M. de Lorme premier Medecin ordinaire de trois de nos Rois, receüillis par Monsieur de S. Martin Docteur en Theologie, touchant la pluspart des maladies ou les hommes sont sujets, auquel je n'ai rien trouvé qui ne puisse être utile au public, c'est pourquoi j'ai donné mon Approbation, à Caen ce 20. Mai 1682.

Signé, VARLET, Docteur de Medecine en l'Université d'Angers, & agregé en celle de Caen.

ARREST

EN FAVEUR DE MESſieurs de Lorme, Pere & Fils Ecuiers, de Moulins en Bourbonnois, Medecins de nos Rois & de nos Reines depuis 90. ans.

EXTRAIT DES REGISTRES du Conſeil d'Etat.

SUR la Requeſte preſentée au Roi étant en ſon Conſeil par Charles de Lorme, Conſeiller de ſa Maieſté en ſes Conſeils, ſon premier Medecin & Treſorier de France à Bordeaux; Contenant qu'il eſt iſſû de Noble & Ancienne Race, & décendu en ligne directe de Jacques de Lorme, l'un de ceux qui ont travaillé à la

Reformation de la Coûtume de Bourbonnois, lequel étoit President en la Chambre des Comtes de ladite Province, en l'an mil ſix cens vingt, que Jean de Lorme ſon Pere fiſt une étude particuliere de la Medecine, & y reüſſit ſi heureuſement, que s'étant acquis une grande experience, il eut l'avantage d'être premier Medecin de Loüiſe de Vaudemont, Femme de Henri III. Et le premier des Medecins du Roi, premier Medecin de la Reine Marie de Medicis, Epouſe du Roi Henri IV. Et premier Medecin de ſa Majeſté, dans lequel emploi il rendit des ſervices ſi conſiderables auprés de leurs perſonnes, que tous l'honorerent de leur bienveillance; & il éleva le ſuppliant ſon Fils dans la méme ſcience, enſorte qu'à l'exemple de ſon Pere, aiant fait une application particuliere à l'étude de la Medecine, il s'eſt pareillement

tant acquis d'experience & de credit, que depuis soixante & six années qu'il en fait la Profession, il a été honoré de divers emplois, tant par les Rois Henri IV. Louis XIII. que par sa Majesté apresent regnant, aiant eu l'honneur d'étre aussi le premier des Medecins, & dés l'année 1611. il exerça ladite charge sous le feu Roi Louis XIII. qui l'honora d'un Brevet de son Conseiller d'Etat, & depuis il eut la susdite Charge de Tresorier de France en l'an 1626. en laquelle, il est veteran & quoique sa Noblesse soit connuë pour ancienne en la Province de Bourbonnois, & quoique son Pere & lui se soient rendus recommandables par les charges & par les emplois dont ils ont été honorez par plusieurs de nos Rois & de nos Reines, par des Princes & autres personnes des plus qualifiée, néanmoins il a eu le déplaisir de se

voir troubler en la ſuſdite Nobleſſe à l'âge de quatre-vingt ans, par Jacques Trabot Commis à la recherche des uſurpateurs du titre de Nobleſſe en la ſuſdite Generalité, qui l'a fait aſſigner par devant le ſuſdit ſieur d'Herbigni, Conſeiller de ſa Majeſté en ſes Conſeils, Maitre des Requeſtes Ordinaire de ſon Hôtel; Commiſſaire départi pour l'execution de ſes Ordres en la Generalité de Bourbonnois : par exploit du 8. Janvier 1668. pour apporter les Titres en vertu deſquels il a pris la qualité d'Ecuier, & d'autant que la Nobleſſe du ſuppliant, & les divers emplois que lui & ſes predeceſſeurs ont eus ne peuvent être revoqués en doute, & qu'ils ſont juſtifiés par titres qui ne peuvent recevoir de contredit; A CES CAUSES, requeroit le ſuppliant qu'il pleuſt à ſa Majeſté le decharger de ladite aſſignation a lui donnée,

la Requeſte dudit Trabot, par devant ledit ſieur d'Herbigni, ledit jour 8. Janvier 1668. Ce faiſant le declarer iſſû de noble Race, le maintenir & garder en ladite qualité & en conſequence, ordonner que comme tel il ſera inſcrit dans le Catalogue des Nobles de ladite Province de Bourbonnois, & joüira de tous les privileges, franchiſes & immunités dont joüiſſent les autres Nobles du Roiaume. Faire defenſes audit Trabot de le troubler à peine de mil livres d'amende, & de tous dépens, dommages & intereſts. VEU ladite Requeſte, Signée Baudoüin Avocat au Conſeil, & du ſupliant. Brevet du Roi Henri III. en datte du 13. Fevrier 1589. en faveur dudit Jean de Lorme ſon Medecin, autre Brevet en faveur dudit Jean de Lorme, du 26. Avril 1595. Medecin de la Reine Loüiſe. Proviſion de l'Etat, & Office du pre-

mier Medecin de ladite Dame Reine Loüise, en datte du 13. Avril, 1596. Provision de l'Etat & Office de premier Medecin de Marie Medicis Reine de France, en faveur dudit Jean de Lorme, en datte du 10. Decembre 1507. Autre Brevet de premier Medecin du Roi Henri IV. en faveur dud. Jean de Lorme, en datte du 26. Aoust 1609. Brevet de Conseiller d'Etat en faveur dudit Jean de Lorme, de Loüis XIII. du 24. Decembre 1622. Provisions de l'Etat & Office de Medecin dudit Roi Henri IV. accordées audit Charles de Lorme supliant, du sept Decembre 1609. Provisions de l'Etat & Office de premier des Medecins du Roi Louis XIII. en faveur du supliant du dix-sept Aoust 1611. Brevet du Conseil d'Etat en faveur dudit supliant, en datte du quatriéme Fevrier 1623. Provisions de l'Etat de premier Medecin de feu

Monſeigneur le Duc d'Orleans expediées en faveur du Supliant, du dix-ſeptiéme Aouſt 1629. Proviſions de l'Office de Treſorier General de France en la Generalité de Bourdeaux, en datte du ſeptiéme Aouſt 1626. Lettres d'honneur accordées au Supliant en ladite charge aprés vingt-ſept années de ſervice en datte du ſixiéme Fevrier 1654. & pluſieurs autres lettres deſdits Seigneurs Rois & Dames Reines écrites aud. Jean & Charles de Lorme, & autres pieces attachées à ladite Requeſte, Oui le rapport du Sieur d'Aligre Conſeiller Ordinaire de ſa Majeſté en ſes Conſeils, & Directeur de ſes Finances, Commiſſaire à ce député : Le Roi étant en ſon Conſeil Roial des Finances, aiant égard à ladite Requeſte, a maintenu & maintient ledit Supliant en la qualité de Noble & d'Ecuier, & a ordonné & ordonne

qu'il joüira ensemble ses Enfans nais & a naistre en legitime Mariage des Privileges & exemptions dont joüissent les Gentils-hommes du Roiaume tant qu'il vivront noblement & qu'ils ne feront acte de dérogeance. Fait sa Majesté défenses audit Trabot & à toutes autres personnes de l'i troubler ni empécher à peine de mil livres damende dépens dammages & interests ; & pour cét effet que le Supliant sera inscrit & emploié dans l'Etat & Catologue des Gentils-hommes, qui sera arresté au Conseil, & envoié dans les Bailliages & Elections du Roiaume, en consequence de l'Arrest du Conseil du 22. Mars 1666. Fait au Conseil d'Etat du Roi, Sa Majesté y étant, tenu à Paris le vingt-huitiéme Avril 1669. Signé, PHILIPEAUX, & sellé ; Et plus bas est écrit, Collationné à l'Original par moi sous-signez Secretaire du

Roi & de ses Finances. Signé de BORDELLE BARNIER, avec un Paraphe.

D. O. M.

IOannes de Lorme, Scutifer sub Regibus Carole IX. & Henrico III. Doctor Medicus Monspel. Henrici IV. Magni, & Ludovici XIII. Justia, Consiliis interioribus, Medicus Cubiculi, ordinariorum primus, Reginæ Ludoicæ Vaudemontiæ ac tandem Mariæ Mediceæ primarius ætatis anno supra octuagesimum octavo, longè hac ad meliorem vitam anhelans, hoc sui monumentum fecit, manu propriâ descripsit, suisque sculpendum Posteris reliquit.

Ulmæus Phœbi Sapiens Triviæque Sacerdos,
Artes exercens Medicas, curamque salutis,
Dum gerit ægrorum juvenis discrimine nullo
Militiæ atque Domi famamque decusque paravit,

Hinc Regum Reginarumque vocatus in aulas,
Lothari atque Ducum primi, qui stemmate clarent,
Ast tamdem Henrici Regis oui nomina magni,
Junonisque suæ, Lodoici & nomine justi,
Constituit à Medicis, donec variabilis aulæ,
Turbis ac senio fractus, sed nomine fultus,
Divino, exactis aliquot feliciter annis,
In patriâ, & vitæ hanc sortem miseratus iniquam,
Æternas meditánsque domos ac multus in illis,
Patri cuncta Deo credit, meritisque precatur,
Ignoscat Christi proprii sibi sanguinis, atque,
Corpus humo hac condat, mens ipsa quiescat in arce
Ætheriâ, æternùm felici & pace fruatur,
Aspirate, precor, votis juvenesq; senesque,
Nempe necesse mori, mundique relinquere fucos,
Imperia, ingenium, Gazæ nùm fata morantur?
Nùm propriæ prosunt Medicinæ Autoribus Artes,

Omnia quæ Cælo subsunt vanissima, sola
Mors accepta Deo, vitam paritura beatam.

Ad quam transiit Molinis, 14. Janũ. M.DC. XXXVII. Ætatis 90. & centesimum attigisset, nisi calculus unciarius vesicæ adhærens illum doloribus obruisset, cum à multis annis adesse sine usu constanter asserebat.

Carolus de Lorme, Filius, Regis in eodem Consistorio Consiliarius Medicorumque ordinariorum primus, Ærarii Gallici inter Generales Franciæ Burdegalis Quæstor, aquis Mineralibus Galliæ Præfectus, hoc optimo Patri mœrens posuit.

****

IN JOANNIS ULMI MEDICI Libellum de Liene.

Perplexos Medicos doctissimus Ulmus, ut illis,
Cœperat à cæcâ mente tumere lien,
Aspexit, morbi purgavitque illius. Ergo,
Antiquâ ut mentis febre levavit eos,

Hippocratem Divinum, intactâ & laude Galenum,
Atque Asclepiadum sacla vetusta virũ,
Arte salutiferâ victor supereminet omnes.
Omnes & Medicâ præterit Ulmus ope.
Namq; aliorum illi sanandis artubus ægris,
Sunt Medici, his Medicas attulit ipse manus.

Obiit Joseph Scaliger, anno 1609. ætat. 69.

Scaliger étoit issu des Princes de Verone, *Petau. in Rotion. temp.* J'i ai veu l'un d'eux representé sur un Cheval dans un Cimetiere prés duquel je logeois, & il n'est gueres moins bien fait que celui qu'on voit à Rome devant le Capitole.

Clarissimo Domino, Domino de Lorme, Archiatrorum Principi, selecto à Serenissimo invictissimoque Rege Galliarum & Navarræ Henrico IV. & Præposito sacratissimi Principis sanitati.

TU peritissimus Archiatrorum dicendus es, simillimus alteri Æsculapio. Tu sacram Regis nostri Majestatem

tueris & conservas ; Tu dignũs õmni Elogio, non Regem ipsum tantùm, sed & totum Galliarum Regnum protegis, siquidem in ipso Rege vivit & conservatur Regnum. Perge totius naturæ arcana scrutari & eruere quidquid habeat pretiosius & præstantius pro tam caro capite ; immortalis hinc tibi exurget gloria & nomen æternum apud posteros, ut olim Epidauri Æsculapius, consecuturus es ; quod tibi faustum & felix possit esse.

A Paris, ce 20. Octobre 1611.

VALOT. Premier Medecin & ordinaire de Loüis le Juste.

Il a laissé quatre vingt-mille livres de rente a ses trois fils, dont l'un est Evéque de Nevers, l'autre Conseiller au Parlement de Paris, & le troisiéme Capitaine aux Gardes du Roi, d'où l'on voit combien il est avantageux d'être le premier Medecin de sa Majesté.

ce 22. Aoust 1679.

LETTRE DE MONSIEUR d'Aquin, premier Medecin & ordinaire de sa Majesté tres-Chrêtienne. Envoyée à Monsieur de Saint Martin, Docteur en Theologie.

MONSIEUR,

Vous n'auriez pas de peine à m'engager à faire l'Eloge que vous souhaitez de moi, si les Muses qui sont toûjours jeunes pouvoient simpatiser avec un homme qui commence à vieillir, & si ces Demoiselles vouloient s'aprivoiser plus aisément avec un Galant qui n'a pas pris soin de les cultiver ; mais vous sçavez bien qu'elles ne sont pas d'une humeur si docile, & vous ne vous étonnerez pas si je demeure dans le silence ; Je craindrois de ne pas loüer dignement un merite qui

m'eſt ſi connu, & de paier d'une monnoie de bas aloi, les obligations veritables que j'ai à Monſieur de Lorme : il m'a donné avec amitié & tendreſſe les premieres teintures de la Medecine, & je ferai toûjours gloire d'en avoir apris les principes ſous un ſi grand Maiſtre ; le ſoin que vous prenez de ſa memoire m'eſt extrêmement cher, je le ſeconderai avec plaiſir, & ces offices me ſerviroient de lenitif pour moderer la douleur que je reſſens encore de ſa perte. (*Nec enim ſum ambitioſus in malis, aut augere lacrimarum cauſas volo, utinam eſſet ratio minuendi; ſed heu periit Medicinæ decus & ornamentum Carolus Ulmæus, Regis Conſiliarius; Medicorum ordinatiorum primus, Franciæ quæſtor; nullus eo clarior eloquentiâ, nullus in eruendis morborum cauſis ſagacior, in evoluendis perſpicacior, in eradicandis omni remediorum genere fæcundior, ita ut blando eloquendi lenocinio infirmi corporis ægritudines demulcere nil*

minus quam efficaci Præsidiorum Medicorum auxilio percurere posset : natura virum bonum effecit & talem ars quam profitebatur excoluit ; summæ illi ingenii virtutes, magna in utraque fortunâ altæ mentis & placidæ constantia ; ubique symbolum præbuit Nobilitatis , pietatis , humanitatis , ad scientias natus , ad humanæ infirmitatis solatium destinatus , ita ut qui moriendi necessitate ad centum penè annos provectus nobis eripitur , eum festinatâ quasi maturitate celerius occidere putem.

Voila ce que je puis vous dire de ce grand homme & si les témoignages que je rends à son merite , peuvent étre de votre goût, & que vous les jugiez dignes d'augmenter le nombre de ceux que tant de gens illustres en ont dōné, vous en ferez ce qu'il vous plaira , & je ferai pleinemēt satisfait s'ils vous peuvent marquer combien j'ai destime pour vous & cōme je veux étre veritablemēt,

MONSIEUR,

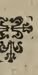
Votre tres-humble & tres-obeissant serviteur d'Aquin.

Illuſtri admodum & Reverendo Viro D. D. Michaeli à Sancto Martino, Doctori Theologo S. D.

Quod Caroli Vlmæi vitam prælo commiſeris, libenter abs te intelligo. Vix enim alias amici manibus melius parentare, aut majorem à Medicis ipſaque Medicinâ gratiam inire potuiſti, quam eximium illum virum, ornamentum ſæculi, victuris chartis tradendo. Per eas ſiquidem vivet poſteris etiam poſt cineres, frueturque honore quo fata deſtituunt magnos quoſdam viros qui præ negotiorum multitudine, vel ſæculi ſegnitie, neque propriis, neque alienis ſcriptis claruere. Claruit tamen hic noſter cùm factis, tùm honoribus, quippe trium Regum Medicus, Nobilis Venetus, Franciæ Quæſtor, ad Germaniam Legatus, jam mortalium ſaluti, jam Politicis negotiis incumbens: ac ſi tantum virum Natura ſola non caperet. Sciant poſteri fuiſſe non modò Regum & populariùm ſuorum, ſed ipſius quoque Reipublicæ Medicum. Talibus Divini honores decreti fuere priſcis tempori-

bus, cùm nondum sordidi quæstus vitiassent artem, Senecæ & Luciani testimoniis liberalissimam, & honoratissimam. Nec exigua postmodùm gloria sequuta est eos, qui, ut Ulmæus noster, eadem arte celebres, ad veterum normam mores, vitamque exegerunt; cùm nullam penè dignitatem è multis quas vel Ecclesia, vel civilis doctrina suppeditant, ab ipsis non occupatam legamus. Nom vacat exemplis immorari, quæ innumera possem tibi ex utraque historiâ afferre; ut tamen desiderio tuo faciam satis, nominabo Medico-Quæstorem & Medico-Legatos ἀναλογίᾳ *quadam respondentes virtuti, fortunæque Ulmæi. Oribasius enim (cujus multa & si non omnia extant opera) fuit familiaris & Medicus Juliani Imperatoris, ab eoque Constantinopoli. Quæstor creatus. Justinianus verò Imperator Medicum suo nomine Legatum misit ad Cosroëm Persarum Regem; quod Patrum memoriâ factum quoque accipimus à Turcarum Imperatore ad Henricum IV. Galliarum Regem. Inter hos viros celebres Medico Politicos, qui duplicatis curis Reipublicæ profuere, Ulmæum tuum colloces velim, tanquam, ut cum Homero loquar.*

χάρμα μὲν ἀγλαῒ' ποισι, κακῶν θελκτῆρ' ὀδυνάων, non ultimæ laudi ducens quòd Medicis initiaverit Daquinum, magnum illum Ludovici Magni Archiatrum. Quin & non absque providentiâ natale solum Molinis in Ducatu Borboniæ sortitus est; ut nempe Reges Galliæ ab eo ipso loco unde gloriam cognominis habuerunt, sanitatis commoda reperirent. Juvat in laudem tanti Viri desipere, cogitationes has qualescunque & Epistolam versibus claudendo, & quidem Hispanicis, tùm ut obsequar hac in re tibi, tùm etiam ut Musis meis trepidantibus consulam: nam cùm pauci apud vos Hispanicè loquantur, à paucis lectum iri spero.



A LA PIA MEMORIA

D·E

CARLOS DE LORME.

Natural de Molins en el païz de Borbon, Medico de tres Reyes de Francia, Embaxador à Alemania, &c.

DE Lorme, aquel soberano,
Ingenio de Arte no igual,
Politico Natural,
Y Esculapio Cortezano:
Fue Borbonez; y no en vano;
Borbon que à Reyes renombre
Y appellido dio que assombre,
Dio Cunas à tal virtud,
Por que tengan la salud
De adonde tuvieron nombre.
Hizieronle [digno honor
A quien tanto el Orbe precia]

Su Gentil-hombre Venecia,
Y Francia ſu Embaxador:
Talento tan Superior
Via Alemania, y dizia,
Quen los Tratados que hazia,
Curo à pezat de las Parcas
No ſolo ſus tres Monarchas,
Mas tambien las Monarchias.

VALE,

Ferdinand. Mendes, Regis Magnæ Britanniæ Medicus Ordinarius & Reginæ Archiatrus. Londini 29. Maii Styl. v. 1679.

Nobilissimo Viro D. Domino Michaëli à Sancto Martino, Doctori Theologo Romano, &c.

Frater Hugo Mathoud Benedictinũ Asceta.

MIHI propemodùm extero, & jam toties peregrino, Vir Nobilissime, scire non licuit luctûs publicì causas, & quo dolore premitur Gallia: nec adhuc mœrore debito parentarum piis Manibus Ulmæi nostri desideratissimè, nisi tu provocasses ad lacrymas. Sed casu ne factum, an ex condicto, quòd pridianæ mihi sunt tuæ Litteræ, quæ tibi jam menstruæ? Perperam certè Cadomi creditæ, segniùs Parisios transmissæ, mihi seriùs Senonis redditæ. Omnium, proh dolor! diligentior Parca fuit, quæ Virum de vitâ meritissimum præcipiti fumere sic absorpsit. Scribis nobiliores Galliæ Musas huic Appollini suo propedium parentaturas, nec te

justis obsequiis defuturum : pari cultu demereberis absentem amicum, quo viventem obstrinxeras tibi, & quidem ut ætate, sic merito & insigni scribendi charactere cæteris facile præibis; has à me Nænias postulasti, ut lugerem cum aliis virum, cujus memoriæ nostri me plura debere jure gratitudinis & necessitudinis. Sed mœrentem non solùm habebis, si me scias etiam obsequentissimum tibi.

VALE.

Senonis in Cellâ nostrâ Sancti Petri Vivi Idibus Maii 1676.

D. O. M.

Et Pia memoriæ Clariſſimi Viri D. Caroli de Lorme, Regi à Sanctioribus Conſiliis, & ejus Archiatri, &c.

HIc ſiſte gradum, Viator, ſi properas ad virtutis & gloriæ metas.

Hîc ſublimis & erectus jacet Vir Inclitus Carolus ab Vlmo, Medicinæ decus, Regum deliciæ, Galliæ præſidium, Orbis Oraculum.

Hîc generis ſplendore, ſummos olim inter Burgundos, & ipſo Venetorum Patriciatu inſignis & clarus; primis Archiatrorum infulis Regumque noſtrorum amicitiâ clarior, ſuo tandem Nomine ubique gentium clariſſimus fuit.

Minor annis & nundum ſuus legis imperio, ſed ſapientiæ dote & ætatis præſtantiâ Regi, Regnoque adultus, ab Henrico IV. Supremus Medicorum nominatus Antiſtites, illum inter alia, meruit gloriæ cumulum,

Tanto

Tanto Principi placuisse.

Virtutis merito, scientiarum omnium apice, & ingenii vigore (quo penè ad invidiam locuples & felix) in Aula celebris, Romam, Madritum, Viennam Austriæ & in Belgium missus publicus Orator docuit omnes Gallicis Liliis umbram hujus Ulmi saluberrimam esse.

Hinc à publicis negotiis ad privata Magnatum & plebeiorum solatia votis Collegarum expetitus, suâque sponte propensus, sic omnium sanitati prospexit, ut, aliarum etiam gentium consensu non minus audierit,

Orbis Æsculapius, quam Galliæ Mercurius.

Sed quod mireris Viator, si fortè cum cæteris Medicis osoribus olim despuisti, sic Hippocrati studuit Ulmæus, ut Christo totus adhæserit; sic Medicus quo nullus major, ut tamen Christianus quo nemo melior; pietate in Deum, quem impensè coluit; charitate copiosissimâ in pauperes quos arte & penu jugiter fovit; & in Ecclesiam obser-

vantiâ singulari, cujus legibus tantâ Religione paruit, ut (tacendo cætera) à Quadragesimali severitate, imò Veterum Xerophagiâ, non sine Familiarium jurgio, mortilicet proximus nusquam recesserit.

Cui tandem ad consummatæ sapientiæ decus, nec ipsa defuit ætas, decrepito Seni, sed vegetissimo:

Obiit enim penè centenarius, quasi mortem puderet felicitati publicæ invidere, aut Virum aggredi, quem tot Titulis vidit immortalem.

Sic meritis urgentibus, non Fatis; senio virtutis confectus, non ætatis, Cælo maturus & sibi, semel naturæ cessit, cui nunquam cesserat, vitamque mutavit, non amisit, die 24. Julii anni 1678.

Vixit sub tribus Francorum Christianissimis Regibus; vel (si mavis Medicinæ gratulari) sub eo vixère.

Abi jam Viator, & scito Virum hunc omnium sæculorum memoriâ dignissimum, sed qui solo ætatis computo fuit Sæcularis, enim esse, quem Nobilissimus Græcorum Vates hoc vaticinio celebravit.

Εἰς ἰητρὸς ἀνὴρ πολλῶν ἀντάξιος ἄλλων

Monsieur de Lorme fut envoïé en Allemagne vers la Duchesse de Cleves, aprés la mort de son Mari par le Duc de Nevers Prince souverain de ce Pays là ; ainsi que du Duché de Rhetel, dont chaque titre lui donnoit droit d'envoier un Ambassadeur, comme aussi ses Duchez de Mantouë & de Montferrat. Il n'est pas peu avantageux à Monsieur de Lorme, d'avoir été choisi pour ce sujet par le feu Duc de Nevers qui fut Ambassadeur à Rome, & envoié en Espagne par sa Majesté, pour le Mariage de la feuë Serenissime Reine Anne d'Austriche.

Quant à sa qualité de Noble Venitien, je crois qu'encore qu'il fust un homme de la plus riche taille, de la meilleure mine, des mieux disans & des plus accomplis, que neanmoins les Venitiens voulurent l'honorer de cette qualité en consi-

deration du Roi dont il avoit l'honneur d'être un des Medecins, puis qu'ils prennent d'ordinaire cent mil écus de ceux qu'ils honorent de cette qualité, & qu'ils la lui donnerent gratuitement.

L'argent est la chose du monde que les hommes cherissent le plus, neanmoins Monsieur de Lorme n'en prenoit point de ses malades, ce qui est dautant plus loüable que Theodore de Majerne premier Medecin & Ordinaire du Roi d'Angleterre, étant incommodé d'une foiblesse de nerfs en ses jambes, prenoit un Jacobus valant douze francs de chaque degré qu'il montoit en la maison d'un malade. Les langues étrangeres sont si considerables que l'Empereur Charle V. disoit que l'on étoit autant de fois homme que l'on possedoit de langues; Monsieur de Lorme en sçavoit plusieurs, particulierement la Grecque, l'Italien-

ne, & l'Eſpagnol : il excelloit tellement en cette derniere que notre Sereniſſime Reine l'aiant mandé pour ſçavoir ſon ſentiment d'une maladie qu'eut Monſeigneur le Dauphin il y a quelque temps, elle diſt n'avoir jamais mieux entendu parler ſa langue Eſpagnole que parloit Monſieur de Lorme : il n'excelloit pas moins dans l'Italienne, car le Cardinal Antoine l'aiant invité à un magnifique banquet qu'il faiſoit aux plus ſçavans de Paris, avant ſon retour à Rome, il adreſſa un diſcours de ſept ou huit periodes à ce grand Cardinal, avant qu'on ſe miſt à table, ſon Eminence diſt enſuite qu'il parloit auſſi bien Italien que lui, & quant à la langue Grecque il citoit fort ſouvent des paſſages de Galien & d'Hipocrate.

Monſieur Gaumin decedé Doyen des Maîtres des Requſtes de Paris, dedia un Livre intitulé,

Theodori Prodromi Philosophi Rhodantes & Dosicles amorũ Libri 9. Græcè & & Latinè, interprete Guillelmo Gaumino Molinẽsi à Monsieur Charles de Lorme, il est Imprimé à Paris, en l'an mil six cens vingt-quatre, chez Toussaint Dubré aux epics meurs: j'en ai fait venir l'Epître dans le dessein de la donner au Public, ainsi qu'un Eloge de cent vingt vers faits par le méme Auteur en sa faveur: mais j'ai remarqué que ce sont des pieces grandement longues, si elles pouvoient se separer, j'en donnerois une partie au Public: mais je craindrois de leur ôter leur grace, & leur force, je me contenterai d'en donner seulement les titres.

Amplissimo ac Doctissimo Viro D. D. Carolo de Lorme, Regis Consiliario & Medico ordinario, Cognato suo, Gilbertus Gauminus, Decanus Senatorum Sacri & supremi Consistorii Regii S. D.

Le titre de l'Eloge porte, *Ad Claris-*

ſimum & Doctiſſimum Virum Medicum ordinarium Elogia, Mais je ne puis paſſer ſous ſilence deux vers faits par Monſieur Gaumin pour l'Epitaphe de Monſieur de Lorme le Fils.

Qui jacet hoc tumulo, quam multos vivere fecit,
Tu minere, hoſpes, hunc potuiſſe mori?

Monſieur Gaumin n'étoit pas ſeulement un bon Orateur & un bon Poëte, mais encore tres-versé dans la connoiſſance de quatorze langues outre la Françoiſe, à ſçavoir la Latine, la Grecque, l'Italienne, Eſpagnole, l'Hebraïque, la Flamande, l'Angloiſe, la Siriaque, la Caldéenne, l'Egiptienne, la Phenicienne, l'Arabeſque, l'Ethiopienne & l'Alemande.

Il ſeroit à ſouhaiter que tous les Eccleſiaſtiques & tous les Religieux appriſſent au moins les langues Italienne & Eſpagnole, afin de pouvoir entendre les Livres de Sermons & autres choſes ſpirituel-

les qui ſont en ces langues là, cette diverſité de langues les empécheroit de s'ennuier dans l'étude, dõneroit une grãde force à leurs diſcours & particulierement la langue Eſpagnole : mais je ne veux obmettre les Peres Benedictins, fort curieux d'apprendre la langue Hebraique, comme étant la mere de toutes les autres, ils ont pour cét effet en chaque Province une maiſon, où ils la font enſeigner : c'eſt en l'Abbaie de Saint Ouen de Roüen où l'on l'enſeigne à preſent pour la Province de Normandie.

LETTRE DE MONSIEUR l'Abbé Bourdelot, Docteur en Medecine, & directeur de l'Academie de Lettres de Monſeigneur le Prince de Condé, envoiée à Monſieur de Saint Martin, Docteur en Theologie à Caen.

MONSIEUR,

Je vous ſuis bien obligé d'avoir

penſé à moi, pour avoir des con-noiſſances particulieres du merite de feu Monſieur de Lorme : c'étoit un homme ſingulier qui avoit fait grand bruit dans le monde, & qui s'étoit fort diſtingué, Ariſtote appelle ces ſortes de gens la [Medici gratioſi.] Il avoit de l'eſprit au deſſus de ſa Profeſſion, ſçachant parler Italien, & Eſpagnol, il ſçavoit de l'Hiſtoire, il en racontoit avec emphâſe, il avoit de la dignité, & avoit acquis de la creance parmi les perſonnes de condition, ſon cœur étoit noble, non ſali par l'avarice qui deshonore tous ceux de cette Profeſſion là, s'il avoit quelque défaut c'eſt un peu de vaine gloire, & ſur la fin il devint colere quand il voioit qu'on n'avoit pas pour lui toute la deference qui lui étoit deuë, au fond c'étoit le meilleur homme du monde, il diſoit aſſez de bien de moi quoi que nous fuſſions brouil-

lez, il avoit peu d'entrée dans les raisonnemens Phisiques, & dans les nouvelles découvertes : mais dans l'étenduë de la doctrine Galenique il à trouvé des choses beaucoup utiles & bien imaginées, c'est lui le premier en France qui a fait boire les eaux minerales chaudes, elles ne servoient qu'à beigner ou à donner la douche, on n'auroit osé en avaler une cuillerée, & Junon en fist boire à Hercule pour le faire enrager ; il a donc commencé à les faire prendre par dedans avec de certaines distances, mesures, & quantité toutes judicieuses, mais pour la douche il a trouvé une chose rare qui ne peut venir que d'une meditation profonde ; on avoit accoûtumé de donner la douche sur des parties foibles, accablées de fluxions pour leur donner une nouvelle vigueur & resoudre des humeurs glaireuses qui étoient embarrassées, cela par

fois reuſſiſſoit, mais le plus ſouvent aux infirmes qui en uſoient la fiévre s'allumoit & encore plus ſouvent les parties ſur qui la douche tomboit s'enflammoient, & ſur elles il ſe faiſoit une fonte des humeurs de tout le corps, non ſans un grand danger des malades; Monſieur de Lorme apporta le remede qu'il falloit a ces deux inconveniens, il ne fit plus donner la doüche qu'il ne fiſt boire de l'eau de Bourbon en méme-temps, cette eau ſe repandant interieurement par tout le corps empeſcha les eſprits de s'enflâmer par la chaleur & emotion que donne la douche, mais voici l'effet d'une belle meditation, avant que donner la douche ſur une jambe qui étoit malade, il la donnoit aux bras, aux épaules, aux hanches, cuiſſes, de la jambe ſaine avec les frictions accoûtumées, & enfin il la faiſoit dõner à la jambe malade ſans

crainte de fievre ni de fluxion, car par tout le corps les humeurs étoiēt en exercice pour trouver du jour dans leur agitation, pour s'evaporer & sortir du corps par tous les pores dont la peau est remplie, ainsi les esprits repandus par tout le corps s'evaporoient & n'inondoient point la partie malade : quelques envieux l'accuserent d'avoir prescrit cette boisson pour avoir lieu de faire demeurer plus long-temps à Bourbon les beuveurs d'eau, mais il n'étoit pas homme interressé, il avoit de la candeur & nous voions la raison de cette sorte de pratique ; il s'est servi de toutes les manieres par lesquelles l'usage de ces eaux pouvoit étre utile, mais comme il y a des personnes qui s'enivrent de leur vin, il étoit si fort entesté de ces eaux, qu'il les ordonnoit à toutes sortes d'incommoditez, se persuadant qu'elles les gueriroient toutes, disant à

tout le monde qu'elles étoient divines, & qu'il ne falloit point interrompre leur ouvrage par aucun autre medicament : j'eus pourtant la hardieſſe d'ordonner des opiates apperitives pour des rates bouffies & pour des obſtructions inveterées avec ſuccez, j'i ordonnai la poudre Emetique par deux ou trois fois, avec laquelle je gueris des Epileptiques tombant tous les jours ou ſouvent depuis ſix, ſept ou huit ans. Pendant qu'on prend des eaux l'effet de l'Emetique eſt ſans aucune fatigue ni danger, la boiſſon des eaux chaudes ſulphurées à amolli les membranes qui ſont ductiles, & a detrempé & fondu des humeurs tartareuſes qui étoient dans le fond du Meſantarre de la Rate du pancreas; j'ai gueri par ces voies des malades qui avoient été à Bourbon deux ou trois fois inutilement. Quant à la boiſſon pendant la dou-

che, je l'ai toûjours approuvée, mais comme je m'étois apperçeu qu'elle avoit échauffé certaines personnes qui avoient les entrailles brûlantes, je fis boire en quantité de la decoction hepatique & rafraichissante aux personnes qui avoient besoin de la douche, j'i trouvé un secours plus asseuré qu'à la boisson de l'Eau minerale; feu Monseigneur le Prince s'en trouva fort bien, quand on lui donna la douche aux pieds dont il ne pouvoit se servir, pour avoir été travaillé de goutes longues & douloureuses. Monsieur de Lorme se jetta dans la Chimie & travailla sur l'Antimoine dont il se servit fort utilement & courageusement, il fit par là de belles cures, il mêla la poudre d'Algarot & l'Antimoine Diaphoretique en diverses compositions qu'il appelloit cordiales & deobstructives, & surmonta des maladies rebelles. Quant au

foie d'Antimoine qu'on ne prenoit qu'en infusion, il le donna en substance : ceux qui l'imitoient en donnoient cinq ou six grains, celui-ci en augmenta la dose par une hardiesse sage, il en a ordonné iusqu'à trente & quarante grains, & ainsi il a gueri des personnes qu'on croioit qui etoient incurables. Je fus appelé pour une personne de grande qualité qui ne pouvoit marcher pour avoir de grands tournoiemens de teste; Nous sçûmes qu'un Chirurgien lui avoit gueri des Pustules Veroliques qui lui avoient paru sur le front avec une pommade où il y avoit du Mercure : je crus que le vif argent étoit entré dans sa teste & y causoit le vertige, j'i étois bien embarrassé, Monsieur de Lorme dit qu'il emporteroit tout cela par une prise d'Antimoine : c'étoit à lui à conclure, il étoit l'Ancien, notre homme prist l'Antimoine, fut gue-

ri entierement de ſon vertige & ſe fit penſer tout à loiſir de ſa verole, mais j'admirai l'effet ſi prompt de ſon remede.

On dit qu'il avoit cinq ou ſix boëtes de Jalap & Sené en poudre, & de preparation d'Antimoine qu'il diſoit étre des perles preparées dont il faiſoit un laict de perles, il répondoit à des gens facheux qui queſtionnent, que c'étoient des remedes que des Anges avoient preparez. Bien que je n'euſe pas de ces manieres de parler, & que mon procedé ſoit naif en parlant de la cauſe des maux & de la compoſition des remedes, j'approuve fort ces manieres hautes & fieres envers les malades, leſquels ont preſque tous le ſens petit; ils ſont dans la derniere ignorance de la Medecine & parlent preſque toûjours comme des égarez, la douleur ou l'idée grande qu'ils ont de leur mal leur fait dire

mille pauvretez, l'authorité que Monsieur de Lorme se donnoit, leur imposoit silence & les jettoit dans le dernier respect: ce que Guenault faisoit brusquement, celui-ci l'accompagnoit d'une eloquence soûtenuë par de grands mots, à le voir il étoit terrible, la vieillesse où il étoit parvenu, donnoit une impression forte de la bonté de ses remedes, ainsi s'est maintenuë sa grande reputation: j'ai veu tout Paris prendre de ses bouillons rouges lesquels faisoient du bien, mais son autorité à paru principalement en ceci, & la sotise des malades qu'il faisoit prendre des lavemens par la bouche, comme un Chimiste appellé Loque qui à fait bien du bruit, faisoit prendre aux personnes les plus delicates & dedaigneuses en douze heures quatre verres de la méme decoction où il ajoûtoit le Polypode, le Sené & la Casse infusez, & di-

ſoit à tous venants qu'on n'avoit jamais trouvé un purgatif mieux inventé ni plus facile à prendre, Monſieur de Lorme aprés tout avoit bien du merité & de la vertu, mais il connoiſſoit la pauvreté & la ſottiſe de l'eſprit des hommes, dont il a tiré prudemment les avantages qui s'en peuvent tirer : cette qualité qu'il avoit de diſtinguer nettement les choſes, m'a laiſſé autant d'eſtime pour lui que ſes autres qualitez qui étoient fort rares ; vous verrez, Monſieur, par ma lettre que je l'avois fort etudié, j'avois gueri Bonin Docteur en Medecine d'une maladie pour laquelle on l'avoit deſeſperé, j'avois eu à mon ſervice un valet qui avoit été à lui pendant ſix ans & qui lui preparoit ſes remedes, ainſi j'étois inſtruit plus particulierement que qui ce ſoit de ſes manieres. Je vous envoie un échantillon de ce que j'en ſçai, mais

quand il vous plaira je vous en dirai beaucoup d'autres ſingularitez, étant bien aiſe de vous témoigner par mes complaiſances, le ſouvenir que j'ai des civilitez & honneſtetez dont vous avez uſé envers moi & qui m'obligent d'être

MONSIEUR,

Votre tres-humble & tres-obeïſſant ſerviteur,
BOURDELOT.

A Paris, ce 15. Avril 1679.

Monſieur de Lorme me diſoit qu'il ne feroit jamais rien imprimer touchant ſa Profeſſion, veu qu'il n'étoit pas poſſible de mieux écrire que Galien & Hippocrate, & qu'il n'approuvoit point de Livres nouveaux que ceux des Autheurs des voiages qui parlent de choſes qui conſiſtent en la veuë, & dont il n'i a qu'eux qui aient la connoiſſance: s'il n'a pas donné dans les nouvelles découvertes, c'eſt qu'il ne l'a pas jugé a propos, car il avoit un tres-grand eſprit qu'il à conſervé entier juſqu'à la fin de ſa vie contre la coûtume ordinaire des hommes; il metoit la principale perfection d'un homme dans le bon ſens & à bien raiſonner.





Le 22. Aoust, 1639.

EXTRAIT DES LETTRES choisies du Sieur Balsac.

A Monsieur de Lorme Conseiller du Roi en ses Conseils, & Medecin ordinaire de Sa Majesté.

MONSIEUR,

J'ai trouvé tres-belle la Medaille d'argent dans laquelle vous ressuscitez Hippolite avec ces trois mots [Diis geniti potuere.] Mais je soûtiens de plus que le nom de demi-Dieu ne vous sçauroit étre contesté que par ceux qui ignorent le merite de Monsieur votre Pere & la noblesse de votre science.

Le 10. Octobre, 1625.

LETTRE SEIZIEME DE *l'Eloquent Balsac, à Mr. de Vaugelas.*

LA bonne opinion que vous avés de moi, fait plus de la moitié de mon merite, &c. Car de me guerir de tous mes maux, vous ne voudriez pas l'entreprendre sur Monsieur de Lorme. Ce me sera assez que vous lui fassiez lire en cét endroit que je lui demande la vie, & que s'il ne tient qu'à lui obeir pour me conserver, je mets déja ses ordonnances immediatement aprés les commandemens de Dieu. Il n'i a point de remede qui soit de mauvais goût, quand son éloquence le prepare, ni de douleur qui ne s'adoucisse par ses paroles, avant que d'étre vaincuë par son art: les causes les plus éloignées lui sont aussi visibles que les plus ordinaires

effets, & si la nature s'étoit fait voir toute nuë à lui, il n'auroit pas reçû plus de communication de ses secrets qu'il s'en est acquis de connoissance. Qu'il me donne donc de meilleures nuits que celles que j'ai euës depuis six ans que je veille, qu'il accorde mon foië avec mon estomach, qu'il finisse cette guerre civile qui trouble tout le dedans de mon corps, s'il veut que je ne vive plus que pour sa gloire & pour persuader au monde qu'il ne doit rien à ces Princes Arabes qui ont exercé la Medecine, & aux Dieux mémes qui l'ont inventée. Certes si les honneurs purement humains que quelques-uns de sa Profession ont autrefois méprisez, lui semblent trop peu de chose, & s'il ne se contente pas d'une reconnoissance civile, je suis tout prest de l'appeller mon Sauveur & de lui faire des Autels & des Sacrifices.

*** ******** ******* *****

EXTRAIT DU LIVRE IN-titulé, Romani Pinæi Pagerii Latina, *Imprimé à Paris chez Quesnel, en 1629.*

Viro Clarissimo, Carolo de Lorme, Regis Consiliario, sæculi sui Æsculapio, Franciæ Quæstori, &c.

Ludimus omnes aut ludimur, Vir præclarissime, & alterutram Plinii junioris villam, Comœdiam videlicet occupamus aut Tragœdiam; hæc rerum humanarum scena est, in quâ personam quisque suam gerimus, & qui bellissimè omnium mimos judicio suo effingunt, ii ipsi detractâ ut plurimum larvâ exploduntur, illique adeò sedent vilia ad catastam mancipia, ad quorum lumen & imagines furens gratiâ vulgus exclamat. Quin & ille superbientis naturæ partus, cui toto terrarum orbe laborans fortuna non suffecit, universi Dominus Macedo, panem, peram, aquam, sordes & pædorem Cynico invidet ac vicissim triumphatoris laureas

protervè canis impurus allatrat. Circulatorem id genus de trivio in hac meâ commentatione deprehendes, qui regios. Aulicorum honores subhastabit, in rusticorum vitâ ingenuâ quietissimam elevabit innocentiam & sibi mortalium soli cum lacerâ lacernâ purissimam superorum beatitatem solemnibus verbis copulatam gratulabitur. Quam tandem hîc tu, qui pellendis profectò morbis Deus es, restituendis moribus medelam adhibebis? Aut quo tam acrem rutam, tam dulci mitigabis pulegio? Ars mediùs fidiùs, hac in parte longa, vita brevis, nisi fortè amabilis insanienda est insania, ut cùm vix ullidetur esse in vado, complexis invicem manibus fluctuantes ultrò citróque jactati, rideamus.

Consultation de Monsieur Maloüin, Ancien Medecin de Caen, faite à l'Illustre Monsieur de Lorme.

NObilis Vir sexagenarius & amplius, somnolentus, jecoris temperie calidâ, capitis verò & reliqui corporis frigidâ & humidâ praditus, corpore satis pingui,

de hebetudine visûs & totius lateris dextri imbecillitate jam à longo tempore ortâ conqueritur, ex cujus otioso vitæ genere, principum partium diversâ temperie, viscerum nutricium impuritate, somnolentiâ & taciturnitate non mediocrem in cerebro seri pituitosi proventum factum fuisse manifestum est, qui naturali cursu impedito in varias sedes præter naturam irruit tam in opticos, & recurrentes nervos quàm in linguam ipsam, ubi ex hebetiori visu cæcitatem, ex balbutie aphoniam minatur; illorum etiam humorum portio nervorum processus affecti lateris irrigans, stuporem maximum & imbecillitatem, venturæ Paralyseos præsagium, induxit: metus etiam est, cùm caput ejusmodi excrementis pituitosis scateat, ne ex inopinato in principium spinæ dorsi & partes subjectas decubitu perfectam paralisim, aut si in cerebro subsistat, apoplexiam, aut veternosum aliquem affectum excitet. Cùm victu conveniente servato ad hujus affectus curationem varia ex arte sine insigni profectu celebrata fuerint remedia, phlebotomiæ, purgationes, jam corpus universum caput que ex intervallis brevioribus repurgandum, sarculis

& cucuphâ roboranda cervix, & tota dorsi spina frictionibus & litu nervuli ante somnum inungenda, atque etiam redundans toto corpore pituita decocto chinæ & salsaparillæ absumenda, non omissis Apophlegmatismis, posteà cauteriis scapularum angulis superioribus appositis: sic bene præparato corpore fortè profuturus erit usus aquarum Borbonensium, quamobrem à vobis Apollinares suppetias postulat.

Hac breviter Cadomi scripta 10. Julii anni 1649. Signé Maloüin, pour Monsieur de Repichon, Thresorier géneral de France à Caen.

Je consultois Monsieur Maloüin selon l'avis d'un Precepteur que j'ai eu fort versé en la Medecine, qui le tenoit pour un des plus habiles de cette Province, mais aiant connu Monsieur de Lorme il y a 6. ou 7. ans, il m'ordonna en une seule fois ce que je devois faire tout le reste de ma vie, & s'il m'arivoit quelque accident extraordinaire, je le consulterois encore.

J'ai été travaillé de la méme incommodité que Monsieur de Repichon, & l'aiant fait sçavoir à Monsieur de Lorme, il me manda de dormir sept heures la nuit, & il dist que je ne dormirois point pendãt le jour ce qu'aiant fait, le mal me quitta.

ERUDITISSIMO VIRO D. D. Maloüin, Doctori Medico salutem.

Quandiu conjicere licet ex iis quæ à te scripta sunt de variis affectibus quibus detinetur vir nobilis, ætate gravis, metus reverâ esse debet ne ille in paralysim non modo sed etiam aliquando in Apoplexiam incidat, licet enim visus hebetudo alioquin tribui possit spirituum paucitati & impuritati, attamen ingens illa in somnum propensio cum dextri lateris imbecillitate & balbutie inditia sunt oppleti cerebri & sero multo velut inebriati, quod cùm esse non possit sine plethorâ & cacochymiâ insigni ac intemperie inæquali diversarum partium, propterea imprimis de-

plendum videtur & purgandum universum corpus, postea vero uniquique parti prout videbitur prospiciendum., quæ vix aliis poterunt arceri præsidiis quam iis quæ ab experto Medico proponuntur. A venæ sectione fortè sibi metuit propter ætatem, crederem tamen ex utroque brachio tuto celebrari posse unius septimanæ spatio, exhibito inter utramque venæ sectionem cathartico ex foliis Orientalibus confectione universali, syrupo rosarum solutivo quibus utiliter succedet saphænæ apertio ut & catharsis paulo validior, dissolutis in prædictâ potione 2. aut 3. electuarii de citro, vel Diacarthami, quam postremam purgationem alternis diebus vel saltem bis in hebdomadâ iterandam esse censeo, donec depleto universo corpore, depletum quoque sufficienter caput videatur, atque tunc locus erit pyreticis utrique angulo superiori scapularum admotis, apophlegmatismis ex salviâ & similibus, litui spinæ totius ex oleo de castoreo vel de carabe, cucupliâ & milio, sale & floribus stiechados & anthos ad absorbendas humorum reliquas: decoctum salsæparillæ proderit in potu ordinario: poterit tamen ma-

gis prodesse, si aliquando cyathus ejusdem decocti exhibeatur manè solutiuus ex 3. iij. foliorum Orientalium; quòd si progressu temporis & remediorum usu videatur invaluisse hepar, ad flebellationem erit recurrendum & jusculis carnis vitulinæ cum herbis refrigerantibus illud erit contemperandum. Crederem etiam aquas Borbonenses profuturas depleto & repurgato corpore, si per vires eas adire liceat. De Lorme, Guenault Lutetiæ Paris. 16. Jul. 1649.

Monsieur de Lorme treta une Demoiselle qui avoit le sang tout pourri & méme gangrené. Il la rafraischissoit avec du bouillon rouge, & lui faisoit prendre une purgation mediocre tous les huit jours: quand elle avoit mangé, elle avoit l'Estomach rempli de phlegmes. Il lui conseilla de faire passer dans sa gorge un bâton de sauge attaché a un morceau de baleine bien deliée qui la faisoit vomir. Ce remede la fist vivre encore vingt-cinq ans & on desesperoit de sa vie auparavant.

✤✤✤✤✤✤✤✤✤✤✤✤:✤✤✤ ✤✤✤ ✤✤✤

MADAME LA DUCHESSE Mazarin, Femme du Duc de méme Nom, qui étoit Gouverneur de Bretagne, pria les Medecins de Nantes d'écrire à Monsieur de Lorme, sur une Fiévre qui la travailloit avec des vertiges, & de l'exhorter à ne lui point ordonner de seignée : voici son sentiment qu'il fit sçavoir au Doyen des Medecins de la Faculté.

NObilis Mulier quæ ægrotat (Viri Doctissimi) valde periclitatur, nam vestrâ elegant epistolâ scio ipsam vaporibus jam multoties affectam fuisse, quapropter debet uti per quinque dies camphoræ in aqua fontaneâ dissolutâ, manè singulis dictis diebus & pro certo à vaporibus levabitur ; at aliâ vice quod ad ejus febrim pertinet, cùm sit majus in ea vitæ discrimen, ideò etiam magis habenda est animi cautio, & oportet Principissæ animam verbis spe plenis demulcere, quippe Deo freta, nostrorum que vi remediorum sanari poterit, & ut hoc eveniat debet fieri

præparatio hæc quæ ſequitur. Nempe vigilia medicinæ ſumptionis circiter quatuor horas veſperè juſculum potabit nobilis febricitans, confectum ſolùm modò ex gallina, ac vituli pedibus cum chicorea ſilveſtri, oxali, beta, atque lapatho hamæ todeos. Poſtea, hoc ſumpto juſculo, decumbet, & cautiùs cavete ne frigeſcat: ſicque pernoctabit & manè tertia hora dabitur illi dulce medicamen, compoſitum ex Amigdalarum decocto in quo debet fieri infuſio foliorum Or. deinde mixtionem hanc ſuper cineres ardentes apponetis per ſpatium duarum horarum vigilia potationis & poſtea tranſcolabitis linteo minutiſſimo; una hora ante potationem infundeti y r up. aſſumet Medicinam dicta hora. Quà quidem hauſtà, mantilia calida ſuper pectus apponet, & ſi nauſea nocere velit, præſtat habere ſuccum citrinum in ore cum ſaccharo pauco, ex quo guſtare licebit, modicà tamen quantitate. Sic à ſumpto medicamine duabus horis elapſis, dabitur illi juſculum anteà laudatum; ſi unum non ſufficiat, alind aptari debet, & potiùs interùm atque iterùm debet repeti, quoniam

medicamenta adjuvabit jusculum illud, & nobilis ægra tutiùs salvabitur. Cùm abhorreat à phlebotomiâ, bis aut ter, uno interjecto die sudabit: & ut facilius sudor effluat & ne debilitentur vires, potabit antè vinum mixtum sacharo, ac cinnamomo. Sanata à morbo, uti debet, donec ver incipiat, à pastu conservâ Rosarum sive mâlis cotoneis saccharo condîtis & sic vivet feliciter, quod ab omnipotenti Deo ex totis præcordiis efflagito, cum præsenti valetudinis testauratione atque illius conjugis invictissimi nec non clarissimi conservatione.

Subditus vester Carolus de Lorme. M. D. R.

Datum Parisiis 29. Septemb. 1664.

Pro nobili uxore invictissimi D. D. Ducis Mazareni Pro Regis in Aremorica, &c.

LETTRE DE MONSIEUR le Marquis de Montreüil & d'Echauffour, & Comte de Cizei.

J'Ai bien du regret de ne pouvoir vous satisfaire sur tout ce que vous me demandez touchant feu Monsieur de Lorme le Fils, je vous dirai seulement que j'ai eu l'honneur d'être Page de la Chambre du Roi depuis mil six cens dix-huit, jusqu'en mil six cens vingt trois, & qu'il étoit premier Medecin & Ordinaire de Sa Majesté; il avoit son appartement dans le Louvre, entre celui de Monsieur le Duc de Candale, premier Gentil-homme de la Chambre, & entre celui du Marquis de Ramboüillet, premier Maitre de la Garderobe: Sa Majesté le parloit fort souvent devant tout le monde, & il étoit tres-cheri de toute la Cour pour être fort prompt à

rendre gratuitement ſervice à un chacun. Je ſuis avec beaucoup de paſſion.

MONSIEUR,

Votre tres-humble & tres-obeïſſant Serviteur,
ERARD LE GRIS.

De votre maiſon, à Beuville proche de Caen, le 1. Fev. 1680.

Si Monſieur de Lorme avoit été du temps que l'on n'enterroit point en terre * Sainte ceux qui n'avoient rien donné à l'Egliſe, la fondation ſuivante l'auroit exempté de cette diſgrace, puis qu'on lit chez les PeresCarmes du Moulins.

* *Salvianus lib. de pro.*

D. O. M.

MEssire Charles de Lorme, Conseiller d'Etat du Roi, Medecin ordinaire de Sa Majesté, Tresorier General de France à Bordeaux, Intendant des eaux minerales de France, à fondé en cette Eglise une Messe à perpetuité, avec Dame Anne Hebert sa femme, par Contrat du quinziéme Juillet 1649. par devant la Geneſt & François Hovillard qui ont la minutte pour le prix de 2636. livres contant.

Priez Dieu pour eux.

L'Epitaphe suivante est placée dans la belle Chapelle de Monsieur de Saint Martin, Docteur en Theologie, chez les Reverends Peres Cordeliers de Caen.

EPITAPHIUM.

CAROLO de Lorme, Molinensi, Scutifero, & in supremo Regis Consistorio Consiliario, Regum Christianissimorum Henrici magni, Ludovici justi & Ludovici XIV. semper Augusti, Archiotrorum primo, viro artis Medicæ ad miraculum perito, ut & Linguarum Latinæ, Græcæ, Italicæ & Hispanicæ, annum ætatis 91. agenti, Medicinam gratis exercenti, nec non Nobili Veneto, Is legatione fructus est in Germaniâ, & Illustriss. Gauminus scripsit græcè in ejus gratiam.

Habuit patrem Joannem de Lorme, Scutiferum, in supremo Regis Consistorio Consiliarium, primum ac ordinarium Medicum Henrici III. qui singulari doctrinâ Galenum & Hippocratem adæquabat. Obiit anno ætatis 88.

LETTRE DE MONSIEUR de Lorme à Mademoiselle de Kerbuton Fille du Marquis de Corlieu de la Ville de Vannes, Intendant de Camp dans les Armées de sa Majesté, &c.

MAdemoiselle, je suis plus aise que vous soiez tombée entre mes mains pour la conservation de votre santé, qu'entre celles d'aucun autre Medecin: comme vous étes d'une tendre complexion, ce qui est ordinaire aux personnes de votre qualité, il vous faut user de mon bouillon rouge & vous tenir toûjours chaudement, ne vous decouvrez point la gorge, parce que cela cause plusieurs catarres & fluxions, ne vous pressez jamais la poitrine de peur de pulmonie, ne mangez point de melons, de pesches, d'abricots ni de prunes; car tout cela est ennemi de votre sexe; & vous

peut causer des suffocations : le sucre ne vaut rien, car il est rempli d'un sel corrosif qui fait beaucoup de mal, témoins les dens qui s'en gâtent, ne passez point les nuits aux bals & aux dances de peur de pleuresie aprés vous être échauffée, ou d'insomnie : en ce faisant vous conserverez votre santé & vous ne serez point sujette aux inconveniens de quantité de Dames.

****

LETTRE DE MONSIEUR de Lorme à mondit sieur de Kerbuton, Marquis de Corlieu, Intendánt de Champ, &c.

JE ne veux point m'étendre à vous mander des complimens, car les Cavaliers à l'armée ont d'autres occupations qu'à lire de longues Epîtres ; c'est pourquoi je ne vous mande rien que de la conservation de votre personne, qui est de

boire jamais d'eau étant échauffé, ni dans la trop grande alteration, de peur d'être attaqué de pleuresie.

De ne vous arrester jamais à joüer pendant le temps de dormir.

Servez-vous d'Antimoine s'il vous arrive quelque maladie.

Si vous étes blessé, faites souvent changer les linges & penser votre plaie.

Ne soiez jamais temeraire jusques a faire faire des bons à votre cheval, crainte de vous casser quelque vaisseau du poulmon.

Passez vous plûtost de viande pour un repas que de manger de la chair immédiatement aprés qu'elle aura été tuée.

Prenez toûjours de bons vétemens, & méme pendant l'Eté & ne vous deboutonnez jamais l'estomac

N'engendrez point de melancolie & vous vivrez, [Dum modò possis bombardarum devitare globulos

bulos.] C'est votre fidele serviteur Charles de Lorme.

❦❦❦❦❦❦❦❦❦❦❦❦❦❦❦❦❦❦❦

LETTRE DE MONSIEUR de Marotin Avocat au Parlement de Paris, addressée à Monsieur de Saint Martin Docteur en Theologie.

J'Ai receu votre lettre du vingt-cinq du passé, je vous dirai pour réponce que je n'ai point eu la curiosité de sçavoir la methode de Monsieur de Lorme à traiter les maladies, non plus qu'à desirer de lui les secrets rares qu'il possedoit dans la Medecine, qu'il a professée avec plus d'éclat pendant plus de soixante années, qu'aucun qui l'ait exercée de nos jours; ce que j'ai obtenu de son amitié pendant quarante cinq ou cinquante années, a été son assistance auprés de mes amis qui ont receu de lui des secours si efectifs dans les occasions

de maladies pressantes & perilleuses, que les Apoticaires qui les servoient prenoient les ordonnances dudit sieur de Lorme pour des pieces de cabinet, qu'ils conservoient pour s'en servir au besoin dans leur Profession; ce que j'ai desiré de lui, ça été de lui voir faire deux fois le laict de perles & le mercure de vie, qui sont des plus beaux secrets de la Chimie.

LETTRE DU TRES-REVEREND Pere Ragvaine, Predicateur de la Compagnie de JESUS, & Recteur de la Maison du Noviciat de Roüen, écrite le septiéme Mai 1680.

MONSIEUR,

Vous m'avez fait l'honneur de m'envoier l'Eloge du feu tres-Reverend Pere Yves de Paris Capucin, & depuis peu la Preface du Li-

vre de Medecine que vous faites
dessein de donner, au Public, je vous
suis bien obligé de l'une & de l'autre
de ces faveurs, & je voudrois
pouvoir vous en marquer ma reconnoissance:
comme il vous est honorable
d'avoir du zele pour procurer
de la gloire aux grands personnages,
il est juste que tout le monde
vous en sçache gré, asseurement
vous ne pouviez pas faire valoir le
merite de deux plus grands hommes
que du tres-R. P. Yves Capucin,
& que du tres-sçavant & du tres-celebre
M. de Lorme, qui a fait tant
d'honneur à la Medecine depuis
quatre vingt ans, & dont les remedes
recueillis & donnez par vous seront,
à ce que j'espere tres-utiles;
on ne peut douter que venant d'un
homme qui a vécu prés de cent ans,
ils ne soient excellens, & que le recueil
exact que vous en dõnerez ne
contribuë à la longue vie de plus de

perſonnes que ce tres-celebre Medecin n'en a gueri pendant la ſienne & ſi comme vous le pretendez votre livre eſt utile aux hômes Apoſtoliques qui vont au delà des mers pour le ſalut de leur prochain, & qui aiant quelque talent pour ſervir à la ſanté des corps, trouvent plus d'entrée dans l'eſprit de ceux qui veulent gaigner à Dieu, vous aurez ſans doute part, Monſieur, au merite des travaux de ces hommes courageux qui ſe ſacrifient genereuſement pour la gloire de Dieu. Je ſouhaite que vous profitiez le premier des belles & rares connoiſſance qu'avoit M. de Lorme, c'eſt dans cette veuë que je prie la bonté Divine de vous conſerver d'ici à longues années, vous aſſeurant que je ſerai toute ma vie avec reſpect.

MONSIEUR, *Votre tres-humble & tres-obeiſſant Serviteur Ragvaine de la Compagnie de JESUS.*

LETTRE DE MONSIEUR *Mendez Espagnol de Nation, Medecin Ordinaire de la Serenissime Reine d'Angleterre en faveur du Bouillon rouge.*

MONSIEUR,

Il y a environ huit jours que je receus une lettre de votre part, qui m'est dautant plus agreable que je n'avois pas apris de vos nouvelles depuis quelques temps. Je suis bien aise que le bouillon rouge de M. de Lorme fasse des merveilles en votre endroit, & que pour en prendre tous les jours depuis prés de six ans, vous vous conserviez en une parfaite santé; quand cét honneste homme, & tres-sçavant Medecin n'auroit fait en sa vie autre chose de remarquable, il meriteroit pour celle-ci non seulement qu'on lui

fiſt des Eloges, mais encore qu'on lui élevaſt des Statues. Je ſuis fort aiſe de connoiſtre ce remede, je l'ordonnerai à mes malades quand l'occaſion s'en preſentera, je demeure avec beaucoup de reſpect, & de paſſion

MONSIEUR,

Votre tres-humble & tres-obeïſſant ſerviteur,
DE MENDEZ.

A Londre ce 21. Novembre 1679.

LETTRE DE MONSIEUR de Bertout Chanoine à Coûtance, écrite en faveur des eaux de Bourbon à Monſieur de Saint Martin, Docteur en Theologie demeurant à Caen.

MOnſieur il y avoit ſix mois que je ne pouvois marcher,

& que je ne m'aidois point de mes bras, ni de mes mains, ensorte que je ne pouvois pas faire le signe de la croix, ni méme porter ma main à ma bouche: j'avois le corps tout plein de mauvaises humeurs que toutes les purgations que j'avois prises à Coûtance n'avoient peu emporter, & les sueurs que les douches m'ont fait rendre durant plus de trente jours, m'ont rendu la liberté de mes mains, de mes bras, & de mes pieds, & ont tellement renouvelé mon corps, qu'il est certain que je ne me suis jamais si bien porté. Il est vrai qu'il me reste quelque incommodité, qui me fait sejourner à Paris, que les eaux, les bains, & les douches n'ont pû emporter, mais cela n'est pas considerable, puis qu'il n'empéche ni le dormir, ni l'appetit, qui sont les marques indubitables de santé, jugez, Monsieur, si je ne suis pas

obligé de prendre le parti de ses eaux, & de faire ensorte que tout le monde les estime, ou plûtost benisse Dieu de la vertu qu'il leur a donnée, je ne prens plus de purgations parce que je ne croi pas en avoir besoin, mais je prens quelques remedes exterieurs pour l'incommodité qui m'est restée, je ne laisserai pas quand le temps sera plus propre d'essaier ceux que votre charité me conseille, je vous en rends graces, & je suis de tout mon cœur autant que personne

MONSIEUR,

Votre tres-humble & obeissant Serviteur
Bertout Chanoine de Coûtance.

A Paris le 20. de Janvier. 1680.

Lettre

LETTRE DE MONSIEUR de Lorme, à Monsieur Destrapieres, Medecin à Bourbon.

VOus m'avez fait plaisir Monsieur, de me mander l'arrivée à Bourbon de Monseigneur le Marquis de Seignelei, avec Madame la Duchesse de S. Aignan sa Sœur que j'avois appris être allez à Vechi, aprés avoir conferé avec un honneste homme Chirurgien de Monseigneur de Colbert leur illustre Pere ; je lui dis que je ne trouvois pas plus de comparaison entre les eaux de Vechi & celles de Bourbon, qu'entre une ebauche de tableau de Monsieur le Brun & entre le tableau fini de la main de cet excellent peintre : quelque motif qui les ait attirez à Bourbon, je me sens insensiblement interressé à la garantir de l'heureux succez qu'ils en

attendent me ſouvenant d'avoir dit à cét, honneſte Chirurgien que je prometois guerir des malades par le moien des eaux de Bourbon, que toutes les autres eaux minerallles n'avoient peu guerir, tout ce que les Medecins de la terre manqueroient a faire de toutes les autres eaux mineralles, je promets de le garantir, & faire valoir à Bourbon, non pas, Monſieur, par la preſomption des obſervations & des reflections que j'ai faites pendant quatre vingt ans ſur ce grand ouvrage, j'i fus aſſiſté au commencement par votre grand Pere, & je mis en uſage la maniere de les boire alors inconnuë, aprés que feu mon Pere premier Medecin de la Reine Louiſe, veuve du Roi Henri III. en eut fait boire à ſa Majeſté, & prolongé ſa vie par leur moien pendant pluſieurs années, quoi qu'elles euſt été eſtimée

pulmonique incurable: mais ce n'eſt pas tout pour moi & moins encore pour ces Illuſtres teſtes, il faut prier Dieu extraordinairement qu'il redouble par ſes benedictions les heureuſes influences des eaux, puiſque leur favorable ſuccez peut operer en leur donnant la ſanté, la felicité de Bourbon: les grands heureux, & bienfaiſans font la felicité publique, principalement ceux qui tiennent la Plume & les Finances de l'Etat, & qui ont la creance, & l'oreille du Roi, ils ſont les conducteurs des victoires & de la gloire d'un Monarque, qui triomphant donne la paix aprés avoir montré que rien ne lui peut reſiſter, faites donc redoubler les prieres publiques, & moi qui en faits mon volume de ſecrettes, j'envoirai aux Theatins ordre viſible de la Providence, ma petite offrande, & mes vœux dedans, avec ceux de ſes bons

Peres, car c'eſt ſervir le Roi & l'Etat, quand on ſert ſes Conſeillers, & ſes Miniſtres, les Peres du peuple, les ſoubaſſemens de la République, les conducteurs du Prince, & l'appui inebranlable de ſon Thrône, à qui ce Seigneur & cette Dame confient leur conduite; vous étes tous obligez de leur rendre vos hommages, & d'agir ſimplement & prudemment. J'ai conſeillé à Monſieur de ſaint Ouen de continuer tout ce mois à boire de vos eaux, plûtoſt que de voiager prés de l'hyver : je ſuis

MONSIEUR,

Votre tres-humble & tres-obeïſſant Serviteur,
C. DE LORME.

LEETTR DE MONSIEUR *de Lorme à Monſieur des Trapières Medecin Ordinaire des cent Gentils-hommes de Sa Majeſté à Bourbon.*

MONSIEUR,

Je vous aurai toute ma vie une obligation tres-particuliere des grands ſentimens que vous conſervez pour la memoire de feu Monſieur de Lorme Medecin de trois de nos Rois, je vous envoie ſa lettre que je vous avois promiſe, aprés l'avoir long-temps cherchée : je vous dirai, Monſieur, que par ſon avis, & par ſa conduite Madame Hebert de chez la Reine fut guerie d'une maladie des plus cruelles de la Medecine, toux ſeiche, avec crachemens de ſang, & fievre lente, Monſieur le Marquis du Pont

dit courlé pulmonique formé, crachant le sang & la bouë avec fiévre Etique, fut mis entre ses mains par Monsieur le Cardinal de Richelieu, pour être son conducteur, & il a servi le Roi ensuite, en qualité de General de ses Galeres. Madame de la Mabiliere Tresoriere de France, d'Angers, persecutée d'une faim canine, d'un vomissement continuel, & extenuation entiere, & epileptique, fut guerie par les eaux de Bourbon, sous sa conduite, Mademoiselle de la Grille Fille de Monsieur de Bordelle, Intendant de la Musique de Sa Majesté, Louis le Juste, fut gueri d'une voix perduë par fluxion sur la poitrine, avec devoiement, & extenaution entiere : une Religieuse des Angloises de Paris sur le fossé Saint Victor, Niece de Monsieur l'Evêque de Nismes hydropique, aiant une tumeur de foie, & de rate, accom-

pagnée de la fiévre carte, fut aussi guerie : enfin l'on peut dire de lui qu'il a été l'Ange de cette piscine probatique, & que

Omnia Borbonis, cedant miracula thermis,
Gatura hic posuit, quid quidubique fuit,

En l'année mil six cens quarante six ce Medecin incomparable a fait donner un reglement, en faveur des eaux minerales de Bourbon, en registré au grand Conseil du Roi, le dixiéme Septembre de la méme année. Nous reconnoissons la perte notable que nous avons faite en sa personne, & moi principalement qui serai toute ma vie

MONSIEUR,

Votre tres-humble & tres-obeïssant serviteur, des Trapieres, Medecin Ordinaire de cent Gentils-hommes de sa Majesté.

Lettre ſur la Fiévre Tierce.

VOus avez grand ſujet, Monſieur, de vous impatienter de ne recevoir point de mes nouvelles, mais j'eſpere que vous voudrez bien m'excuſer, quand vous ſerez informé que dans la fin du mois d'Aouſt je ſuis demeuré malade d'une fievre tierce; dont le friſſon me duroit des cinq à ſix heures, & la chaleur treize à quatorze heures, qu'elle étoit ſi grande que je n'ai point eu d'accez qui ne m'ait fait perdre l'uſage de la connoiſſance, & ne m'ait mis dans des reveries, que quoique je fuſſe delivré de l'ardeur de la fievre, je n'étois pas plus ſoulagé, parce qu'elle étoit ſuivie de ſueurs qui me duroient des douze heures tout de ſuite, & me jettoient dans un tres grand

abbattement, aprés avoir essuié dix accez de cette sorte, il sembla que je deusse esperer quelque soulagement, parce qu'ils diminuerent, mais ce ne fut que pour faire changer de fiévre en double tierce, & nous donner la crainte qu'elle ne devint continuë, les simptosmes continuant avec une force égale, & la fiévre revenant tous les jours ne me laissoit aucun temps pour le repos, ni pour les remedes, j'en suis graces à Dieu délivré depuis quelques jours; & j'espere recouvrer ma santé aussi promptement que la facheuse saison le pourra permettre, mais pendant tout le temps que j'ai été malade, les Medecins n'ont pas crû qu'on me deust laisser parler à qui que ce soit, ni pour mes affaires, ni pour celles de mes amis, & on ne m'a point fait voir les lettres que l'on m'a écrites que depuis deux ou trois jours: je

lit en méme temps la votre du vingt-fixiéme de ce mois, celle du douziéme, & celle du vingtiéme Septembre dernier, je vous ai obligation des unes & des autres, qui marquent votre fouvenir, & bien que celle du vingt neuf contienne une trifte nouvelle, en m'apprenant la mort de Monfieur Chamillard, que j'ai receuë avec tout le reffentiment poffible, neanmoins c'étoit un effet de votre bonté, de prendre la peine de m'en écrire dans les termes obligeants que vous avez fait: je fuis avec beaucoup de refpect & de paffion

MONSIEUR,

Votre tres-humble

A Paris, ce 10. Octobre 1673.

MOIENS

FACILES ET EPROUVEZ, DONT MONSIEUR DE LORME premier Medecin & ordinaire de trois de nos Rois, & Ambaſſadeur à Cleves, pour le Duc de Nevers ; s'eſt ſervi pour vivre prés de cent ans.

DU BON ET MAUVAIS AIR.

L'Air qui nous communique tout ce que les autres Elemens ont d'impur, & ce que les Aſtres ont de mauvaiſes influences, eſt une des cho-

ſes que le Medecin doit plus conſiderer : c'eſt pourquoi durant l'Eté on doit ouvrir les feneſtres expoſées à l'Orient & au Septentrion, pour y recevoir l'air épuré par les vents & par les raions du Soleil, outre il faut les ouvrir en Hiver au midi, & les fermer au vent de biſé, qui pour la froideur reſerre les pores, & empéche la tranſpiration de la chaleur naturelle ; il faut fermer encore les feneſtres du coſté des lieux marécageux & des cloaques, dont la vapeur eſt propre à exciter le ſcorbut, le meilleur air eſt dans les lieux les plus élevez, & les plus expoſez au Soleil, & on s'i porte mieux qu'ailleurs. On corrige l'air trop échauffé en jonchant la chambre du malade d'herbes rafraichiſſantes, comme le nenuphar, le plantain, la laictuë, le pourpier, la vinette, & la morelle : il eſt auſſi corrigé ſi

l'on y jette souvent de l'eau fraiſche avec un peu de vinaigre roſat, & ſi on y allume du feu de bois odorant, comme de laurier, de genievre, ciprés, romarin, pin, ſapin, terebinte & reſignier, & ſi on y fait des parfums de choſes aromatiques & de bonne odeur, l'air eſt non ſeulement échauffé par leur moien, mais encore purifié. Le changement d'air eſt d'une grande conſequence, particulierement aux maladies de la téſte & de la poitrine, & ſur tout en celles du poulmon.

Quand j'étois à l'Iſle en Flandres & autres Villes des Pais-bas ſituées ſur des herbages dont l'air eſt tres-mauvais, particulierement au matin & au ſoir, je prenois deux fois la ſemaine aprés le potage qu'on ſert au ſoûper ſelon la coûtume du pais trois pillules d'une herbe appelée ruſſi groſſes comme des petits

poids, je les avallois, puis je continuois à soûper, elles me faisoient faire deux ou trois selles, ce qui me maintenoit en une bonne santé, ainsi que le pain de seigle dont je mangeois le plus souvent, parce que il tenoit mon ventre toûjours libre.

Mais aprés avoir parlé des mauvaises qualitez de l'air, je ne peux passer sous silence les bonnes, qui sont d'étre serain, pur, clair & bien temperé; il n'i a rien qui rende l'homme plus gaillard & plus vigoureux qu'un semblable air, qui soit souvent épuré du souffle de quelque bon vent, au contraire un air épais & obscurci trouble nos humeurs, & étant ainsi porté au cœur, il n'engendre que des esprits grossiers qui appesantissent notre corps & opprimant la chaleur naturelle, empéchent la coction des alimens & l'expulsion des excremens.

La seconde proprieté de l'air est

qu'il ſoit bien pur & ſans étre gaſté d'aucune vapeur, car celui qui eſt net ſelon la qualité & la nature de ce avec quoi il eſt mélé, ne peut que changer & renverſer la bonne temperature du cœur & des autres parties nobles.

La troiſiéme qu'il ne ſoit infecté ou corrompu de quantité de corps morts ſans étre enterrez, comme il arrive d'ordinaire aprés des batailles ou de quelque étang, marais ou autre eau croupiſſante, d'où s'élevent quelquefois des vapeurs ſi pernicieuſes, que les animaux qui en aprochent en meurent incontinent étouffez, ou de quelques profondes cavernes qui ne jettent qu'un air peſtilent & corrompu, comme il ſe voit en quelques endroits d'Italie vers [Viterbio Freſcati] & autres Païs voiſins: un homme qui coucheroit dehors la nuit en ces lieux-là, ſe trouveroit mort le lendemain,

ainsi que je l'ai appris sur les lieux d'où il arrive que ce beau Païs qui semble être le Paradis terrestre du monde est si sujet à la peste.

La quatriéme condition requise à la substance d'un air bien sain, c'est d'être sans aucune puanteur, comme loin des égoûts & des cloaques, à quoi on peut rapporter la bouë, les fumiers, les cuisines, les lieux ou l'on porte les corps & les ossemens des morts, les rotoirs ou l'on met à tremper le lin & le chanvre, bref qu'il ne soit gâté ni chargé de la pouriture d'aucuns animaux, herbes, legumes, arbres veneneux ou choses semblables.

DU MANGER.

IL est necessaire à l'homme de manger pour reparer la substance solide de son corps, dont il se fait une perpetuelle dissipation ; il

doit pour cet effet choisir l'aliment qui lui est le plus propre. Le pain est la meilleure nourriture de toutes, s'il est fait d'un bon blé bien plain, autrement il produit plus d'excremens à cause du son qui y abonde, que de bonne nourriture, outre il faut que le blé soit bien pur, qu'il n'ait gueres de son, qu'il soit bien pêtri & cuit d'une chaleur moderée selon l'opinion de Galien. Aristote l'entend aussi de même au Probleme treziéme section deux où il dit que jamais les hommes ne se dégoûtent de pain à cause que le blé a été donné à l'homme pour une viande particuliere qui nourrit beaucoup : celui qui est fait sans levain n'est pas sain, parce qu'il cause des obstructions & qu'il se digere difficilement.

Le pain nouveau & encore chaud est un mauvais manger tant pour être difficile à digerer que pour en-

fler l'eftomach, fans parler des obftructions qu'il engendre au foie & aux autres parties, le pain vieil cuit n'eft pas bon s'il paffe quatre ou cinq jours, veu qu'il eft de dure digeftion trop fec & fans aucune faveur, la mie eft d'une meilleure nourriture que la croûte qui eft trop feiche, au traité du pain l'on peut rapporter la patifferie qui en general n'eft guere bonne, M. de Lorme fe contentoit de manger des bifcuits.

Il eftimoit que le vin eft bon à l'homme ; mais qu'il doit être pris avec beaucoup de moderation, étant indigefte & catarreux, il vouloit qu'il fût bien pur, non nouveau, bien clair, fait de raifins bien meurs, & qu'il euft une bonne couleur, une bonne odeur & bien de la faveur ; Je peux dire en la faveur de notre Province, qu'il eftimoit que le cidre eft plus fain que le vin, & il defiroit que fes affaires

luí permiſſent de demeurer en Normandie pour en boire : il vouloit qu'on le fiſt de pommes bien meures cueillies en leur ſaiſon & ſans eau. Il y en a qui mangent toutes ſortes de viandes peſle-meſle dans la penſée de les digerer, pourvû qu'ils boivent aprés comme des Suiſſes, ie veux dire tout leur ſaoul: mais cét uſage dereglé leur gaſte le foie, le cerveau, le poulmon, & autres parties, d'où naiſſent l'hidropiſie, l'apoplexie, la goutte, les catarres, & une infinité d'autres accidens qui les obligent de recourir à toutes heures aux Medecins, ce qui n'arrive point à ceux qui vivent ſobrement, d'autres aprés avoir beu de bon vin, croient que l'eau les guerira, mais au contraire elle les tuë comme il arriva il y a quelques années à un Gentil-homme de la Paroiſſe de Saint Gilles de Caen.

Quant à la biere il ne l'approu-

voit pas, eſtimant qu'elle faiſoit des obſtructions : étant à Bruxelles j'en bus qui me fiſt malade, & mon Medecin me diſt que c'étoit le mal de tous les Etrangers.

Monſieur de Lorme ne mangeoit point de fruit, eſtimant qu'il n'eſt pas ſain à la reſerve neanmoins des pommes de renette de calville & des poires de bon Chrétien : il ne mangeoit point de confitures qu'un peu de cotignac à la fin du dîner: quant au fromage il le tenoit chaud & mal ſain pour cauſer des obſtructions.

Quant aux viandes ſaines, Monſi. de Lorme eſtimoit que le mouton, le veau, la volaille & les perdrix étoient de ce nombre, il ne mangeoit point de poulets dinde, de cochons de lait, ni de pigeons rotis le ſoir : il déjeunoit au matin en prenant un bouillon ſur les neuf heures, de peur que ſon ſang ne s'é-

chauffât, il dînoit & soûpoit tous les jours, estimant qu'il valoit mieux faire deux repas qu'un seul à l'exemple des Grecs, qui du temps d'Homere les diviserent de la sorte : il estimoit davantage le poisson roti que le bouilli à cause que le premier est plus sec.

DE L'ANTIMOINE.

LA Chimie qui est une des colomnes de la Medecine recuit l'Antimoine, le raffine & reduit en un étre tres-noble ou vraie quintessence, alors il est denué de ses pretenduës mauvaises qualitez: c'est un remede en la composition du quel il entre du tartre & du salpetre. Monsieur de Lorme le tenoit pour le meilleur de tous les remedes, & pour étre aussi naturel à l'homme que le meilleur pain de froment, il estimoit qu'il est fort bon pour pur-

ger la bile qui cause mille maux aux hommes, pour les douleurs d'estomach, pour la fiévre quarte, pour toutes les maladies de la teste, & pour celles des yeux : entre les maladies de la teste, il mettoit les affections soporeuses, comme la lethargie, l'apoplexie, la paralisie, la convulsion, l'epilepsie, l'epilepsie des enfans, les vertiges, le tremblement, la phrenesie, l'abcez du cerveau, la folie, la melancolie, le catarre, la goutte sereine : entre les maladies des yeux il mettoit les affections de l'humeur vitrée, celles de l'humeur cristalline, celles de l'humeur aquée, la dilatation de la paupiere, la blancheur ou tache de l'œil, le pus qui s'assemble sous la tunique appellée cornée, les boutons ; les ulceres de la cornée, le chancre de la cornée, la rupture de la cornée, le deplacement de la tunique appellée grape, la fistule

lacrimale, une eminence de chair qui ſe forme au coin des yeux, la larme, une excroiſſance nerveuſe qui couvre la paupiere. Enfin il agit puiſſamment contre toutes les maladies capitales & leurs dependances : on l'emploie auſſi heureuſement contre les ulceres des jambes, j'en ai gueri pluſieurs perſonnes.

Les principaux effets de l'Antimoine ſont de renouveler le corps, reverdir la jeuneſſe, ſeparer la rouille & l'impureté de l'humeur radicale, mondifier la peau, tranſmuer le ſang infect en un ſang pur & net, ſi bien qu'il eſt admirable pour la conſervation & pour la prolongation de la vie, ſouhaitable auſſi pour ceux qui ſont travaillez du mal de la rate, du cours de ventre, de la fievre carte, & on publie par tout pluſieurs de ſes effets, outre & par deſſus les Medecins ordinaires qui ont beaucoup moins de for.

ce, Monſieur de Lorme m'a dit qu'il ſe peut donner à toute perſonne en l'extremité de la vie.

L'Antimoine trouve parti & protection chez les plus celebres Auteurs en faveur de ſes vertus & facultez extraordinaires. Le journal des ſçavans diſoit en mil ſix cens ſoixante & huit que la Faculté des Medecins de Paris avoit été aſſemblée par l'ordre du Roi pour deliberer touchant l'Antimoine & qu'elle fut d'avis que c'étoit un excellent remede, & que les Apoticaires en pouvoient donner à leurs malades avec ſeureté : il ne laiſſe aucune impuretez dans le corps de l'homme, on en peut prendre en toutes ſaiſons & méme pendant la canicule. La priſe ordinaire pour un homme eſt de quarante grains, & de trente pour une Femme, jamais ce remede ne peut nuire quoique mal preparé & il ſe peut conſerver

mille

mille ans. Comme j'étois avec M. de Lorme dans sa chambre il arriva un des Valets de chambre d'un des Secraiteres du Cabinet du Roi avec un billet de son Maistre où il lui demandoit de l'Antimoine : Monsieur de Lorme lui en fist donner aussi-tost, & il lui dist qu'il ne comprenoit pas bien la maladie de son Maistre par le billet qu'il lui en apportoit, que neanmoins il pouvoit prendre de l'Antimoine sans difficulté, & que s'il ne lui faisoit point de bien, il ne lui feroit point de mal. Ce remede étonne un peu d'abord par ce qu'on le rend pour la plusPart par la bouche, mais depuis sept ans que j'en prens six fois en Hiver, & trois en Eté, je m'en suis toûjours bien trouvé, Monsieur de Lorme ne m'en avoit ordonné d'abord que trois prises en hiver, mais voiant depuis, que je produisois beaucoup d'humeurs il m'en or-

donna six prises & trois en Eté.

Outre les susdites proprietez, il est bon pour les ulceres des jambes, empeschant qu'il ne s'éleve des vessies qui les suivent d'ordinaire, & il consolide celles qui ont déja fait croûte. Il a generalement parlant toutes les vertus du plomb brûlé, j'ai gueri avec une prise d'Antimoine un de mes Serviteurs qui avoit des ulceres aux jambes & des clouds, il est aussi tres-utile contre toutes sortes de chancres, sa teinture a bien des vertus, ses tablettes sont purgatives, son onguent est excellent contre les humeurs malignes, & son huile guerit les ulceres les plus dangereux, il est encore bon pour l'asthme, le mal caduc, la letargie, l'hidropisie, l'epilepsie, & la cangrenne, la fiévre carte, & les fiévres malignes, pourveu que l'on prenne bien son tems; l'antiquité a avoué que c'est un ex-

cellent remede oculaire, que sa liqueur est singuliere, & sa lessive bonne contre la rogne & les autres vices du cuir : Monsieur de Lorme remercioit souvent la bonté Divine d'avoir donné un si excellent remede aux hommes & à bon marché, & qui se trouve dans toutes les minieres metaliques ; j'estime neanmoins que l'on en doit paier autant que d'une autre medecine ; la façon en étant chere, celui qui réplendit davantage est le meilleur ; il n'i a point de plus puissant remede que l'Antimoine pour combattre & pour ruiner les maladies les plus obstinées : il se fait jour & il opere en tous les corps ; il a toûjours operé au mien toutes les fois que j'en ai pris, il se trouve neanmoins des personnes en qu'il n'opere point ; quand cela arrive on peut en reprendre une autre prise deux ou trois jours aprés. Monsieur de

Lorme me conſeilloit de bien ſoûper la veille que j'en devois prendre, il fait d'ordinaire ſon effet dans deux ou trois heures ; j'ai enſuite l'eſprit bien plus guai que je n'avois pas auparavant , & je me promene dans ma maiſon ſans reſſentir aucune incommodité , mondit ſieur ne trouvant pas bon qu'on allaſt à l'air quand on avoit pris un remede. J'ai rendu du cœur ſur la mer Mediterrannée & ſur l'Ocean, mais avec des douleurs incomparablement plus grandes que n'en fait l'Antimoine, qui eſt moins facheux aux jeunes gens & aux vieils , pour ne trouver pas tant de reſiſtance dans leurs corps, que dans ceux qui ſont en la force de leur âge.

Un des ennemis de l'Antimoine m'aiant dit qu'il brûloit le corps des hommes , j'en parlé à Monſieur de Lorme pour en ſçavoir ſon ſentiment , il me diſt pour réponce que

ſi on vouloit obtenir d'un Juge qu'il lui baillaſt un criminel condamné à la mort;il lui en feroit prendre ſix priſes en un méme temps,& que s'il mouroit il ſe ſoumettoit de mettre ſa teſte en ſa place : ce diſcours joint à la connoiſſance que j'avois de ſa longue vie & de ſes malades., l'eloquent Balſac qui en étoit un, aiant vécu juſques à quatre vingt quatorze ans, bien qu'il ne l'euſt connu qu'aprés avoir été long-tems travaillé de la goutte & de la gravelle, & Monſieur le Mareſchal d'Eſtrée qui ſe fiſt tailler par ſon ordre à l'âge de quatre vingt quinze ans, vécut encore par ſes remedes juſques à cent trois ans, m'empéchoient de douter de ſa ſuffiſance extraordinaire, & ſi Monſieur de Maiſons, ſecond Preſident au Parlement de Paris, avec qui il avoit l'honneur de demeurer eſt mort à l'âge de quatre-vingt quatre ans,

aprés avoir été taillé, cela n'est arivé que pour avoir preferé l'avis d'un Operateur à celui de Monsi. de Lorme qui étoit absent: lui aiant toûjours recommandé de ne se faire jamais sonder qu'il ne se fist tailler en même temps ; parce que la sonde seule met hors d'état d'être taillé.

Monsieur de Lorme ne parloit des vertus de l'Antimoine qu'avec de grands transports, il disoit lui avoir veu faire cent & cent cures miraculeuses, qu'il n'étoit jamais sorti de meilleur remede de la boutique d'un Apoticaire, & qu'on n'en pouvoit pas paier la valeur : il consiste en un peu de poudre rouge qu'à peine le dez d'une couturiere pourroit contenir, il se fait jour par tout où il passe allant dans toutes les parties du corps d'un homme, jusques aux plus cachées d'où il en fait sortir toutes les mauvaises humeurs

qui s'i rencontrent : quelquefois la maitresse d'hostel de ce grand Medecin en faisoit une quantité prodigieuse qu'elle envoioit aux Religieuses de la campagne de Paris, qui s'en servoit dautant plus volontiers qu'il guerit promptement, pour un long temps & il est utile presque à tous maux.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que l'Antimoine est en credit, il y a plus de cent vingt ans que la Faculté de Medecine de Cologne la mis en son dispensaire compillé par les soins de Faber & autres, & cent vingt ans que Basle & les Universitez les plus renommées d'Allemagne l'ont reconnu : le College des Medecins d'Amstredam placent l'Antimoine entre les remedes simples, comme fait celui de Venise en sa pharmacopée dressée par Curtius Martinellus l'un de ses Docteurs ; celui de Florence composé par Cluvius

approuve l'huile antimoniale, Padoue & les plus celebres Universitez d'Italie l'ont mis en pratique, & on y debite publiquement à Rome & en plusieurs autres Villes d'Italie la poudre emetique dite Algarot du nom de ce Medecin Veronnois qui la mise le prémier en vogue, le College des Medecins de Londres à inseré en mil six cens dix huit le safran, le verre, & cette poudre d'Antimoine en sa Pharmacopée avec protestation de n'i avoir fait entrer aucun medicament qui n'ait été par eux recueilli avecbeaucoup de travail, la petite Pharmacopée de Blois à suivi l'exemple des autres, & les plus intelligens dans la Medecine ont approvée par leurs écrits l'usage de ce remede. Il y a cent soixante ans que Mussa Bravarolus Ferrarois, consumé en la matiere medecinale qu'il a examinée soigneusement en ses dialo-

gues, lui donne encore un lieu plus honorable en sa pratique medecinale, lors que traitant expressement de l'Antimoine, il avoüe que c'est un medicament tres-puissant & tres violent, puis qu'il purge fortement par le vomissement & par les dejections inferieures, pourveu qu'il soit donné avec raison & en temps convenable par un judicieux Medecin. Hipolitus Obitius Lecteur public au College de Medecine de Ferrare témoigné en avoir souvent donné avec succez dans le traité qu'il a fait des abus de la Medecine Chap. trente sept : l'aversion de quelques uns pour l'Antimoine n'a pas empéché plusieurs Docteurs de la Faculté de Paris de lui donner leur Approbation.

Jean Guintherus Andernacus Docteur des plus celebres de la Faculté de Paris, au Dialogue septiéme de la vieille & de la nouvelle

Medecine en parloit fort avantageusement il y a plus de cent quarante ans; Jean Riolan aussi Medecin de Paris, n'est pas entierement éloigné de son sentiment lors qu'il propose six grains d'Antimoine entre les remedes de l'Hidropisie en sa methode particuliere & autres Docteurs de Paris.

Daniel Sennert Professeur de VVitembert admet toutes les substances Antimoniales pour la guerison de diverses maladies.

La valeur de l'Antimoine est dautant plus grande qu'il y a bien des remedes destinez aux maux internes & aux maux externes : mais l'Antimoine par un preciput de sa nature sert aux uns & aux autres, les Ægiptiens au rapport d'Herodote se faisoient vomir tous les mois pendant trois jours avec des remedes benins, cela confirme que la purgation par le vomissement est

tres-bonne, je ne me servirai point dans cét ouvrage de periodes ni de traits d'Orateur, cela n'étant pas necessaire pour me faire entendre. Je parle comme faisoit Monsieur de Lorme à ses malades, & comme m'ont traité les Medecins de Paris, de Rome, de Venise, de Bruxelles, de Londres & autres lieux où je me suis porté mal. Je leur disois ma maladie & ils m'ordonnoient deux ou trois choses pour ma santé, j'en fais de méme à l'égard du public, mon dessein n'etant pas d'écrire pour les Medecins, bien que je souhaite fort qu'ils lisent cét ouvrage qui a ce que j'espere ne leur sera pas inutile : j'écris particulierement pour les pauvres Gentilshommes de la campagne qui n'ont pas le moien d'appeller des Medecins, & pour des Religieux qui vont précher la Foi Catholique aux Indes & aux autres Pais éloignez,

qui ne ſçavent que faire quand il leur arrive une maladie; la connoiſſance qu'ils auront en la Medecine leur aidera auſſi pour parvenir au deſſein qu'ils ont de gaigner des ames à Dieu, & quantité de gens qui n'ont pas le moien d'appeler les Medecins, pourront auſſi ſe ſervir de mon travail : l'on peut ſe promettre de grands ſervices de l'Antimoine, Monſieur de Lorme écrivant à l'armée au Marquis Kerbuton de la Ville de Vennes, Intendant de Camp, &c. Lui donnoit quantité de bons avis pour ſa ſanté dont j'ai parlé ci-devant. Et il lui conſeilloit entr'autres choſes de ſe ſervir d'Antimoine s'il étoit malade, ſans s'expliquer davantage, c'eſt un ſigne manifeſte que l'on peut s'en ſervir pour toutes ſortes de maux, étant un homme fort circõſpect en tout ce qu'il diſoit, & s'il avoit été beſoin de parler avec ex-

ception il n'i auroit pas manqué.

L'Antimoine à tant de belles proprietez qu'il eſt difficile à un homme de les retenir toutes dans ſa memoire : il me ſouvient preſentemẽt encore de quelques autres dont je ne veux pas priver le Lecteur : une Mareſchale de France qui vit encore aujourd'hui, fut attaquée d'un vomiſſement continuel : aprés pluſieurs remedes des Medecins, elle ne gueriſt pas : car il ne ſortoit rien de ſon corps par bas, mais tout paſſoit par haut : aiant appelé M. de Lorme pour la voir, il lui arreſta le vomiſſement par une ſeule priſe d'Antimoine & il deboucha le bas : elle retourna enſuite en ſanté en ſe nourriſſant bien.

Un autre exemple me ſemble encore fort conſiderable, le Superieur d'une maiſon Religieuſe d'un Ordre des plus renommez fut attaqué de la fiévre chaude, & quelque

temps aprés il devint fol, Monsi. de Lorme aiant été appelé pour le traiter il lui fist prendre une prise d'Antimoine & il le guerit, je l'ai ainsi appris des principaux Religieux de cét Ordre là.

Le nommé Thomas qui court nos ruës jour & nuit depuis plusieurs années, aiant pris une prise de mõ Antimoine, a dit le jour suivant qu'il recevoit beaucoup de soulagement en son esprit, qu'outre ce mal il étoit travaillé d'un cours de ventre & d'une douleur au genouil qui l'avoient quitté, j'ai eu la satisfaction de voir en cela verifié ce que disoit Monsi. de Lorme de l'Antimoine, qu'il est non seulement utile aux maux pour lesquels on le prend, mais encore pour tous les autres qu'il rencontre dans le corps d'un homme. Il y en a & entr'autres les Dames qui donnent le nom de vin Emetique à l'Antimoine.

Comme Monsieur de Lorme faisoit faire l'Antimoine.

QUantité de personnes font faire le foie d'Antimoine rouge, dont je parle ainsi que bon leur semble, & mémes ils y mélent du souffre & autres drogues qui en ruinent la bonté, je l'ai ainsi veu faire faire par ce grand Medecin.

Il ordonnoit que l'on prist quatre livres d'Antimoine, autant de salpestre, & autant de tartre de Montpellier qui est éstimé pour le meilleur : il les faisoit bien méler ensemble, & rougir un creuset, puis mettre les poudres dans des corners de papier l'un apres l'autre : cela fait on couvroit le creuset d'une pelle de feu rouge ; quand ce qui étoit dans le creuset étoit consumé & brûlé il le faisoit casser, puis on prenoit ce qui étoit comme de l'argent, & l'on y en mettoit d'autre

aussi-tost jusques à ce qu'il ni eust plus de poudre.

Comme il faut prendre l'Antimoine.

QUand je veux prendre de l'Antimoine, je le fais mettre en deux petits morceaux de pain à chanter mouillez avec un peu de vin, les aiant pris, je boi un ou deux verres de vin, & je fais tenir proche de moi un de mes Serviteurs qui tient mon front quand je rends du cœur, alors je me fais donner des cuillerées moitié de bouillon blanc, & moitié de bouillon rouge, je suis d'ordinaire quitte de cette operation en deux ou trois heures, & je m'applique ensuite à l'étude presque aussi facilement que si je n'avois point pris de remede, le reste de la journée je me promene dans ma maison, Monsr. de Lorme estimoit qu'on ne doit aller à l'air quand on a pris un remede non plus que

que quand l'on s'eſt fait ſeigner.

Mais je ferois une grande injuſtice à Monſ. de Lorme, ſi je ne diſois pas qu'il l'a remis en vogue, & qu'avāt lui on ne donnoit le foie d'Antimoine qu'en infuſion & cinq ou ſix grains à la fois, mais que par une hardieſſe ſage, il en faiſoit prendre juſques à quarante grains & qu'il gueriſſoit des perſonnes que l'on croioit incurables, Monſieur l'Abbé Bourdelot Docteur en Medecine & directeur à Paris, de l'Academie de Lettres de Monſeigneur le Prince, ledit ainſi dans ſa Lettre ci-devant.

Je ne doute point que pluſieurs Medecins ne s'étonnent que j'ai dit que Monſieur de Lorme diſoit que l'Antimoine ne pouvoit jamais nuire quand bien il ſeroit mal preparé, il me ladit ainſi ſur ce que je lui diſois qu'un de mes amis en aïant pris il avoit été fort malade, s'il

étoit envie il sçauroit bien deffendre ce discours là, & tout autre qu'il auroit dit.

Je parle le moins que je peux dans l'excez des remedes de Monsieur de Lorme, j'ai dit seulement qu'on peut donner de l'Antimoine à tout agonisant, sans parler qu'il ajoûtoit que l'on verroit ensuite des merveilles, pourveu que la personne eust encore un peu de vie.

Mais Monsi. de Lorme ne l'appeloit point autrement que Antimoine : étant pris dans du vin : il s'appelle vin Emetique. Il est à remarquer que toute sorte de vin n'est pas propre à prendre l'Antimoine, il ne doit pas être de Bourdeaux ni de la Rochelle, mais un vin coulant comme est le vin de France, alors on le prend sans peine, & il n'a point du tout de mauvais goût quand il est envelopé avec du pain à chanter, j'en ai quelquefois pris

ſeulement avec du vin dans une cuiller, mais il y reſtoit pluſieurs petits graviers, M. de Lorme vouloit qu'il n'en demeuraſt point, & qu'on priſt tout : c'eſt pourquoi je me ſers de pain à chanter, mais je ne peux obmetre ce que M. de Lorme diſoit un jour ſur ce ſujet à M. Patin celebre Profeſſeur de la Faculté de Medecine de Paris, qui s'étonnoit qu'aprés les heureux ſuccez de l'Antimoine particulierement en la perſonne du Roi lors qu'il fut malade à Calais que le vin Emetique avoit encore des adverſaires, pour lui qu'il en étoit adorateur, aiant veu de tres-grandes preuves de ſon utilité, & que ſa vertu ſe montrant à corriger les impuretez des metaux, on n'en devoit point douter que c'étoit être ignorant dans l'art, & commettre un erreur groſſiere, de dire que l'homme n'étant ni de fer ni de bronze, n'avoit pas de be-

ſoin d'un remede ſi violent puiſqu'il l'avoit fait prendre aux perſonnes les plus delicates de la Cour, qui en avoient reçû une gueriſon parfaite, qu'enfin il n'étoit pas permis de raiſonner contre des experiences frequentes & heureuſes; qu'on pouvoit appeler des miracles, ce remede peût être aidé d'un grain de ſcamonée pulveriſé, quand on craint qu'il ne faſſe pas bien ſon effet, mais juſques à preſent je n'en ai point eu beſoin, Monſi. de Lorme eſtimoit fort ce grain mélé de la ſorte, & comme il a eu la bonté de ne me rien celer, auſſi je ne celerai rien au Lecteur, on peut encore y méler quelquefois trois grains de mercure de vie qui valent autant que vingt grains d'Antimoine, je les prends outre les quarantes grains au vingt deux de Septembre, ou environ je commence à me gendarmer contre l'hiver; ce ſont les paroles de ce

grand Medecin : cette augmentation de doze jointe à l'Antimoine ne m'a jamais Dieu merci incommodé davantage, que quand je n'en ai point pris, & je méle bien les susdits grains avec la poudre d'Antimoine.

Monsieur de Lorme recommandoit fort à ses malades le soin de leur santé, mais il ne souhaitoit pas qu'ils s'i attachassent trop, & il blamoit un grand Seigneur de se faire veiller pendant la nuit par un de ses valets de chambre, afin d'être assisté si l'Apoplexie qu'il aprehendoit le surprenoit, il disoit qu'on devoit s'abandonner davantage à la providence de Dieu, & ne pas craindre la mort incessamment.

Mais je ne peux passer sous silence un Arrest donné par le Parlement de Paris au mois de Juin dernier, qui confirme celui qu'il avoit donné l'an 1668. au sujet de l'Antimoine.

DE LA POPLEXIE.

L'Apoplexie est selon les Medecins une soudaine provision de mouvement, comme de sentiment & de toutes les fonctions de la faculté animale, excepté de la respiration dont la necessité excite la vertu qui est enfermée dans les nerfs.

On connoist qu'il y a de la disposition à cette maladie par des vertiges qui incommodent la teste, & aussi-tost on doit se faire seigner.

Monsieur de Lorme estimoit que ceux qui craignent l'Apoplexie ne doivent point prendre l'air quand il est chargé de brouillards, non plus que quand il fait grand soleil il leur conseilloit de mettre dans leur bouche sous la langue un petit morceau de linge rempli de gros sel; ce qui decharge grandement le cer-

veau & fait cracher beaucoup d'impureté, il faut ensuite prendre un bouillon au veau avec le sel pulverisé le poids d'un demi écu d'or. Ce remede tire du cerveau toute l'impureté qui s'i rencontrent, fait cracher du cerveau des glaires, des matieres cuites, & de la pituite, Monsieur de Lorme asseuroit que le sel pulverisé fait beaucoup uriner, purge insensiblement, donne de l'appetit & empéche que les vapeurs ne montent au cerveau.

L'Apoplexie ne prent point quand on a le cours de ventre, ni aux mois de Mai, Juin, Juillet, & Aoust, si ce n'est fort rarement.

Aussi-tost qu'une personne en est attaquée il faut la seigner & lui deserrer les dents avec une cuiller d'argent, un couteau ou quelque autre instrument, puis lui jetter dans la bouche une poignée de gros sel commun dés que le malade sent

ce ſel, il jette quantité de pituite craſſe épaiſſe & viſqueuſe.

Mais comme la diligence eſt particulierement neceſſaire en cette occaſion, il faut recourir à de plus grands remedes, & donner le lendemain une priſe d'Antimoine de quarante grains, ſi le mal continuë, il faut prendre le jour ſuivant ſix grains de mercure de vie qui ont autant d'effet que quarante grains d'Antimoine, & s'il n'eſt pas gueri il lui faut donner une ſeconde priſe de quarante grains d'Antimoine, & Monſieur de Lorme eſperoit avec l'aide de Dieu que le malade ſe porteroit bien aprés cela.

Du bain des ulceres du poulmon &, comme l'on ſi prepare.

AMien en parlant des eſpaces où étoient batis les bains des Romains, dit qu'ils n'étoient gueres moins grands qu'une Province, ceux

ceux du lieu où demeurent les Peres Chartreux de Rome m'ont ſemblé les plus beaux, on ſi mettoit deux fois le jour avant dîner & avant ſouper, ils étoient non ſeulement ſuperbes dans ces choſes là, mais Seneque raporte que chacun s'eſtimoit pauvre ſi les murailles de ſa maiſon n'étoient revétuës de dorures & les plafons; s'il ni avoit des niches remplies d'éfigies rares & de grand prix, ſi le marbre n'en faiſoit auſſi l'ornement ſi de toutes parts les peintures ni apportoient quelque varieté, & ſi l'on n'i voioit du marbre de Numidie, & autres Païs.

Monſieur de Lorme pour guerir les ulceres du Poulmon preparoit ſes malades par ſon bouillon rouge, afin de détacher tous les gros excremens qui envoient des fumées au cerveau en lui cauſant quelques accez de fiévre, & lors que le ma-

lade étoit dispoſé à la purgation il le faiſoit purger avec caſſe, rhubarbe & une legere infuſion de ſené, infuſé pendant ſix heures avec le trochiſme de vipere que lui fourniſſoit le ſieur Chara Apoticaire à Paris.

Il ne ſouffroit jamais que les malades priſſent des viandes groſſieres, il leur ordonnoit le rôti, puis il leur faiſoit froter pendant quinze jours le petit ventre d'huile de Vipere, leur faiſant faire des cataplaſmes d'oignons blancs, parce que les rouges ſont mal ſains & conſtipans : quand au boire des repas il ordonnoit de l'eau panée ſi les malades ſe trouvoient échauffez la nuit, il vouloit qu'ils beuſſent du bouillon rouge, il leur ordonnoit enſuite la ſeconde eau de vie vulgairement appelée petite eau pour ſe baigner, on mèt avant le bain de grands linges autour du ventre

lors que la petite eau est encore chaude.

Cette sorte de bain fortifie entierement la foiblesse des nerfs affoiblis, & il rétablit la premiere vigueur : le Printemps est la saison la plus commode pour en user, quand l'eau est froide, il faut la chauffer & reiterer pendant une bonne demie-heure, huit jours durant.

Du bouillon rouge de Monsieur de Lorme & de ses proprietez merveilleuses.

LE Mercure Galant imprimé à Paris au mois de Juillet, mil six cens soixante & dix huit, dit qu'il est mort un Medecin aussi ancien que fameux, & qui avoit mis en usage une tisanne appelée bouillon rouge dont mille gens se sont bien trouvez. Elle est composée de huit sortes d'herbes à sçavoir bourache, buglose, chicorée sauvage, ozeil-

le, chiendent, fraiſier, piſſenlit & aigremoine, une poignée de chacune, ces herbes ſe trouvent toutes dans les jardins à la reſerve de l'aigremoine qui croiſt dans les bois: l'on peut en faire proviſion pour deux ans & au delà, quand bien il ni en auroit pas, elle ne ceſſeroit d'étre bonne, mais étant toutes enſembles elles ont un meilleur effet, l'on en trouve toûjours des racines pendant les plus grands froids, & elles valent mieux que les herbes: cette eau doit bouillir pendant deux heures ou plus dans un pot de terre tenant quatre ou cinq pintes d'eau meſure de Paris, il faiſoit faire le ſien dans un pot de fer à cauſe que ce mineral eſt deterſif, mais m'aiant ſemblé difficile à boire je me ſers d'un pot de terre où l'on le fait bouillir, l'eau étant buë l'on y en remet d'autre & la ſeconde fois elle me ſemble auſſi bonne que la

premiere; il eſt a remarquer qu'il faut toûjours les laiſſer dans l'eau qu'elles conſervent dans ſon entier pendant deux jours, ſi elles y reſtoient davantage, particulierement pendant l'Eté, l'eau s'aigriroit: avant que de tirer le pot du feu, il faut y jetter une pinte d'eau meſure de Paris, & l'oſter auſſi-toſt ſans la faire bouillir, on ôte par ce moien l'amertume des herbes. On en peut boire au matin à jeun & avant ſouper, pourveu qu'il y ait quatre heures que l'on ait mangé qui eſt un temps requis pour la digeſtion, & méme cinq ſi on a mangé plus qu'à l'ordinaire: l'on en peut prendre immediatement avant que de ſe mettre à table, parce que cette eau paſſe par d'autres endroits que les viandes qu'on va prendre. Jamais Monſ. de Lorme n'a manqué d'en prendre deux fois le jour une pinte de Paris, bien qu'il allaſt

en poste dans les Pais-bas & autres lieux avec feu Monsieur le Duc Dorleans. Il n'étoit pas de l'humeur de ceux qui disent se bien porter & qu'il ne faut en cét état là rien faire pour sa santé, sa sagesse aimoit mieux prevenir les accidens que d'attendre à être malade pour chasser le mal.

Encore que Monsieur de Lorme me conseillast de boire de cette eau je ne m'en hastois pas, aimant aussi peu les remedes qu'un autre de ma sorte; mais allant voir ce grand Medecin tous les matins, & voïant qu'il demandoit toûjours son bouillon rouge pour en boire, je tiré une consequence qu'il falloit qu'il y eust quelque chose de merveilleux dans cette eau, puisque mondit sieur qui me charmoit par ses discours toutes les fois que je l'entendois parler il beuvoit de cette eau, j'en ai pris donc à son exemple de-

puis prés de ſept ans.

Les proprietez de cette eau ſont de rafraiſchir le ſang, le purifier, déboucher toutes obſtructions, faire aller tous les jours à la garderobe, & depuis ſept ans que j'en uſe je n'ai jamais manqué d'i aller chaque jour, ainſi que Monſieur de Lorme me l'avoit fait eſperer, elle guerit toutes ſortes de fiévres de quelques natures qu'elles ſoient, aprés qu'on s'eſt fait faire deux ſeignées, elle eſt bonne contre la gravelle, & contre la pierre qu'elle empéche de croiſtre, contre la pleureſie aprés deux ſeignées, contre la pituite, contre la bile, contre la melancolie, & bonne pour tous ſexes & pour tous âges, Monſieur l'Abbé Bourdelot dit ci-devant de cét ouvrage, qu'il a veu tout Paris en boire, il ſe fait la méme choſe à l'armée du Roi, où l'on en boit des tonneaux, ces herbes là étant

apperitives & rafraichiſſantes : M. de Lorme diſoit que quelques Medecins de Paris n'approuvoient pas toute la methode qu'il tenoit à guerir les malades, mais qu'ils n'avoient jamais trouvé rien à blamer en ſon bouillon rouge, c'eſt pourquoi il a été arreſté en la derniere aſſemblée du Clergé de France, où l'on a coûtume de parler ſur la fin de ce qui peut contribuer à la gueriſon des melades, afin de mander en leurs Dioceſes aux Gouverneurs des Hôpitaux que l'on ait à la pratiquer.

De plus le bouillon rouge eſt bon pour les paralitiques, pour abbatre les vapeurs & les vertiges, qui ſont des douleurs de teſte tres-aigues qui precedent l'apoplexie, eſt bon auſſi contre les ſeignées de nez, & contre les rougeurs de viſage : beaucoup ſe ſervent de jus de citron pour ce dernier mal, mais une

Dame des plus riches de cette Ville ruina son estomach pour en avoir trop pris, il y a quelques années, & elle en mourut : jamais le boüillon rouge n'incommode, qui plus en boira plus il vivra, disoit Monsieur de Lorme, que si l'excez donnoit le cours de ventre, ce qui n'arive que tres-rarement, il falloit en boire moins, mais ne point manquer d'en boire quand ce ne seroit qu'un demi verre par jour, que l'on ne pouvoit jamais devenir hidropique quelque quantité que l'on en beust ; il vouloit que pour guerir de la fiévre l'on en beust un verre à chaque quart-d'heure de la journée & de la nuit, comme si l'on en vouloit faire debauche, une des raisons pour laquelle ce remede ne peut faire mal : c'est qu'on le rend bien-tost, & que son eau étant bouillie elle ne peut incommoder l'estomach, il tempere merveilleu-

ſement les entrailles échauffées & les chaleurs étrangeres, qui nous arrivent de diverſes cauſes, ouvre l'appetit aux plus dégoûtez, redonne la vigueur aux parties nobles, particulierement des vieillards.

Il lave le corps, eſt bon contre l'inſomnie, & bien meilleur que les emultions dont on a accoûtumé de ſe ſervir à Paris pour rafraichir les malades, & auſſi que la limonade : quand Monſieur de Lorme me propoſa de prendre ce remede, je lui dis que je me ſervois d'eau de chicorée pour me rafraichir : il me répondit qu'elle eſt bonne ; mais qu'elle ne debouche pas les obſtructions qui conduiſent à l'hidropiſie, qui tuë les hommes fort cruellement, ceux qui boivent d'ordinaire de la ſuſdite eau ſont exempts de fiévres aigues, & elle donne beaucoup d'embompoint.

Monſieur Malouin notre Ancien & fameux Medecin dit parlant du bouillon rouge, qu'il n'eſt point poſſible de trouver de meilleures herbes pour le corps de l'homme que celles dont il eſt compoſé. Et le feu ſieur Moulien Medecin diſoit que les herbes du bouillon rouge étant bonnes, l'on ne pouvoit en attendre que de bons effets.

Des maux veneriens, particulierement de la Chaudepiſſe.

L'ON ne ſçauroit aſſez crier contre ceux qui malheureuſement s'adonnent à l'impudicité, il n'i en a que trop à Caen, où il vient des jeunes gens, non ſeulement de toutes les Provinces de France; mais encore des Pais étrangers, tant pour faire leurs études que pour aprendre leurs exercices, & quantité de jeunes gens qui travaillent aux Receptes du Roi, & a faire

vuider les deniers publics, j'eus connoissance de ce mal il y a quelque temps, par le moien du sieur Brebant Maistre Chirurgien mon redevable, qui m'asseura de traiter trente trois malades du mal venerien, cela me fist juger que le mal est tres-grand à Caen : si tous les Chirurgiens qui sont au nombre de vingt-trois en ont chacun autant à traiter : S'il ni avoit que ceux qui s'adonnent a ce vilain peché qui en receussent du mal, je ne me mêlerois pas d'en parler, & il faudroit plutost acroistre leurs souffrances, que de leur donner du secours par les remedes faciles & de petit prix comme sont ceux que je propose; mais l'experience fait voir que l'on peut quelquefois contracter la Verole & la Chaudepisse par une contagion innocente & impreveuë, une femme pieuse la peut gaigner avec son mari débauché, un enfant de

laict de sa nourisse criminelle, une nourrisse innocente de son enfant de *laict* sorti d'un sein verollé, dautres en beuvent, mangeant & couchant avec des personnes depuis long-temps gastées & infectées, il se peut aussi trouver entre ces personnes là, des gens pauvres qui n'ont pas le moien de se faire traiter, ce qui peut causer de grands desordres dans toute une Ville: c'est ce qui m'a obligé de donner ici des remedes faciles & asseurez & de peu de frais pour secourir les uns & les autres, je m'i porte dautant plus volontiers, qu'étant à Rome j'apris qu'il y a des Hopitaux particuliers où l'on traite par charité les maux veneriens, j'avois été blessé au bras gauche par une seignée que me fist un des plus habile Chirurgiens de Paris, j'allé à un autre pour être gueri de ma blessure, il s'appeloit le Large, & comme il étoit aussi

fort entendu à traiter les maux veneriens, il me parla de son métier, & il me dist que la verolle n'étoit pas le plus grand des maux veneriens, mais le chancre, & qu'il falloit quelquefois tailler une personne jusques à trois fois pour le guerir., il estimoit encore les chaudepisses pour un tres-grand mal, si l'on ne se fait guerir promptement, veu qu'elles envelopent notre corps, rendent un homme incapable de faire des enfans, s'il n'est bien gueri avant que d'avoir la compagnie de sa femme: il me parla d'un grand Seigneur de la Cour qu'il avoit gueri d'une Chaudepisse, aprés avoir porté une bougie dans sa verge pendant quarante cinq ans, si les hommes pensoient avant que de commettre ce peché aux maux qui peuvent s'en en suivre, ils se donneroient bien plus de garde de les commettre

qu'ils ne font pas, particulierement ſi ils chantoient cinq ou ſix fois cét air de muſique. *Qu'il eſt des momens dangereux, il n'en faut qu'un pour être malheureux le reſte de la vie.* L'on eſt auſſi ſouvent gaſté par de jeunes filles que par des femmes. J'apris à Rome que le fils d'un Preſident de Cour Souveraine de Roüen y étant arrivé, demanda a un maquereau de lui faire voir une fille qui fuſt bien ſaine, & qui n'euſt point de mal, il lui en amena une âgée ſeulement de treize ans, qu'il diſoit être d'une Confrairie de pieté qui s'informe de leur vie & de leurs mœurs à leurs voiſins, & autres avant que de les recevoir : cependant elle lui donna une chaudepiſſe dés la premiere fois, d'où l'on peut voir les grandes riſques que courent ceux qui s'addonnent à ce malheureux peché, qui precipite plus de perſonnes dans les enfers que ne

font tous les autres pechez enſemble ; quelquefois des Religieux quittent le Convent ſentant dans leur verge de la ſemence qui les pique & dont ils apprehendent quelque mauvaiſe fin, mais l'on n'en a jamais veu arriver aucun facheux accident quelque long-temps qu'elle ait été retenuë, & cela ſe paſſe ſi l'on a peu de patience, au raport de Guibert Ecuier, Docteur, Regent en la Faculté de Medecine à Paris, en la page 409. de ſon Livre, intitulé toutes les œuvres charitables de Philebert, Guibert, imprimé à Rouen chez Beſogne. J'ai eu de la peine à me reſoudre de parler de cette matiere ; mais ſi je n'en parlois pas, mon ouvrage ſeroit imparfait veu que je traite des maux qui arrivent au corps humain, j'en parle d'une maniere auſſi modeſte que pourroit faire un Religieux des plus Reformez & dans le deſſein

de

de faire éviter le peché.

Des Chaudepisses.

LA Chaudepisse est un mal fort dangereux : car elle enverolle tout le corps, si l'on n'i remedie promptement, il faut pour en guerir la laisser couler pendant quelques jours, puis se faire seigner & purger une fois avec une once & demie de casse, mettre en suite de la graine de laurier dans trois verres de vin blanc, six pour chaque verre, & la laisser infuser pendant trente heures, vivre de regime, s'abstenir de tous excez, & boire quantité de bouillon rouge, comme étant le plus grand rafraichissement que l'on puisse prendre.

Des Chancres Verolíques.

IL faut pour guerir un Chancre Verolique se faire seigner, boire du bouillon rouge, prendre des

boilles de Caffe, & s'abstenir de toutes sortes d'épiceries, & de salures, ainsi que de manger beaucoup, & sur tout point d'aspérges, d'artichauds, de poreaux, raves, champignons, & autres choses qui provoquent les actes veneriens : il faut aussi s'abstenir des femmes & faire faire une bourse de peau de chien bien preparée avec huile d'amandes douces, & y mettre la partie malade apres l'avoir frotée de la méme huile, & mis par trois diverses fois de la seconde eau forte sur les chancres. Ce remede est infaillible, M. de Lorme s'en servi pour des personnes de la premiere qualité avec beaucoup de succez.

Des Chancres à la Mamelle.

LE Chancre à la Mamelle est un mal dont plusieurs Dames des premieres de l'Etat ont été attaquée, & en sont mortes : je fus

prié par un de mes amis d'écrire à Monsieur de Lorme touchant un chancre qu'une de ses voisines avoit à la mamelle: il me fist réponce que c'étoit un mal incurable ; mais que si elle vouloit prendre une fois le mois trente grains d'Antimoine, il la feroit vivre encore pendant un long-temps, elle n'en voulut pas prendre, & elle mourut.

Des Cauteres.

MOnsieur de Lorme ne faisoit pas un grand compte de l'effet des Cauteres : je fus prié par un de mes amis de lui demander s'il en pouvoit quitter un qu'il avoit au bras, il me manda que oüi pourvû qu'il voulût prendre quarante grais d'Antimoine qui lui feroient plus d'évacuation, que ne feroit un cautere en une année.

De la Casse.

LA meilleure Casse doit être recente & pesante, ne faisant point de bruit : on la remue & ébranle avec la main, la canne doit être longue, mediocrement grosse & luisante par dessus, ayant la moüelle grasse, noire, douceatre, de loüable coûtume : c'est à dire ni trop humide, ni trop épaisse : la Casse purge benignement la premiere region du corps, & les reins, tempere les ardeurs de la bîle, sert aux inflammations de la poitrine, des poulmons & de la gorge, adoucissant ses parties-la, & elle étanche la soif.

De la Conserve de Roses.

LA conserve de Rose de Provins, est un tres-excellent remede, particulierement pour les valetudinaires & pour les Vieil-

lards. Monſ. de Lorme s'en ſervoit fort pendant la journée, ainſi que pendant la nuit, & il la recommandoit beaucoup à ſes malades, comme étant un remede tres-innocent, confortatif, du cerveau, de l'eſtomach, de la poitrine, & du foie; il s'en ſervoit particulierement toutes les fois qu'il s'entoit quelque choſe de ſec en ſa gorge, elle eſt bonne auſſi contre les tremblemens de nerfs. Jamais Monſieur de Lorme n'a été ſujet ni moi auſſi quand je m'en ſuis ſervi, l'on peut en prendre à toutes les heures de la journée gros comme une petite noix à chaque fois, tant de jour que de nuit, elle empéche auſſi les foibleſſes, les vapeurs & les vertiges qui precedent d'ordinaire la poplexie, elle eſt bonne encore pour le cours de ventre & pour la colique. Je me ſuis quelquefois trouvé pendant l'Eté dans des Egliſes où des

femmes s'évanouïssoient, leur aiant mis à la bouche gros comme une petite noix de ce remede, elles ont aussi-tost répris leurs esprits, je mangeois des confitures pour me ragouter, avant que je connusse ce remede, mais je n'en ai point eu de besoin depuis que je m'en suis servi, quelques Apoticaires y mettent du vitriol pour la rendre plus belle mais Monf. de Lorme les blamoit fort en disant que c'est un poison.

De la maniere qu'il faut faire la conserves de Roses.

IL faut avant toutes choses avoir un mortier de marbre qui vaut sept ou huit francs & un pilon de bois, pour battre les roses, celui de fer étant trop pesant, puis prendre six onces de roses, celles de Provincs sont les meilleures, puis les mettre dans un poëlon sur le feu avec environ trois chopines d'eau,

mesure de Paris, aiant bien bouilli il faut presser les Roses dans un linge & en faire sortir du jus qu'on mettra à cuire avec trois carterons de sucre, le cirop étant hors du feu il faut y mettre les roses de Provins bien battuës aprés les avoir bien remuées plusieurs fois avec une espatule de bois, l'on en peut faire cinq ou six petits pots, s'il arivoit que la conserve ne sust pas assez dure il faudroit y méler un peu de sucre en poudre.

A Paris, ce 10. Aoust 1676.

LETTRE DE MONSIEUR *de Lorme, touchant le cours de ventre.*

LE cours de ventre vient de quelque defaut commis au boire ou au menger, quoique imperceptible, & du froid qu'on a eu à

la teste & aux pieds: Je ne me lasserai jamais, Monsieur, non seulement de vous étudier & de m'appliquer ponctüellement aux moindres circonstances de vos doutes : vous pouvez pousser votre seignée jusques en Septembre, où il se fera un changement notable du Ciel, saison ou domine la melancolie notre ennemie, ainsi Monsieur, vous commencerez à vous gendarmer contre l'Hiver comme font les Sages. Suivez les ordres que je vous ai donnez : vous gueriez, & vous & à vos amis tous les flux de sang guerissables, aprés les avoir laissé couler deux jours en prenāt une once de catholicon doüble, la rhubarbe avec une decoction d'aigremoine, plantin & chicorée sauvage, racine & fueille, & une pincée de roses de Provins seiches: beuvez-en tous les matins jusques à la parfaite guerison, avant que de manger

manger votre potage, prenez vingt grains de Rubarbe mise en poudre, puis en formez une pilule avec un demi verre de la susdite decoction mangeant peu & beuvant encore moins, alors l'usage de laict de vache avec un peu de sucre rosat, & des jaunes d'œufs sont un fort bon aliment, gardez Monsieur, cette Lettre comme étant la plus parfaite conduite pour tous cours de ventre diarées, lienteries, & dissenteries. Monsieur de Silleri Chanselier de France, apprehendoit tellement le cours de ventre, que par l'ordre de son Medecin, il faisoit porter du vin de sa cave pour sa bouche dans tous les voyages ou il accompagnoit le Roi, ni aiant rien qui altere davantage le corps, ni qui donne plutost le cours de ventre que le changement de boire; de la viennent la plupart des maladies, les Allemans aiment mieux

quand ils voiagent ne boire que de la ptisanne, pour éviter le cours de ventre, dont les vieilles gens meurent assez souvent.

Quant au manger, Monsieur de Lorme vouloit pendant qu'on avoit le cours de ventre, qu'on ne vécust que de poulets rôtis hachez par morceaux, & qu'on en fit des hachis : quand au vin il permettoit d'en boire une chopine de Paris par jour avec les deux tiers d'eau; on la ferroit auparavant, en mettant au feu un morceau de fer à chaufer, puis on le mettoit dans le boire étant tout rouge.

Le Lecteur est prié de remarquer en la page 142. ligne 15. ses paroles [à vous & à vos amis,] qui veulent dire que cette ordonnance étoit composee de remedes doux & faciles, & bons à toutes sortes de personnes : il vouloit qu'au lieu de fruits pour le dessert, l'on prist

un peu de Cotignac au bout du couteau : ce que dessus étant executé, il faisoit esperer qu'on seroit en bref gueri du cours de ventre.

DU COTIGNAC.

LE Cotignac est tres-excellent contre le flux de ventre : pour en faire il faut prendre de francs coins, c'est à dire coins & coignasses, cornes & cornailles de chacun pareille quantité, les faire cuire chacun à part dans une suffisante quantité d'eau, puis les passer par le tamis chacun à part : il faut méler les fruits ensemble, & avec autant pesant de sucre en poudre, les faire cuire.

Le Cotignac pris à la fin du repas aide à la digestion, abaisse les vapeurs élevées au cerveau, fait une bonne halaine : est contraire aux venins & aux poisons.

C'est un singulier remede contre

le flux de ventre, le devoiement d'estomach, le vomissement & la perte d'appetit : mais quand on s'en veut servir pour arrester le flux de ventre, il le faut prendre avant le repas : quand c'est pour remedier au vomissement, aprés le repas.

Il est a remarquer qu'il y a des Charlatans sur le pont neuf à Paris & autres lieux, qui font un cotignac tres pernicieux, parce qu'il gaste les parties nobles, & assez souvent il cause la mort, par consequent on doit bien s'abstenir de semblables remedes.

Quand aux pauvres qui n'ont pas le moien d'achepter du sucre, ils peuvent acheter chez les Confiseurs les sirops des fruits, dont ils font les confitures, comme celui de cerises pour en confire, les prunes, & ainsi des autres confitures liquides; car pour une livre de sucre ils auront quatre livres de sirop.

Des Cuves de Vandanges.

BEaucoup de perſonnes, pour guerir leur paraliſie, & autres maux, vont chercher à Mantes, à Evreux, à Vernon, & autres lieux, où l'on fait le vin à ſe metre dans les cuves, dont l'on ſe ſert pour le faire, mais nous avons proche de Caen ce qu'ils vont chercher bien loin, il y a à deux lieux de cette Ville un vignoble en la terre de Manneville, qui appartient à Monſieur le Preſident de la Cour, ceux qui y vont ſe louent beaucoup de ſa courtoiſie, un de mes amis en a fait apporter des aiſnes, à Caen ſur un cheval, dont il s'eſt bien trouvé, aiant grandement ſué, ce qui a fait ſortir beaucoup de mauvaiſes humeurs, qui étoient dans ſon corps & dans ſes reins, mais Monſieur de Lorme n'approuvoit pas que l'on ſe miſt dans les cuves à vin, il me di-

ſoit avoir veu d'honneſtes gens s'i mettre en ſa preſence , & y être morts auſſi-toſt : cela vient de ce que l'eſprit ſubtil du vin qui monte au cerveau par les narines des malades les ſuffoque tout d'un coup.

DES DENTS.

C'EST un mal tres-cruel que celui des Dents, & il y a eu des perſonnes qui en ſont mortes. Quand une dent fait douleur , & qu'elle eſt gaſtée , il la faut faire arracher au plûtoſt, autrement elle gatera toutes les autres , & elle rendra la bouche puante , on doit ſe faire ſeigner auparavant, de peur que la fluxion ne ſe jette ſur une autre partie du corps , & dix ou douze heures aprés la faire arracher. Il ne faut jamais manger de potage chaud, ni boire rien de froid, car les dents étant attachées à des nerfs fort delicats , le moindre

chaud, ou le moindre froid qu'elles endurent en mangeant, ou en beuvant leur fait de la douleur : il eſt bon de mettre du laict tiede dans la bouche quand elles font mal, s'il eſt grand il faut prendre de la fiente d'oie, la faire fricaſſer avec de la graiſſe de porc maſle, puis l'appliquer chaude ſur le temple du côté de la dent malade ſur un morceau de tafetas, ou ſur du linge. Il eſt bon de laver ſa bouche de vin pur, & chaud à la fin du repas, afin de conſerver ſes dents.

Du Diaphoretique.

CE n'eſt pas aſſez que de connoiſtre de bons remedes, mais il faut les ſçavoir bien faire, chacun les fait à ſa phantaiſie, & aſſez ſouvent fort mal, c'eſt pourquoi aiant toutes ſortes de ſujets de croire que Monſieur de Lorme entendoit en perfection à faire faire les

remedes, j'ai voulu ici apprendre sa methode de faire le Diaphoretique, c'est un remede qui sert beaucoup à faire suer en diverses occasions, & qui est bon pour plusieurs medecines avec le Sené.

Il faut auparavant faire le regule, il consiste à prendre quatre livres d'Antimoine, quatre livres de Salpestre, & quatre livres de tartre de Monpelier, puis il faut mettre un creuset dans un fourneau tout entouré de charbon, ensorte que le creuset deviẽne tout rouge.

Il faut bien battre les poudres, les pulveriser a part, & fort menu, puis les mettre ensemble dans un vaisseau, les bien méler avec la main, & faire rougir le creuset ou seront les petits cornets de papier pour mettre dans le creuset : cette matiere étant bien rouge, il faut mettre les cornets dedans.

Il faut être deux personnes, afin

que au méme temps que l'un jette le creuset, l'autre le couvre aussitost avec une couverture de fer de grandeur suffisante, en sorte qu'il n'i ait point d'air, il faut que le creuset soit grand, y mettre les cornets l'un aprés l'autre, & qu'il soit toûjours rouge. Il faut bien maintenir le feu, & que le creuset soit dans le charbon jusques à un doigt prés du bord, & que tous les cornets soient mis un peu aprés comme un demi quart d'heure, il faudra prendre des tenailles pour remuer tous lesdits creusets, afin que la drogue s'afaisse au fond, tirez ensuite le creuset du fourneau, & le mettez au coin de la cheminée, de peur qu'il ne se renverse jusques au lendemain que vous les casserez proche le fond, vous y trouverez un petit rond comme un écu blanc: les ayant tirées vous les laverez avec de l'eau. Pour faire

votre Diaphoretique, il faut autant trois fois de Salpêtre que de Regule, & battre apart les poudres, étant bien pulverisées les mettre ensemble : à proportion de votre matiere vous prendrez un creuset en sorte qu'il soit plain à un doigt prés, puis vous le mettrez dans le fourneau avec du charbon comme le premier, & souflerez tout autour quand le feu sera dans le creuset & que la matiere sera blanche, vous la tirerez du feu comme l'autre, jusques à ce qu'elle soit froide, puis vous prendrez une grande terrine demie d'eau ; & vous mettrez le creuset dedans, vous tirerez ensuite la matiere avec une spatule de bois, vous ferez aller le creuset dans l'eau, étant vuide il faut l'ôter de l'eau, puis mettre la terrine en lieu de seureté afin qu'il ni ait point d'ordure ; & vous la couvrirez, puis la renverserez deux ou

trois fois le jour avec la ſpatule : le lendemain à la méme heure vous jetterez a clair, puis vous remettrez une autre eau, & vous la laiſſerez un jour & demi, vous prendrez enſuite une grande feuille de papier & vous la mettrez doucement dans une paſſoire : en prenant la terrine, vous jetterez l'eau à clair : & vous remettrez la poudre dans la paſſoire, puis dans une terrine, de peur que le papier ne ſe creve & que vous ne perdiez la drogue.

Des Eaux de Bourbon l'Archambaux.

AUberi Docteur en Medecine à fait un livre de Bourbon, c'eſt le lieu de la naiſſance de nos Rois, il a auſſi parlé de ſes fontaines, de ſes bains, du lieu où l'on donne la douche & de la ſainte Chapelle ſervie par quantité de Chanoines, c'eſt pourquoi je n'en parlerai point, l'on peut avoir recours à cét Autheur.

Les eaux de Bourbon ne ſont bonnes à boire ſelon l'avis de Monſieur de Lorme qui en avoit gouverné les malades pendant quatre vingt ans, que depuis le quinziéme jour de Mai juſques au mois d'Aouſt & point en d'autres temps: car bien qu'elles ſoient toûjours chaudes de leur nature, les corps ne le ſont pas en tous temps & en toutes ſaiſons, comme les Medecins de France y envoient des perſonnes en tous temps, n'aiant pas quelquefois été ſur le lieu, j'ai voulu en avertir le Lecteur, & qu'il faut neceſſairement ſe faire ſeigner auparavant ainſi que pour toutes eaux minerales, puis ſe purger par l'avis de ſon Medecin.

Les eaux de Bourbon ſont tres-utiles à ceux qui ſont enclins aux apoplexies, aux catharres, & à l'endormie, ſoit les yeux ouverts, ou clos à la roideur & à l'impuiſſan-

ce de tout le corps, au tremblemẽt de quelque partie que ce soit, par defaut d'esprit, comme aux vieillards & aux etiques; mais par l'empéchement que le phlegme donne à l'esprit animal de secouler corporellement, & non par la simple irradiation à l'étonnement, à la stupeur, à la paralisie de quelque cause qu'elle soit derivée primitive ou successive, & méme des coliques bilieuses, des fiévres longues & intermitentes, ou par les voies ordinaires à la convulsion & retraction, par repletion seulement de toutes humeurs hors la bilieuse qui peut irriter; mais non pas remplir, ou bien par quelque vapeur grossiere & froide de quelque lieu qu'elle s'éleve, remplissant les muscles à la torsion, à la rigueur du col, méme en toute espece de retirement, dit Tetanus en devant, en derriere ou tout droit dés catharres froids &

humides, font foulagez & gueris de quelque lieu qu'ils procedent, foit des reliques de l'aliment indigeste, ou de quelque vapeurs élevées des hipocondres, ne s'evaporent par les coutures du crane, les hidrocephales entre les meninges, le crane & le pericrane, le cuir aiant pour caufe un excremēt fuperflu, aigueux & pituiteux, les yeux chaffieux, rouges, pleureux & ennemis de la lumiere, foit à caufe de la pituite douce & falée, foit par des vēts groffiers, reçoivent un merveilleux foulagement par les bains de Bourbon. Monf. de Lorme difoit qu'il ni avoit point de maladie dont on ne guerift à Bourbon pourveu que l'on fuft affifté d'un bon Medecin, il me confeilloit de prendre Monf. des Trapieres fon Filleul, fon Difciple & fon hofte, je voudrois appeler auffi Monfieur Griffer Medecin & Intendant de la fontaine

s'il s'agissoit de consulter une maladie.

De l'eau clairette de Monsieur de Lorme.

MOnsieur de Lorme faisoit faire son eau clairette avec de l'esprit de vin, & mettre sur une chopine une livre d'agriotte, une demie once de canelle, autant de clou de girofle pulverisé dans un linge noué, gros comme un petit cornet, on les faisoit infuser pendant huit jours, puis il ordonnoit cette eau à ceux qui avoient le cerveau humide, ou la poitrine foible, il leur en faisoit donner une cuillerée ou deux, selon leur indispositiõ.

Des moiens de faire des enfans qui aient bien de l'esprit.

MOnsieur de Lorme vouloit que pour faire des enfans, qui auroient bien de l'esprit, les mariez mangeassent de la chair de chêvre,

avant que de coucher ensemble, & que les enfans étant venus au monde, on leur fist manger de la bouillie faite de lait de chevre; que quand ils pourroient manger de la viande on leur baillast de la chair de chevreau, je peux asseurer le Lecteur que j'en ai vû l'experience en la personne d'un de mes serviteurs, qui a un esprit hors du commun.

DES EAUX.

ON boit en cette Province de l'eau de puits, mais ce n'est pas la meilleure, les Italiens le sçavent si bien que pour ôter à cette eau ses mauvaises qualitez, ils jettent dedans quantité de galets de mer de couleur grise qui la purifient, & lui ôtent ce qu'elle peut avoir de mauvais, celle de fontaine est meilleure, & encore plus celle de riviere, qui se remuant toûjours se purifie dans son mouvement, & de-

vient plus legere : je mets les herbes du bouillon rouge à bouillir dedans, qui ont un bien meilleur effet que dans l'eau de puis. J'exorte le Lecteur à faire le méme, m'étant oublié ci-devant d'en parler dans le chapitre du boüillon rouge, quand je demeurois à Rome, je faisois mettre quatre-vingt ou cent pintes de l'eau du Tibre mesure de Paris, dans la cave de la maison où je logeois, ayant reposé dix ou douse jours, je commençois d'en boire selon l'ordre de mon Medecin, ce qui me reussit si bien, que je fus pendant deux ans le moins malade, d'un grand nombre de François qui étoient à Rome, il y a des eaux d'étang, mais leur eau ne remüant point elle n'est gueres bonne, celle de Citerne me plaist davantage, j'en ai veu une à S. Malo qui contient cent tonneaux, & une autre au Havre de Grace qui est fort bel-

le : & l'on eſt curieux en ſes Villes la, de ne point perdre de l'eau du Ciel quand il en tombe ; mais de la conſerver dans des vaiſſeaux faits expres, on les met ſous les goutieres des maiſons.

Quand aux eaux minerales, elles ne veulent point être tranſportées, parce qu'alors, elles ne produiſent pas les mêmes effets, qu'elles produiroient ſi elles étoient beues ſur les lieux, dautant que les eſprits, les parties mercuriales, & les ſels volatils de ſes eaux s'evaporent toûjours, quelque bien bouchée que ſoit la bouteille, la terre minerale tombe au fond de la méme bouteille ; tandis que le mercure, & le ſouffre montent en haut, ainſi les ſubſtances de ſes eaux minerales étant ſeparées, l'on ne boit que le ſel & le phlegme, qui reſtent mélez parmi toute la ſubſtance de l'eau.

Quand aux Eaux où l'on lave le linge.

IL y a des buandieres à Caen, & ailleurs qui lavent le linge dans des eaux bourbeuſes & où les peigneurs lavent leurs laines, ce qui produit beaucoup de vermine dans les linges qu'on y lave. Un des malades de Monſieur Malouin l'aîné, s'étant plaint à lui de ce qu'il avoit beaucoup de vermines dans ſes chemiſes, & que neanmoins il ne mangeoit que de bonnes viandes, & portoit de bons habits, il lui fit réponce qu'il falloit que la vermine vint des eaux où l'on l'avoit ſon linge, & l'aiant en ſuite fait laver à des eaux nettes, il ne ſentit plus de vermine. J'envoie mon linge à blanchir hors de la ville, ſelon l'uſage de Paris, & je m'en trouve fort bien : ils ont une belle coûtume à Vaucelles de Caen de laver le linge en des heures, où ceux qui

ont des laines à laver ne se trouvent point, ce qui meriteroit d'être imité en tout lieu.

Des Eaux de divers fruits que l'on vend à Rome, & sur le Pont-neuf à Paris.

L'ON vend à Paris & à Rome des eaux de fruits de framboises, de gradelles, de groiselles, & autres petits fruits, dans le dessein de rafraichir les corps, mais elles apportent de grandes incommoditez en donnant la colique, & autres maux, partant vous devez vous en abstenir.

Je prie le Lecteur d'excuser, si je n'ai pas mis les paroles suivantes au ch. des eaux de Bourbon.

Monsieur de Lorme estimoit qu'il suffisoit de boire des eaux de Bourbon pendant un mois, & il vouloit qu'aprés les avoir beues l'on prist du rafraichissement tous les matins pendant un mois, afin d'ôter du

corps l'impreſſion, que le métail y laiſſe; il tenoit bon le petit laiƈt pour cét effet, pourveu que on le paſſaſt auparavant par un tamis, à cauſe qu'il fait des obſtruƈtions, & que l'on y mélaſt un peu de ſucre, il eſtimoit que le roſat étoit le meilleur.

Quand je pris congé à Paris de Monſieur de Lorme pour m'en retourner en Normandie, je le prié de me donner quelques bons avis contre les fiévres, & contre la pleureſie qui pouvoit m'attaquer, il me diſt que quelque fiévre qui m'arivaſt, que je me fiſſe ſeigner ſeulement deux fois, & que je beuſſe du bouillon rouge le plus que je pourrois, cõme de quart-d'heure en quart d'heure, ces maux là ne m'étant point encore arrivez, je ne me ſuis point ſervi de ce remede, mais je ni manquerois pas s'ils m'arrivoient je peux aſſeurer qu'une Demoiſelle

de cette Ville s'est guerie de la fiévre en beuvant seulement du bouillon rouge & sans se faire seigner; mais je ne voudrois pas l'imiter: car j'ai éprouvé beaucoup de fois, que si l'on manque a pratiquer quelque chose des ordonnances de ce grand Medecin, elles n'ont point leur effet, & qu'ells l'ont toûjours, si l'on pratique ce qu'il avoit ordonné.

Quand à la fiévre tierce il ordonnoit à ceux ou à celles qui n'aimoient pas son bouillon rouge, de se faire faire deux seignées, & il faisoit faire une diette particulierement aux jeunes gens, pretendant que leur maladie ne venoit que d'avoir trop pris leurs plaisirs, il leur faisoit tirer trois palettes de sang a la veine basilique, qui est la plus élevée de toutes les autres, puis prendre des bouillons au veau avec de la chicorée sauvage, & aux trois premiers accez de la fié-

vre, il faisoit coupper un pigeon en deux qu'on leur appliquoit sur la teste, il se servoit aussi de ce remede pour les apoplectiques, & au troisiéme accez il leur ordonnoit une medecine avec de la Rhubarbe, de la Casse, du Sené, du sirop de Roses de Provins, & la doze selon leurs âges, & selon leurs forces, ce grand Medecin n'a jamais manqué de reussir en donnant ce remede.

De la fiévre carte.

IL faut pour guerir la fiévre carte, donner une prise de quarante grains d'Antimoine rouge à un homme & trente à une femme lors qu'ils sentent les approches de l'accez, & si l'accez revient encore aprés en avoir passé deux, il faut reprendre encore de l'Antimoine, & le lendemain prendre du Quinquina, & dans la chaleur de la fié-

vre boire du bouillon rouge, jusques à ce que l'on soit gueri entierement.

Du remede de l'Anglois.

LE Chevalier Talbot Anglois, à un remede pour guerir promptement les fiévres intermitentes: le Docteur Ammonio, Medecin de Boulogne, en Italie, en a un autre pour guerir les fiévres continues; mais celui de Monsieur de Lorme étoit son bouillon rouge, aprés s'être fait faire deux seignées, & il les guerissoit toutes, j'en dis les particuliaritez en un Chap. cidevant, il vouloit qué l'on en beust jusques à la parfaite guerison, si l'on ne vouloit pas se servir des remedes ci-dessus; il disoit pour leur donner plus de credit, qu'il ne prenoit point d'argent de personne: je peux aussi dire la méme chosé, & que j'en donne quelquefois aux ma-

lades, pour leur avoir du vin, & ce qui leur eſt neceſſaire, partant ſi je diſois rien au public, qui lui fuſt prejudiciable, je ſerois tres-coupable : j'ai toute ſorte de ſujet d'ajoûter foi, à ce que diſoit Monſieur de Lorme, il étoit Gentil homme de naiſſance, il a eu dans Paris toute la reputation qu'un tres-celebre Medecin peut avoir, & il a fait vivre quantité de ſes malades juſqu'à cent ans & méme juſques à cent trois ans, & entr'autres le grand Maréchal d'Etrée, Meſſieurs Valot & d'Aquin, premiers Medecins de nos deux derniers Rois confirment ce que je dis, par les éloges qu'ils lui donnent, au commencement de ce petit ouvrage, il n'eſt pas veritable comme le diſent ſes ennemis, que ſes principes de medecine ſont contraires à Hipocrate, & à Galien inventeurs de ce bel art, Monſieur l'Abbé Bourdelot,

dit ci-devant dans sa lettre que M. de Lorme sçavoit bien la doctrine Galenique, & qu'il a inventé quantité de belles choses tres-utiles à la medecine, & la Motte Aigron un des confidens de l'Eloquent Balsac dit vers le commencement de son livre intitulé, réponse à Philarque, *Ita tamen ut indictum abire non patiar, clarissimum eumdemque, ornatissimum virum, Carolum Ormæum quem non solum cum præclarissimis, quot quot, olim floruere Medicine, cultoribus, sed ipsis inventoribus comparandum, existimo.*

Des Femmes en couche.

QUand les femmes sont accouchées de nouveau, on leur doit donner à boire de l'huile damande douce, ainsi que à leurs petits enfans, quand ils ont six ou sept mois, & qu'ils se portent mal, on leur donne du diaphoretique pour appaiser leurs trenchées. Il faut le dilaier

avec du lait de leur nourice : une heure aprés l'on peut leur donner telle nourriture que l'on voudra ſelon leur portée.

De la fievre quotidienne.

MOnſieur de Lorme ajoûtoit aux ſuſdits remedes la ſeignée du pied gauche ; aux perſonnes vigoureuſes & particulierement aux femmes, pretendant que les fiévres ne leur viennent que par la fumée de leurs entrailles, qui leur monte au cerveau & leur cauſe leur retention de menſtrues : il ordonnoit qu'on miſt du ſel de vipere dans leur bouillon, il le trouvoit admirable, & il prêtendoit qu'il purgeoit abſolument par les urines, au defaut du ſuſdit ſel, il ordonnoit des lavemens.

Il eſt a remarquer que ce que j'ai dit ci-deſſus eſt bon pour toutes ſortes de fievres.

Du flux hepatique.

LE flux hepatique vient d'ordinaire du defaut de la chaleur naturelle, qui eſt neceſſaire abſolument au foie, qui eſt le cuiſinier, lequel en étant depourveu ne peut pas faire la coction des alimens, ce qui cauſe la fiévre hetique avec de tres-grands dégouſt : pour y remedier, il faut ſe purger d'une legere teinture de Sené avec la rhubarbe, & le ſirop de fleurs de peché, uſer du bouillon rouge, d'œufs frais avec le ſucre roſat au lieu de ſel : il faut aux femmes un grain de poivre blanc pour rabattre les vapeurs qui ſortent de leur ventre : le remede ci-deſſus eſt auſſi merveilleux pour la lienterie.

Du flux de Sang.

LE flux de ſang eſt un mal tres-cruel, il oblige quelquefois un

homme à se lever quatre vingt fois en une seule nuit ; & il n'est jamais sans la fiévre : beaucoup de Medecins disent que s'ils avoient à choisir d'avoir la peste ou le flux de sang, ils aimeroient mieux avoir la peste : voici comme Monsieur de Lorme guerissoit ce mal, il faisoit faire un feu de vieils souliers sous un escabeau percé par le haut, & il faisoit mettre le malade dessus aprés si être mis trois ou quatres heures en trois ou quatre jours, il étoit gueri, M. de Lorme le pratiqua au siege de la Rochelle où il guerit plus de dix mille malades, tant de la Cour que de l'Armée.

De la friction des Jambes, & des Cuisses.

LA friction des Jambes & des Cuisses se fait jusques au haut des hanches, & à tout los sacrum, en commencant dés la cheville du pied, remontant peu à peu, avec

un gand, ou un chausson de coton à la main de celui qui frotte pour y attirer de la force & de la chaleur avec les esprits, & resoudre les surperfluitez que le peu d'exercice n'emporte pas en hiver, & méme cela suppleéra au marcher.

Il est bon aussi quelquefois de froter ses jambes & ses cuisses d'huile de jassemin, avec un peu d'esprit de vin, ou de la seconde eau de vie tiede. Pour connoître si elle est bonne, il faut allumer un papier, & le mettre dedans, si on voit qu'elle brûle & éclaire, c'est un signe qu'elle est bonne. Mes jambes sont d'aucunes fois aussi roides que des batons, l'une ou l'autre de ses remedes les retablit.

Remede contre la Galle.

UN Gentil-homme âgé de cinquante ans, étant allé trouver Monsieur de Lorme pour le guerir

de la galle, il lui conseilla de se faire seigner, & de fumer du tabat le lendemain, puis d'en mettre à infuser dans du vin blanc pendant vingt quatre heures, & de s'en froter le corps, il en guerit aprés avoir continué quelques jours & s'être abstenu de boire du vin, ni de rien manger de sallé, de poivré, ni dépisse, parce que ce sont des choses qui échauffent le sang.

De la glace.

CHares Mitilenus dit que nous devons l'usage des Glacieres à Alexandre le Grand. Il est certain que les Grecs, & les Romains se sont servis de la glace pour la delicatesse de leurs tables, & aujourd'hui l'on s'en sert encore beaucoup à Rome, mais Monsieur de Lorme estimoit que nous ne devions pas les imiter en cela, parce que leur climat est incomparablement plus

chaud que le notre, & qu'ils habituent leur corps de bonne heure à boire avec de la glace, dont ils ne ſont point incommodez : les femmes qui ont accoûtumé de boire du vin avec la glace deviennent ſteriles, ou elles ne font que des filles.

Remede contre la Gratelle.

LE remede de Monſieur de Lorme contre la gratelle étoit de faire tirer du ſang au malade, puis de faire couper des pommes de renette en deux, en ôter les pepins avec un couteau, & faire remplir le vuide de fleur de ſouffre, mettre enſuite les pommes ſur le gril juſques à ce qu'elles fuſſent en bouillie, puis prendre le bain pendant huit jours dans ſa chambre, y demeurer une demie heure ſelon ſa force : un malade peut faire ce remede quelque âge qu'il puiſſe avoir.

De la Goutte.

LA goutte eſt un mal tres-ſenſible, qui arrive aux vieillards, & méme ſouvent à des jeunes gens: les Monarques en ſont quelquefois ataquez, auſſi bien que leurs ſujets, & notre ſaint Pere à quelquefois ce mal, ainſi que le rapporte l'Hiſtorien du temps: Monſieur de Lorme pour s'en preſerver portoit huit calottes d'eſtame ſous ſa perruque & autant de paire de bas auſſi d'eſtame avec un bas de ſarge fourée, quand il faiſoit un grand froid: il diſoit de n'avoir jamais eu de goute en ce faiſant, & qu'il ne la craignoit point, quand il en uſeroit de la ſorte, je peux dire auſſi que la méme choſe m'eſt arrivée quand je l'ai imité, il faut en mettre un moindre nombre, comme la moitié pendant les mois de chaleur, tant de calotes d'eſtame, que de bas de la méme ſorte.

Des Hemoroides.

LEs Hemoroides sont un tres-cruel mal, dont le grand Cardinal de Richelieu étoit fort affligé, on l'acquiert en bien des manieres, comme en s'asseiant sur de la pierre dont la froideur les cause, & en allant à la garderobe dans des lieux où il vient du vent dans le fondement, comme à des privez bâtis sur des murailles de cette Ville. Monf. de Lorme vouloit que pour en guerir, on mist de l'onguent rosat dans le siege en forme de suppositoire avec de la laine de mouton noire, & que l'on se tint chaudement: bien que les hemoroides soient tres-incommodes, elles ne laissent pas d'être utiles aux atrabilaires, aux melancoliques, à ceux qui ont la fiévre quarte, des douleurs de côté, la pleuresie, le mal caduc, des ulceres & des tubercules, il ne faut

pas les faire couler, mais il faut purger le malade cinq ou six fois par an.

Des Hospitaux.

LEs Hospitaux sont des aziles ouverts à la misere des hommes contre la rigueur des saisons, contre les defauts de la nature, contre la longueur des maladies, & contre les rigueurs de la pauvreté, elle est selon Plaute le comble de tous les maux, j'ai jugé à propos de parler ici de ses lieux pieux, d'autant plus volontiers que je traite en ce livre de la conservation des hommes, & que les Hospitaux sont établis pour ce sujet. Il y a 54. ans qu'étant allé avec mon Pere voir Monsieur de Bellefont grand Pere de Monsieur le Marechal de Bellefond d'aujourd'hui qui s'étoit retiré en sa belle terre de la Haie à quatre lieues de saint Lo, aprés

avoir remis és mains de ſa Majeſté le Gouvernement de la Ville de Caen, où ſon grand âge de quatre vingt ans ne lui permettoit plus d'en faire les fonctions en un temps de troubles, je remarqué en ſa maiſon une choſe, qui me parut fort curieuſe, c'étoit une grande chambre remplie de vaſes de faiences ſemblables à ceux des Apoticaires, m'étant informé de ce que c'étoit, il me fut dit qu'ils appartenoient à Madame ſa Femme, Fille du fameux Mareſchal de ſaint Geran, & Comte de la Palice, que c'étoit le lieu où elles faiſoit faire les remedes qu'elle diſtribuoit à toutes ſortes de malades, & qu'elle venoit de monter à cheval, pour aller ſeigner elle méme quantité au voiſinage, cela m'eſt toûjours demeuré bien-avant dans l'eſprit, & aiant appris qu'un Gentil-homme de mes amis étoit allé voir Monſieur le Mareſ-

chal de Bellefont, je le prié de s'informer du soin que l'on prenoit des malades du pais en sa maison, il m'a obligé de m'écrire ce qui suit.

Monsieur, pour m'aquiter de la commission, qu'il vous à plû me donner, je dois vous rendre conte des applications que l'on a dans la maison de Monsieur le Mareschal de Bellefont, à guerir les pauvres des blessures, & des maladies dont ils sont attaquez, vous n'ignorez pas, Monsieur, que toutes les personnes de cét illustre Nom, fassent une profession particuliere d'une vertu solide: la charité, qui est le premier & le plus beau caractere des Chrétiens, occupe hereditairement toutes mes Dames de Bellefont, a donner des remedes, & méme à les porter aux malades, Madame de Sebeville une des filles de la maison, pense elle-méme les blessez, qui recoivent tous les jours

d'heureux effets de ses soins, Monf. le Mareschal à un Hôpital dans son Chateau de l'Isle-Marie, où tous les malades de son voisinage sont favorablement receus & traitez à ses frais avec beaucoup de soin, tous les Vendredis, il va les servir lui méme avec des personnes de qualité qui l'accompagnent : il leur porte des portions la teste nuë pendant leur repas, sçachant bien que Dieu est caché dans la personne du pauvre, Madame la Mareschale sa Femme ne s'en aquitte pas moins bien, elle sert tous les Samedis, les femmes & les filles de ce lieu, avec un pareil soin, l'un & l'autre distribue des remedes que le Roi fait envoier dans les Provinces par Monsieur de Pelisson, & ils se donnent la peine d'instruire ceux qui veulent s'en servir, de la maniere qu'il faut les preparer, & comme il les faut prendre.

Quatre Ecclesiastiques Catechisent, & confessent les malades de cét Hôpital, & ils vont rendre un pareil office à ceux du voisinage, afin que rien ne leur manque pour la santé de l'ame, ni pour celle du corps, & un habile Chirurgien ni manque pas.

Les riches ont aussi part à cette charité, en ce que les pauvres sont gueris de leurs maladies dans les Hôpitaux, & mis en état de pouvoir les servir dans leurs maisons, ainsi que de pouvoir apprendre à faire des metiers sans lesquels on auroit besoin de mille choses dans les maisons, Monsieur le Mareschal à fait l'honneur de dire à ce Gentil-homme, qu'il a veu le Roi donner deux excellens remedes qu'il a pour deux maladies violentes, & assez ordinaires en France, ce que sa Majesté a fait en faveur de ses sujets pour leur rendre l'usa-

ge facile du remede du Chevalier Talbot Medecin Anglois, fameux par les guerifons promptes & confiderables qu'il a faites en la Cour de France & ailleurs : cette bonté que fa Majefté a eue pour fes fujets de leur rendre ce remede facile à acheter eft une preuve affeurée du grand bien qu'il leur fouhaite : elle vient encore de faire venir à Paris le Prieur de Cabrieres, dont mille grands fuccez ont fait admirer les remedes. Qu'elles louanges ne merite pas Monfieur le Marefchal de Bellefont, d'avoir contribué à un fi bon œuvre, & on peut lui appliquer avec beaucoup de juftice cette belle fentence de S. Clement Alexandrin. *Imago Dei, eft homo bene faciës.*

De l'Hydropifie.

QUand un malade d'hidropifie s'adreffoit à Monfieur de Lorme pour en recevoir du fecours, il lui

lui ordonnoit de prendre trois prises d'Antimoine rouge, avec quatre grains de mercure de vie en chacune, ce qui devoit être precedé d'un lavement, si l'on n'usoit pas de son bouillon rouge, qui donnoit toûjours la liberté du ventre, si ses remedes ne lui reussissoient pas, il le tenoit pour incurable, & s'il voioit qu'il avoit quelque disposition à la guerison, il lui faisoit faire de la tisane avec de la salce pareille, & de l'Antimoine crû le poids d'une once & demie, qu'on piloit en charpie, & l'Antimoine étoit mis dans un petit morceau de linge sur quatre pintes d'eau, où l'on le faisoit infuser pendant vingt quatre heures, & l'on en tiroit une pinte pour la boire hors les repas : aprés il donnoit encore quelques petits remedes selon l'état de la maladie, & il ordonnoit les eaux de Bourbon, où il a gueri quantité d'hidropiques tant

hommes, que femmes, que l'on croioit incurables.

Du Jalap.

ON nous apporte en France en rouelles une racine appelée Jalap si semblable à celle de Mechoacam, que du premier abord la considerant, on penseroit que ce fust elle, car elle est semblable, de méme épaisseur, & de méme couleur, toute fois la couleur du Jalap est plus obscure; & si on voit en icelui certaine ligne circulaire au dessus des rouelles, quelques uns pensent que le Jalap soit la racine de la scammonée, le Jalap a le méme effet que le Mechoacam, mais il est plus chaud, & plus violent.

De la Jaunisse.

L'Acier preparé est grandement bon pour la Jaunisse, pour le

faire, il faut prendre de la limaille chez les faiseurs daiguilles, la mettre dans une poesle bien nette, & ensuite avec du vinaigre de vin, & de l'esprit de souffre, autant de l'un que de l'autre, faire bouillir le tout sur le feu jusques à ce qu'il soit consumé: il se fera une espece de rouille que l'on gratera & pulverisera, puis on pourra faire blanchir à l'air cette poudre, elle est admirable pour la jaunisse, l'on en donne depuis dix grains jusques à quinze, elle est encore excellente pour les pasles couleurs.

De l'Insomnie.

L'Insomnie est selon quelques Philosophes le plus grand de tous les maux, elle arrive aux hommes pour ne s'être pas humectez, pour se humecter il faut boire de la tisanne faite avec de petite avoine. Monsieur de Lorme l'approuvoit

fort, & point du tout celle d'orge, il disoit qu'elle fait des obstructiõs, le bouillon de la marmite chaud, ou froid est aussi bon pour faire dormir, ainsi que ladite tisanne faite avec de la petite avoine, mais je trouve que son bouillon rouge, dont j'ai dit ci-devant la composition est encore meilleure : l'Insomnie envoie en haste les personnes à la mort ; car si l'on ne dort pas suffisamment pour reparer les travaux de la journée, l'on ne peut mener qu'une vie languissante, & dans la suite du temps l'on est contraint de succomber au travail bien plûtost que l'on n'auroit pas fait, je connoist un homme de boutique qui demeure à Caen vers la hale à blé, qui dans le grand desir qu'il a de gagner beaucoup se couche à minuit & se leve à quatre heures depuis plusieurs années, mais il n'i a pas d'apparence de croire qu'il puisse

encore vivre long-temps, en se gouvernant de la sorte, c'est un grand abus de croire que la nature s'habituë à vivre de cette maniere : car le corps se détruit peu à peu, ne pouvant rien perdre du repos qui est dû la nuit, & qu'il demande necessairement. M. de Lorme en faisoit un tel état qu'il me disoit de n'en perdre jamais une seule heure, quand bien l'on me donneroit dix mille écus : j'ai vû mourir à Caen le Pere Benoist d'Argentan, Predicateur Capucin à l'âge de quarante ans qui étoit travaillé d'une insomnie, le Pere Chancerel celebre Cordelier fut aussi travaillé de ce mal là, depuis cinquante ans jusques à soixante & dix, ne dormant que deux ou trois heures chaque nuit : il y a plus de trente cinq ans, que le Reverend Pere Mathou celebre Benedictin, Prieur ci-devant de l'Abaie de Caen à une insomnie qui le tra-

vaille, & de toutes les nuits de la ſemaine il n'en a qu'une bonne en quoi il eſt bien à plaindre : ce qui m'oblige quelquefois a repeter ces beaux vers d'Ovide,

Sumne qui es rerum, dulciſſime ſomne deorum,
Pax animi, quem cura fugis, qui feſſa diurnis,
Membra miniſteris, mulces, reparaſque labori.

Mais il eſt dangereux de ne pas dormir aſſez, auſſi eſt-il tres-dommageable à la ſanté de dormir trop car un trop long ſommeil excitant quantité de vapeurs, rend le cerveau trop humide, & il appeſantit la teſte, il faut prendre garde de ne s'endormir par aprés le ſoûper, depeur que le ſommeil ne hâte trop la coction des viandes, & que des vapeurs creus ne ſaiſiſſent le cerveau: le dormir d'aprés dîner n'eſt bon que dans la neceſſité, lors que

l'on eſt matté de veilles. Monſieur de Lorme permettoit neanmoins de dormir un quart-d'heure aprés le repas aux perſonnes âgées, pourvû qu'ils fuſſent aſſis dans une chaiſe, & appuiez ſur le coude, mais non pas de leur long dans un lict.

Le dormir pour être bon, doit être paiſible, profond, & mediocre; car celui la n'eſt pas louable qui eſt rempli d'inquietudes, qui dure peu, & qui eſt interrompu, celui qui dure trop ne vaut rien, veu qu'il empéche le corps de ſe decharger en temps & lieu de ſes excremens, quoi que au contraire il les retient, & ils engendrent quantité d'ordures, rendent le cerveau foid & humide, & la teſte peſante, avec un engourdiſſement d'eſprit, & un aſſoupiſſement de tous les ſens: quand l'on ſe met au lict on doit mettre ſa chemiſe entre ſes jambes, ce qui eſt plus honneſte,

que quand l'on met les cuiſſes les unes ſur les autres.

La longueur du temps qu'il faut à dormir eſt de ſept ou huit heures, ou environ ſelon l'école de Salerne, & autres habiles Medecins; pour être en une bonne ſituation en dormant, il faut premierement être ſur le côté droit afin que la viande deſcende plus promptement au fond du ventricule, puis aprés ſur le côté gauche, afin que la coction de l'aliment s'avance davantage, le foie étant panché & comme couché ſur l'eſtomach, & lors que la coction eſt parfaite il faut derechef ſe coucher ſur le côté droit, afin que le chile ſe diſtribuë, & ſe porte plus facilement au foie, joint que de changer tantoſt d'un côté, tantoſt de l'autre, ne ſert pas peu à ſe delaſſer: il n'eſt pas bon de ſe coucher ſur le dos non plus que ſur le ventre, étant

une chose dommageable, particulierement à ceux qui sont sujets aux fluxions sur les yeux.

Le temps le plus commode & le plus convenable pour dormir est celui de la nuit, deux ou trois heures aprés le souper, la nuit étant à cela fort commode, à cause de son humidité & de sa fraicheur, & que alors il y a moins de bruit : de plus elle y est plus propre pour durer assez long-tems pour faire digestion, dautant qu'il n'est point de besoin de se relever la nuit pour vaquer aux affaires domestiques.

Le dormir du jour est estimé fort mauvais en ce qu'il remplit le cerveau de trop d'humidité, qu'il faudroit plûtost dissiper & decharger par les veilles, de ce qu'il dure trop peu pour achever la coction des viandes, d'où vient qu'elles demeurent sans être cuites, de ce que le dormir du jour empéche celui de la

nuit, de ce qu'il fait en nous un mouvement violent & contraire à la nature, veu que la lumiere du jour attire la chaleur & les esprits en dehors, au contraire le sõmeil retire l'un & l'autre au dedans.

Pour retourner à l'Insomnie, le Reverend Pere Nau Predicateur Jesuite & homme fort versé en la Langue Grecque, frere du Conseiller du Parlement de Paris de même Nom, étoit travaillé d'une Insomnie, l'en aiant entretenu, il me dist qu'une heure de repos dans son lict valoit une demie-heure de dormir, j'endemandé à Monsieur de Lorme son sentiment, il me dist que cela n'étoit pas veritable, ce que j'ai voulu mettre ici afin que ceux qui sont travaillez du même mal cherchent d'autres moiens pour s'en délivrer, Bourbon fameux Poëte de l'Academie de feu Monseigneur Sequier en étoit aussi fort travaillé.

JAmais Monsieur de Lorme ne prist de Lavemens, & il n'en ordonnoit point à ses malades. Il disoit pour raison qu'ils ne passoient point le gros boiau, neanmoins pour condescendre à l'infirmité de quelques uns, & particulierement à celles des femmes, il leur en ordonnoit quelquefois pour les mieux preparer à recevoir les remedes : ils étoient composez de bourrache, buglose, chicorée sauvage, ozeille & de miel commun avec du lenitif & une ou deux cuillerées de vinaigre de vin : mais il n'en faisoit jamais prendre à ses malades ordinaires, à cause qu'ils beuvoient du bouillon rouge dont les proprietez sont de faire aller tous les jours à la garderobe, il avoit encore d'autres moiens pour supléer aux lavemens, comme de faire faire des supositoi-

res avec du ſavon de gennes, ou du lard ſalé, ou mettre le bout d'une chandelle de cire trempée dans de l'huile damande douce, dans le fondement, ce qui debouche fort bien le corps, le lavement n'étant point inventé à d'autre fin, & ces ſupoſitoires ne produiſent n'i tranchées, ni coliques.

Du lict de brique de Monſieur de Lorme.

MOnſ. de Lorme connoiſſant bien les qualitez de la brique, des mineraux, & de toutes autres choſes, il faiſoit faire des licts de brique à ſes malades, quand ils avoient paſſé cinquante ans, ils avoient cinq pieds de hauteur de terre, trois de largeur, & cinq de long, l'on enchaſſoit ſon lict de bois dans la brique, & on le maçonnoit, le deſſus du lict avoit la figure de l'imperiale d'un caroſſe, il eſt doublé de peaux de Lievre qui

produisent beaucoup de chaleur, ainsi que celles qui sont des deux côtez, l'entrée à deux pieds de largeur avec un rideau qui la ferme, & on le tient ouvert quand on veut, outre il y a de la natte tant au dedans, que au dehors, j'en ai fait faire un à son exemple d'où je me leve aussi chaudement que je m'étois couché, la matiere dont ce lict est composé, c'est une terre, qui par le moien de la cuisson qui en a été faite à plusieurs fois acquiert la dureté de la pierre : mais a parler proprement & exactement c'est de la brique qui ne reçoit pas d'humidité, & qui n'étant point poreuse est d'un bon usage pour tenir chaudement ceux qui se servent d'un semblable lict, ce qui aide beaucoup à la circulation de notre sang que Monsr. de Lorme tenoit se faire plus de deux cens fois en une journée, pendant les vingt quatre heures.

Monſieur de Lorme portoit encore la nuit deux petites botines de marroquin doublées de coton avec ſix paires de bas d'eſtame, diſant que la chaleur naturelle, qui eſt le principe de la vie, ne pouvoit s'entretenir dans les vieillards ſans ce ſecours, & qu'il en avoit reçû mille biens juſques alors, je couche avec les botines comme il faiſoit, je me trouve tres-bien de les porter, elles ont été faites par un ouvrier en cuir bouilli qui eſt au bas de la rue de geolle.

De la petite medecine de Monſ de Lorme.

COmme les maiſons des hommes demandent d'être reparées de temps en temps, il en va de méme de leurs corps, qui produiſent de mauvaiſes humeurs, & autres coruptions demeurant toûjours des reſtes de l'aliment dans le bas ventre. Sa petite medecine conſiſtoit

en trois gros de Sené, quinze grains de diaphoretique, ou de Jalap, & vingt grains pour les plus robuſtes, ou 4. grains de Scamonée, le tout avec demi gros de regliſſe pulveriſé, ce qui adoucit extremement le mauvais goût de la medecine. M. de Lorme m'a aſſeuré que jamais ce remede ne lui a produit de coliques de tranchées, ni de vomiſſemens, je peux neanmoins dire avoir été témoin qu'un de ſes malades, fiſt mettre un ſeul gros de Sené avec quatre grains de ſcamonée, & qu'il en fut malade à l'extremité. Monſ. de Lorme l'aiant ſçû il diſt n'avoir jamais donné une telle ordonnance, c'eſt pourquoi ceux qui font des medecines, ou qui en liſent les livres doivent bien prendre garde à tout ce qu'ils font. Monſieur le Ré Normand, tres-celebre Profeſſeur de Philoſophie à Paris, aiant leu dans un livre de Medecine un reme-

de qui lui plaisoit, il envoia chez un Apoticaire pour le faire faire, lui aiant été apporté il le prist, & il en mourut : la chose bien examinée, il se trouva que le livre n'étoit pas imprimé selon la copie de l'Auteur, & que la doze étoit bien plus grande qu'il ne falloit pas, partant l'on doit toûjours consulter son Medecin, avant que de faire un remede, si l'on n'est bien asseuré de ce que l'on fait : Monsieur de Lorme blamoit fort ceux qui prenoient des remedes sans les dispositions requises, comme si l'on n'avoit pas dormi la nuit, ce qui échauffe beaucoup le corps, & rend le remede inutil, quand cét accident m'arrive je me rafraichis en prenant plusieurs verres de bouillon rouge, ou de tisanne faite avec de petite avoine, me souvenant que ce celebre personnage m'a dit, qu'en beuvant la nuit du rafraichissement, l'on

n'aura jamais pour lors la fiévre : Monsieur de Lorme conseilloit à tous ceux qui vouloient se bien porter, de prendre ce remede aux quatre saisons de l'année, & de se faire seigner autant de fois aussi par an deux jours auparavant : outre les biens que l'on en recevroit pour la conservation, & pour la prolongation de la vie, il disoit qu'on seroit asseuré de n'avoir jamais de ces grandes maladies qui font perdre l'esprit aux hommes, & qui les reduisent à de grandes extremitez.

M. de Lorme estimoit que l'on pouvoit se purger en toutes les saisons de l'année, quelque froid que le tems pût être, pourveu qu'il y eust du feu dans la chambre du malade.

De la petite medecine de Monf. de Lorme.

POur faire la petite medecine de Monsieur de Lorme qui consiste en trois gros de Sené, quinze

grains de Diophoretique ou de Jalap,& 20. pour les plus robuſtes,ou 4. grains de Scamonée, il faut pulveriſer le Sené, & les drogues dans un mortier de marbre avec un pilon de bois, puis metre le tout à infuſer dans une tiſanne faite des herbes du bouillon rouge, dont j'ai parlé cidevant, aiant bouilli deux heures, il faut les mettre dans une ſerviette les preſſer, & en faire tomber l'eau dans un plat, puis y mettre le remede à infuſer, pendant trente heures, & s'il y étoit quatre ou ſix jours, il en feroit meilleur, il le faudra prendre ſeulement tiede, & non pas chaud.

Quand aux perſonnes qui avoient paſsé ſoixante ans, il vouloit qu'ils priſſent ſa petite medecine tous les quinze ou vingt jours, & une priſe de quarante grains d'Antimoine rouge tous les mois, une once & demie de caſſe au lieu, tous les

quinze jours, pendant le mois de la chaleur, il faisoit esperer qu'on vivroit cent ans en se gouvernant de la sorte.

Du Mercure de vie.

POur bien faire le Mercure de vie, il faut prendre du sublimé corrosif, & du regule d'Antimoine égale portion, les piler & les pulveriser separement, les mettre l'un aprés l'autre dans une cormuë de verre, mettre le cul de la cormuë sur un rechaud de fer, puis avoir un recipian de terre, le mettre à l'ouverture de la cormuë, dans lequel vous mettrez un bon verre d'eau : il n'i a que ce qui se distille qui est bon, le reste qui demeure au fond de la cormuë ne vaut rien : il faut bien remuer ce qui est dans le recipian, puis le verser dans une terrine de faience : le lendemain il faut jetter l'eau à clair, en remet-

tre d'autre, & laisser tremper deux jours, on peut la jetter comme l'autre, & laisser secher la matiere dans la terrine.

Des remedes de Monsieur du But.

MOnsieur Jacques de Marguerit Seigneur du But, Baron de Rouvres, Soignoles, & Emalville, saint Martin, Guibrai, & autres Terres & Seigneuries, il étoit grand Provost general de la haute & de la basse Normandie, & auparavant Conseiller du Roi en son Parlement de Rouen, je l'ai veu il y a quarante ans à la foire de Caen richement vétu, & monté à l'avantage sur un fort beau barbe à la teste de deux cens Archers, bien montez, & bien armez, leur faire faire la reveue, il se retiroit quelquefois de ses grands travaux pour faire travailler à la Medecine à l'exemple des Anciens Rois, &

il donnoit gratuitement des remedes à toutes ſortes de perſonnes: il avoit un grand cabinet, où l'on voioit un laboratoire, & à l'entour plusieurs vaiſſeaux, comme des cormues, des matras, des cucurbites, le bain marie, & autres, & comme il étoit fort versé dans la chimie, par l'un il tiroit la teinture de corail, l'eſſence d'ambre, & de roſes, & par l'autre il tiroit de l'eſprit de vitriol, en un autre il faiſoit faire du ſel d'abſinte, en un autre il faiſoit preparer l'Antimoine rouge, il s'en eſt ſervi pour guerir plus de deux mille malades de la fievre carte, & plus de cinq cens de la fievre chaude & continue, ſon zele pour le ſervice du prochain qui étoit grand, lui faiſoit encore faire faire des baûmes contre toutes ſortes de maladies contagieuſes & l'on a remarqué pendant ſa vie qu'il n'eſt jamais arrivé aucun fa-

cheux accident de tous les remedes qu'il a donnez, cét emploi eſt bien plus beau que de s'adonner au jeu, & à la chaſſe ou la Nobleſſe ſe divertit aſſez ſouvent.

Les Dames ont auſſi voulu être de la partie à Caen, & fournir des remedes aux malades, feu Mademoiſelle de Fontaine s'en eſt bien acquitée ainſi que pluſieurs autres, & il ſeroit à ſouhaiter qu'il y euſt par tout un Apoticairerie publique, où l'on donnaſt comme à Rome des remedes à tous ceux qui en ont beſoin, aprés avoir fait apparoiſtre l'atteſtation de leur Curé qui aſſeure qu'ils ſont catholiques, & pauvres.

Du Pantalon de M. de Lorme.

LE Pantalon de Monſieur de Lorme étoit un habillement qui couvroit ſon corps entier depuis la teſte juſques aux pieds, il

y avoit une ouverture par devant, & une par derriere, pour satisfaire aux necessitez du corps, Monsieur de Lorme estimoit que ce vétement contribuoit beaucoup a se tenir chaudement pendant l'hiver, & ce grand homme conseilloit à ceux qui se confioient en lui soit sains ou malades, & méme aux Dames d'en porter jour & nuit, je me trouve fort bien d'en porter, le Tailleur qui les fait s'appelle la Vallee demeure à Caen à l'etepe.: il faut prendre pour ce sujet de l'etoffe qui ne produise pas de vermine comme sont celles qui sont tissues de laine de bestes qui etoient en vie & non mortes, je donnerai ci-apres les moyens de la chasser.

De la paralysie d'une Dame.

UNe Dame de qualité de Paris aiant senti à l'issue de ses couches quelques legeres marques d'a-

poplexie, consulta M. de Lorme, il lui ordonna en même-tems d'aller boire au plutost des eaux de Bourbon, & il lui prescrivit le regime ci-aprés afin de l'i mieux disposer, il lui faisoit prendre tous les jours des lavemens rafraichissans composez de decoctions de toutes sortes d'herbes rafraichissantes avec du miel commun, & du lenitif, & une cuillerée de vin Emetique bien preparé, on mettoit au matin dans son bouillon le poids d'un écu d'or de cristal mineral, ce qui la disposa tout à fait bien pour les mémes eaux, la malade étant de retour à Paris & n'étant pas tout à fait bien remise, mais au contraire aiant été encore attaquée de paralisie, il lui ordonna un cautaire actif sur la suture coronalle, & un bain chaud avec toutes sortes d'herbes chaudes & odoriferantes, comme de la sauge & du romarin, ce qui lui causa

une

une guerison parfaite, pour ses habits il lui ordonna un justaucorps & une juppe doublée de peaux de liévre bien apprestées, adioutant tous les jours à ce que dessus, un gros de Sené infusé dans son bouillon, & il lui faisoit boire tous les jours de son eau rouge.

De la Paralisie.

MOnsieur de Lorme aiant été apelé par le Viconte de Melun malade à Paris de Paralisie, il lui ordonna son bouillon rouge, des fomentations avec toutes sortes d'herbes aromatiques sur la nuque du col de trois heures en trois heures avec sept calotes, les quatre premieres qui approchoient de plus prés sa teste étant doublée de peaux de lievre avec un pantalon doublé de méme, il ne lui fist manger que du rôti pendant trois semaines, & sur la fin il faisoit mettre une gou-

te d'eſprit de vin dans ſes bouillons : il lui fiſt auſſi faire un liƈt de brique l'hiver étant proche , le Prin-temps ſuivant , Monſieur le Viconte ſe trouva dans une parfaite ſanté , s'étant fait ſuer dix ou douze jours pendant une demie heure à chaque fois , ce qu'il y a de plus remarquable en cette gueriſon, eſt qu'elle s'eſt faite vers le cõmencemẽt de l'hiver ſans que le malade ſoit allé aux eaux de Bourbon.

Des peaux d'Animaux.

LEs peaux d'animaux ſont grandement utiles aux hommes, & aux femmes pour la conſervation de leur ſanté, parce que tenant toûjours les corps chauds , elles leur conſervent la vie , que Monſieur de Lorme eſtimoit conſiſter dans la chaleur , entre les peaux quelques Auteurs preferent celles de cormorant, de vautour, de cigne & de

chat ſauvage, mais M. de Lorme n'avoit point de paſſion particuliere pour aucune : il diſoit qu'elles étoient toutes bonnes pour entretenir la chaleur dans les perſonnes, les Pepes & nos Rois en portent auſſi dans leurs plus grandes ceremonies, mais par ornement ainſi que les Preſidens du grand Conſeil des Parlemens, les Recteurs, des Univerſitez, les Docteurs de Theologie, & de Droit Canonique, les Chanoines des Egliſes Cathedrales & Colegiales, les Chevaliers & autres; nos Rois connoiſſent l'utilité que les Marchands peautiers apportent à leur état leur font l'honneur de leur permettre excluſivement à tous autres de porter les batons de leurs poelles quand ils font leur entrée dans les villes, & ils leur font beaucoup d'autres graces, les Reines, les Princeſſes, & les grandes Dames en portent auſſi: ce n'eſt pas

ſeulement en France qu'elles ſont en uſage, mais encore chez les Moſcovites, les Polonois, les Anglois, les peuples qui habitent au delà du Gange, & beaucoup d'autres: nous avons à Caen Monſieur Mariage de Rouen ci-devant Agêt en Perſe pour la compagnie des Marchands de France, il raporte que le Roi de Perſe à quantité de belles grandes Salles toutes tapiſsées de peaux de martre zibeline, & autres riches peaux qui ont couté plus d'un million, on les détend & on les ploie quand les chaleurs de l'Eté approchent, & on les remplit de clous de girofle, ainſi que de poivre pour les mieux conſerver, la peau qui eſt ſur mon eſtomach eſt de cigne.

Du piſſement de Sang.

POur remedier au piſſement de ſang, il faut prendre tous les

matins une cuillerée de sirop de fleur de pesché, & une heure aprés une chopine de bouillon rouge, se seringuer la verge avec du lait d'anesse tout chaud, y aiant laissé tomber auparavant le poids de deux écus d'or de sucre rosat : de plus l'on doit s'abstenir de monter à cheval pendant que l'on fait le remede, & si la douleur continuë aux reins, il faut tremper une serviette dans l'eau de fontaine, & se la mettre à lentour : il ne faut point aussi se tenir sedentaire dans sa chambre ; mais se promener & se rafraichir d'heure en heure avec du bouillon rouge, pourveu qu'il y ait quatre heures que l'on n'ait mangé, afin de détacher le gravier des reins & d'empécher l'ebullition de sang, qui sejourne dans la region des reins & y cause le mouvement.

Du Piſſotier ou Urinal de M. de Lorme.

SI ce grand homme avoit des veues ſur les choſes importantes, il n'en avoit pas moins ſur les petites, il s'étudioit à procurer en tout, le ſoulagement des malades qui imploroient ſon ſecours, il leur ordonnoit un piſſotier ou urinal, ſon ventre eſt a peu prés comme une bouteille qui fait ſa capacité, principalement d'un côté, & il ne s'étend ni d'un côté ni d'autre, comme une bouteille, l'on en fait de cuivre, de potin, & autres matieres, & même de verre, afin que le Medecin faſſe des obſervations ſur l'urine lors qu'elle eſt encore dans l'urinal, ſans qu'il ſoit beſoin de l'agiter en la verſant d'un pot de chambre ou d'un urinal dans un verre, aprés que l'urine s'i eſt repoſée, & qu'on la veuë dans l'urinal, on la peut encore verſer dans un ver-

re, & y obſerver une ſeconde fois pour en remarquer mieux les qualitez, & en porter ſon jugement: il eſt beaucoup plus commode qu'un pot de chambre, parce qu'on peut faire l'eau dans ſon lit ſans ſe lever, & ſans decouvrir ſon corps, & l'urinal aiant une ouverture plus petite que celle d'un pot de chambre à l'ordinaire, l'urine qui y eſt ſoutenuë n'envoie pas ſi facilement de mauvaiſes vapeurs au cerveau ni en ſi grande quantité: étant fait d'étain le prix eſt de quarante ſols, il s'en vend à Caen chez le ſieur Michon, celui de M. de Lorme étoit de cuir bouilli leger à manier & point froid, j'en ai auſſi un de méme étoffe.)

Des Poulains Veroliques.

L'On guerit les poulains veroliques dans quinze jours de tems ſi l'on veut prendre pendant huit

jours consecutifs une cuillerée de miel de Narbone dilaiée dans un verre de vin vieil blanc : il faut se priver pendant ce temps là de boire du vin, mais boire beaucoup de bouillon rouge pour se rafraichir.

Du Poulmon,

QUand Monſ. de Lorme traitoit quelque malade d'une fluxion ſur le Poulmon, il lui ordonnoit le laict d'aneſſe pendant quinze jours, & il ne ſouffroit jamais qu'il ſortiſt pendant les brouillards, ſi le malade avoit paſsé cinquante ans, il vouloit qu'il ſe fiſt faire un lict de brique, il lui ordonnoit de boire ſouvent du bouillon rouge, & il vouloit que d'heure en heure on lui miſt des ſerviettes chaudes ſur l'eſtomach.

Il ordonnoit aux perſonnes qui apprehendoient la pulmonie de prendre le bain à neuf heures du ſoir pendant

pendant quatre jours, & à mesure que les forces diminuoient il faisoit diminuer le temps, à la sortie du bain il faisoit prendre une chopine de laict de chevre, le malade étant au lict, puis il faisoit faire un sirop devant lui composé de graine de sureau la plus meure, & la plus noire avec du sucre Roial de Madere, il en faisoit prendre une cuillerée à jeun pendant quinze jours: ce remede est encore bon pour l'apoplexie, & pour l'équinancie qui la precede, il purge le cerveau, & il lache le ventre.

Des Rhumes.

LEs rhumes d'hiver commencent par le cerveau, ils sont souvent suivis d'une fievre lente: si l'on neglige d'i remedier, il tombe insensiblement des humeurs acres sur la poitrine, qui entourent les parties nobles, ils sont souvent

mortels : Monſieur de Lorme obſervoit pour la gueriſon de ce mal, de faire bouillir de la cendre & l'apliquer le plus chaudement que le malade pourroit la ſouffrir ſur la gorge, & derriere la nucque du col, ce remede eſt infaillible en le reiterant quatre fois conſecutives.

Des Rhumes d'Eté.

MOnſieur de Lorme pretendoit que les Rhumes d'Eté naiſſent dans la poitrine, il vouloit à celui là une ſeignée legere aux pieds avec une legere purgation de ſon mercure preparé, il ordonnoit auſſi le vin à celui là, & ſon bouillon rouge à l'autre, & il attribuoit la malignité de ſes rhumes aux vens coulis, dont ſon pantalon la preſervé juſques à la fin de ſes jours.

De la Regliſſe.

BIen que la Regliſſe ne ſemble pas être fort grande choſe, j'en parlerai neamoins volontiers; car elle adoucit les amertumes de la medecine; & je ne peurrois pas prendre les miennes s'il n'i en avoit: elle eſt encore utile au rhume, & à beaucoup d'autres choſes: la meilleure eſt celle qui eſt en dehors de couleur de bouis, aiant ſon bois ploiable & mal-aisé à rompre, & au dedans fort jaune & ſaffranée; qui étant machée étanche la ſoif; aiant auſſi quelque peu d'aſtriction au goût, douce toutefois: il y en a qui tiennent que celle qui eſt noiratre & ploiable, eſt meilleure que celle qui eſt de couleur de bouis qui ſe romp aiſement, il ne faut pas faire état de celle qui eſt blanche ou noire au dedans ſans ſuc & vieille, qui ſe romp toute en rond,

comme une rave ou un refort, & qui quand on la romp, rend de la pouffiere : la regliffe adoucit les tranchées de l'artere, elle tempere les chaleurs de l'eftomach, de la poitrine, & du foie, appaife les douleurs des reins, & elle étanche la foif.

De la maniere de faire la poudre de regliffe.

PArce que on fe fert fouvent en la medecine de la poudre de regliffe, j'ai voulu dire ici la maniere de la faire, Monfieur de Lorme me confeilloit de la faire mettre en poudre, j'en ai voulu donner ici les moiens, prenez deux onces, ou ce que vous voudrez de regliffe feiche, que vous nettoierez & ratifferez tres-bien, puis la couperez menu avec le couteau de cordonnier fur le trenchoir de bois, & vous la mettrez ainfi coupée dans le mortier de marbre, ou de bronze, vous

la pilerez & vous la triturerez bien en la paſſant par le tamis de crin, la poudre ainſi paſsée ſera miſe dans un vaiſſeau de verre, & ſerrée avec les autres poudres que l'on peut avoir.

De la Rubarbe.

LEs proprietez de la rubarbe ſont aſſez connues par le frequent uſage que l'on en fait ſans qu'il ſoit beſoin d'en parler ni de dire que la meilleure eſt celle qui eſt envoiée de la Chine en Turquie & de la Turquie en France; celle que l'on appelle blanche ou Mechoacam de l'Iſle de ce nom où elle croiſt c'eſt la racine d'une plante ſarmenteuſe dont les feuilles ſont ſemblables à celles du lierre, & le fruit preſque pareil au coriandre, on l'aporte par tranches de la nouvelle Eſpagne.

La meilleure rubarbe doit être

entierement d'un rouge brun & interieurement de la noire muſcade recente, peſante eu égard à la rareté de la ſubſtance, & étant miſe en infuſion rendre de couleur jaune la liqueur dans laquelle elle eſt trempée.

La rubarbe deſopile, & purge benignement la colere rouſſe, & la pituite, ſur tout celle qui eſt dans le ventricule & au foie, d'où vient qu'elle guerit la jauniſſe, l'hidropiſie, l'enfleure de la ratte, les fievres pourries, & longues, & les douleurs piquantes des reins, M. de Lorme en prenoit tous les aprés midi en poudre au lieu de tabac, voici comme je le fais preparer.

Comme on fait la Scamonée.

LA Scamonée aprés avoir été miſe en poudre bien pulveriſée, ſe met dans l'eau de vie en un bocal de verre, de la grandeur de

deux pintes, puis on l'expose au soleil environ quinze jours, ou un mois, jusques à ce que l'eau soit devenue jaune, on met de l'eau commune dans un vaisseau de faience à demi d'eau, puis l'on prend un bocal doucement sans le remuer &con le verse dans une terrine de faience, en sorte qu'il ne reste qu'environ un doigt au dessus de la poudre, cete premiere liqueur étant ôtée on peut en remettre d'autre, & la laisser plus long-temps que la premiere : il faut mettre le vaisseau de faience bien couvert en un coin, jusques à ce que l'eau soit bien claire : de plus il faut prendre la terrine doucement sans la remuer, en jettant l'eau l'on trouvera la matiere au fond du vaisseau, on la lavera d'autre eau, puis on la laissera secher au soleil dans le vaisseau où il ne pourra tomber d'ordures : il est a remarquer que l'eau étant dans

le bocal, il la faut remuer une fois le jour, puis la bien fermer avec du liege, & du papier par dessus, afin qu'elle prenne mieux la teinture, je fais dautant plus d'état de ce remede que Monsieur de Lorme m'a asseuré qu'il a mis dedans tout ce qu'il sçavoit de Medecine, j'en prenois d'abord cinq grains avec trois gros de Sené, mais lui aiant témoigné que j'en étois travaillé beaucoup, il me dist de n'en mettre plus que quatre grains, dont je me trouve mieux, il ajoûta méme que quand je n'en mettrois que trois le remede ne laisseroit pas d'avoir de bons effets, & que quand je voudrois je pourrois prendre au lieu 15. ou vingt grains de Jalap, qui est plus doux que la Scammonée.

Du sang de l'homme.

LA seignée est le plus souverain de tous les remedes, l'on

en eſt toûjours le maiſtre, & on ne l'eſt pas de la purgation, Monſieur de Lorme vouloit qu'une perſonne ſe fiſt ſeigner auſſi-toſt que quelque accident lui arrivoit; elle eſt bonne contre toutes ſortes de fievres & de douleurs, non ſeulement dans la plenitude du ſang, mais encore pour ôter les obſtructions, pour donner de l'air à la maſſe du ſang à toutes heures : pourveu que l'eſtomac ſoit vuide, elle ſe peut faire ſeurement & utilement, il faut toûjours la faire avant la purgation & méme ſans plenitude afin qu'elle n'échauffe pas, le choix des veines eſt celui de la pomme d'or, il doit être donné à la plus belle, on la fait par évacuations, & derivations toutefois & quantes que la neceſſité ſe preſente des deux grands remedes: il faut ſeigner avant que de purger non ſeulement une fois, mais deux & trois fois dans la gran-

de plenitude, avant que de venir à la purgation, mais comme il ne faut pas être poltron à ce grand remede, il faut aussi sçavoir que Dieu imputera à un crime celui qu'on versera temerairement, ou par coûtume. Pour voir combien il y a de sang dans le corps, ou il ni a point de plenitude si grande qu'elle ne soit épuisée aprés dix seignées, ne se voiant point d'hommes aller jusqu'à quinze ou seize sans mourir ou sans tomber dans l'hidropisie qui tuë plus cruellement, quand on ne meurt pas, c'est une heureuse temerité, qui le rend par accident un innocent meurtrier, parce que si un seul est exempt de ce mal il en tuë dix mille : il faut donc la borner en la quantité, en la qualité, en la maniere d'en user & à l'opportunité : on la fait souvent aux pieds utilement aux hommes, mais necessairement aux filles & aux femmes

le Medecin ſe trompe ſouvent ; quand en tatant le poulx & le trouvant foible il ne ceſſe de ſeigner ne diſtinguant pas les forces accablées & opprefsées, d'avec les forces diſſipées ; le bon ſens dit qu'il faut ménager le ſang des vieux, mais au grand beſoin il ne faut pas épargner une ſeignée qui ſe peut faire utilement, & qui ſoulage plus qu'elle n'affoiblit, on peut ſeigner les femmes groſſes en tous les tems de la groſſeſſe, hors dans le huitiéme mois, ſi une extrême douleur, & difficulté de reſpirer n'i cõtraint.

Monſieur de Lorme n'a jamais admis les ſeignées trop frequentes aux fievres ardentes, parce que le ſang étant le frein de la bile, il doit la moderer, & qu'il le faut épargner, puis qu'il eſt le threſor de la nature, le baume de la vie, & la baſe des eſprits, & en un mot il eſt le ſiege de l'ame & de la chaleur ;

mais aussi il ne lui à jamais donné ces eminentes qualitez que lors qu'il avoit reduit dans sa pureté, & aprés lui avoir ôté ce qui lui étoit a charge, étant certain qu'aprés cela il pouvoit s'asseurer aisement de l'ameilliorer par son bouillon rouge & autres rafraichissemens.

Monsieur de Lorme ne faisoit point seigner ses malades qu'à six ou sept heures du soir, disant que le plus gros sang venoit alors, & que le plus pur venoit au matin, ce qui est contre la coûtume, mais il sçavoit appuier de bonnes raisons, tout ce qu'il faisoit, voici une partie de celles qu'il donnoit, & je me trouve tres-bien de le pratiquer depuis sept années, il disoit donc que le sans le plus grossier & le plus pesant s'attache au fond des vaisseaux & par consequent qu'il y demeure, & fait les ravages dans l'homme comme le Soldat dans le païs en-

nemi : au lieu que quand l'homme eſt agité par les travaux du jour, & qu'il ſe fait ſeigner le ſoir, comme le ſang le plus groſſier & le plus corrompu eſt excité, il ſe fait une eſpece de combat entre le pur & l'impur ; le premier comme le plus agiſſant ne manque pas de pouſſer ce dernier, & ainſi la maſſe du ſang qui étoit corrompuë devient pure, & les incommoditez de l'affligé ceſſent, pourveu que le Chirurgien, qui fait l'operation ait le ſoin de faire chauffer une ſerviette pour en froter le bras du malade, & qu'il ſe donne bien de garde d'avoir les mains froides : car Monſieur de Lorme tenoit que ſi le Chirurgien n'obſervoit cette methode, la ſeignée étoit en ce cas fort dangereuſe, il me ſouvient que ce grand homme faiſant ſeigner en un ſoir Madame la Marechale de Criqui devant lui & que ſon Chirurgien

n'aïant pas aporté ces preparations, ce Sage Esculape dit hautement, mon ami ne sçavez vous pas qu'il y a des Juges pour punir ceux qui font de méchantes actions, & que vous ne pouvez commettre un plus grand crime qu'en ôtant la vie aux malades par votre negligence ou par votre ignorance, & que si les Medecins & autres Ministres de la Medecine vouloient s'attacher sans interest à leur profession, le Roi de France seroit le plus puissant Monarque de la Terre, & son Roïaume bien mieux cultivé, que tous les autres.

Beaucoup de personnes ne veulent pas souffrir que l'on seigne leurs parens ou leurs amis aprés soixante & dix ans, mais Monsieur de Lorme fist seigner Monsieur son Pere à l'âge de quatre vingt dix, & même au temps de la canicule ; & son Chirurgien m'a mandé qu'il l'a sei-

gné à quatre vingt dix huit ans pour une oppreſſion de poitrine.

Du Sené.

LE Sené eſt une herbe qui a les feueilles ſemblable à la regliſſe, graſſettes & épaiſſes, de la hauteur d'une coudée, de laquelle ſortent pluſieurs petites branches qui ſe plient aisément en rond : elle à ſes fleurs jaunes comme les choux, avec certaines lignes & traits rouges qui ſe voient par deſſus, aprés leſquels on void pouſſer certains follicules ou gouſſes recourbees en forme de faucille qui pendent de la plante par une petite queuë fort menuë, & qui ſont ſi plattes naturellement que la gouſſe d'embas adhere & touche a celle d'enhaut, les gouſſes étant meures elles tombent facilement par l'impetuoſité des vents dans leſquels il y a une graine qui de noir tire ſur le verd,

& qui eſt ſi ſemblable aux pepins des raiſins qu'il eſt difficile du premier aſpect de les dìcerner l'un d'avec l'autre. Cette plante craint grandement le froid, d'où vient qu'elle doit être ſemée au mois de Mai & elle ne dure point par delà l'Automne ſans mourir, on tient que celui qu'on apporte d'Alexandrie qui eſt en Egipte ou de la *Sirie* eſt le meilleur, Jacques Silvius dit que celui qui vient des Indes & de l'Egipte vaut mieux la moitié que celui qu'on nous apporte de la Pouille & du Païs de Gennes : Serapion ordonne ainſi que Fernel tres docte Medecin de Paris qu'il ſera broié avant que de le mettre en infuſion & comme pulveriſé. Monſieur de Lorme le pratiquoit auſſi, & il en ordonnoit toûjours trois gros, neanmoins la quantité ſe doit raporter prudemment, tant au naturel de ceux qui en prennent qu'aux

qu'aux forces de ceux qu'il faut purger & autres buts, d'où se tirent les indications pour faire la medecine: il purge la bîle & la pituite sans aucune incommodité du corps, ni de ses facultez, aprés avoir purgé ces humeurs, il purge aussi fort doucement la bile noire & brûlée & étant pris dans un bouillon de volaille, il chasse doucement toutes les suffusions qui se pourroient faire au corps de ces humeurs aduftes & corrompuës. De plus il est bon aux inveterées douleurs de teste, à la galle, à l'epilepsie & aux dartres, mais on le donne plutost dans un bouillon aprés y avoir bouilli quelque peu de temps qu'étant reduit en poudre : il ôte aussi les obstructions qui se font d'ordinaire aux parties internes. M. de Lorme me conseilla un jour de ne point prẽdre de thai, de quinquina & autres drogues étrangeres, & il me

disoit que la France en produisoit assez pour notre usage, & de plus conformes à notre constitution; neanmoins il m'a dit depuis qu'une prise de quinquina est bonne pour la fievre carte, & deux prises d'Antimoine rouge.

Quand au Sené, il y a chez les Droguistes un certain grabeau de Sené qui ne coûte que quinze sols la livre, & qui n'est pas moins utile que le Sené, dont la livre coûte quatre livres, & les pauvres en tirent le méme effet que du Sené.

Du siege de Chambre de M. de Lorme.

MOnsieur de Lorme se mettoit en hiver dans sa chambre en sa chaire de ruë, & afin que l'air qui penetre les greniers, les caves & les murs des maisons ne l'incommodât en aucune façon, il la faisoit couvrir de castalognes ploïées en quatre: il y avoit aux deux côtez de sa

chaire, & au derriere de grands vases de fer remplis de charbon avec des morceaux de fer pour en empêcher la vapeur, & un bon feu à la cheminée, ce qui avoit un fort bon effet ; mais je me suis trouvé en de bonnes maisons où il y avoit de bon feu seulement à la cheminée, & de grands paravents derriere le dos de ceux qui se chaufoient, ce qui ne suffit pas, je souffrois encore beaucoup de froid : pour y éviter je mets depuis ma gorge jusques à terre des peaux de mouton qui m'en garantissent.

Du Siege de rüe de M. de Lorme.

BIen qu'un Grand Seigneur eust donné un carosse avec six chevaux à M. de Lorme pour avoir gueri Madame sa femme, d'une maladie que les Medecins de Paris tenoient incurables : il alloit neanmoins volontiers dans une chaire

tirée par un homme ſeul comme eſt la mienne, il y étoit contraint pour être attaqué de paraliſie à un genouil : ce qui ne lui permettoit pas de monter haut, n'i de deſcendre, il me diſoit que ces maux là étoient du nombre de ceux dont Hipocrate dit *Non coquuntur id eſt non curantur*, comme j'en ai un ſemblable, je me ſers d'une pareille chaire, elle conſiſte en un corps de chaire, qui à deux pieds de large, trois de long & cinq de haut : elle eſt garnie d'étoffe où j'ai ajoûté des peaux de lievre ſelon ſon conſeil, ce qui tient chaud & eſt favorable juſques à la féte de S. Jean Baptiſte : il y a deux colets qui ſont au bout des deux roues garnies de rouletes ſemblables à la rouë d'un piſtolet à rouet, avec deux grands reſſorts, deux chevilles dans les deux colets, deux petits reſſorts ſous les grands avec deux longs ba-

tons au devant, & un essieu tout rond : elle coûte cent livres à faire faire, & vingt par an à entretenir, ce qui est de bien moindre frais que n'étoit pas mon grand carosse qui me dépensoit prés de huit cens francs chaque année, & je vais dedans jusques à Rouen & à Paris.

Pour le mal des yeux.

MOnsieur de Lorme faisoit seigner du pied une fois, & tirer des onces de sang selon les forces de la personne & selon son âge, mais jamais du bras si la douleur n'étoit iusuportable, & c'étoit son dernier remede, il faisoit faire quelquefois des cataplasmes de pain tendre mietté fraisé, avec de la pomme de rainette, le tout battu ensemble avec de l'eau de plantin, il laissoit les susdits cataplasmes vingt-quatre heures sur l'œil : ce remede étoit pour le mal ordinaire

ainsi que pour l'opthalmie, & pour le rouge qu'on a dans les yeux.

Pour lever les taies des yeux.

MOnsieur de Lorme faisoit faire distiller par l'alambic une chopine d'eau de noix de noier qu'il faisoit rarefier, c'est à dire, repasser par l'alambic jusqu'à ce que l'eau fust purifiée, puis il y mettoit le poids d'un écu d'or de sucre fin de Madere, & il ordonnoit en suite que pendant quinze jours le malade se serviroit de cette eau soir & matin, & non pendant le jour, & il la faisoit mettre dans l'œil du malade avec un petit tuiau de plume, & il defendoit de boire de vin pendant quinze jours, il n'i a point de taie que ce remede-là n'emporte, & il fut pratiqué avec succez pour une des grandes Dames de la Cour lorsque j'étois à Paris.

Des Secrets.

MOnſieur de Lorme ne croioit pas qu'on pût trouver un remede ſi general à aucun mal qui pût être infaillible, s'il n'étoit diſtribué par une perſonne de la profeſſion de Medecine ; car le remede n'étant que pour un mal, rarement ce mal ſera-t'il ſans quelque autre, qui ruinera l'effet du remede, ou bien le mal ſera dans un temperament que votre remede contrariera, ou votre malade aura quelque maladie naturelle à qui votre remede preiudiciera, ce qui faiſoit que ce grand homme ne faiſoit gueres d'état des ſecrets.

Des Rhumatiſmes.

MOnſieur de Lorme ſouhaitoit que pour guerir d'un rhumatiſme, l'on miſt du pain de ſeigle trempé dans du vinaigre de vin ſur

la partie & qu'on le reiteraſt de temps en temps : de plus il faut froter inceſſamment le corps du malade avec des linges chauds juſques à ce que l'on ſoit gueri: & l'on acquiert la ſanté par ce moien.

Des Saiſons.

DEs quatre Saiſons de l'année Monſieur de Lorme eſtimoit que celle de Septembre étoit la plus belle, à ſçavoir depuis le huitiéme juſques au vingt quatriéme, ceux qui ont a faire quelque voiage, & qui ne ſont point preſſez, peuvent prendre ce temps là, j'ai obſervé cela beaucoup de fois, & j'ai trouvé voritable ce que mondit ſieur en diſoit, le Ciel eſt alors tres-beau & tres-ſerain, il nous repreſente les douceurs du Paradis terreſtre.

Du sirop de Pommes de Rainettes.

MOnsieur de Lorme ne faisoit jamais faire le sirop de pommes de rainettes qu'avec du feu, disant que sans cela il seroit trop crû sur l'estomach. Pour le bien faire, il faut prendre dix ou douze pommes de rainettes, les couper par petits morceaux avec la pleure, & mettre de l'eau dans un bassin à proportion, les faire bouillir, puis les presser dans un linge blanc, l'on met du sucre ensuite, le poids de la troisiéme partie des pommes, qu'on fait bouillir aussi-tost à consistance du sirop, l'on en peut mettre une cuillerée dans un verre de bouillon rouge, & le boire ensuite, Monf. de Lorme prenoit tous les aprés midi deux cuillerées de ce remede contre la pulmonie, quoi qu'il ne l'ait jamais euë, il decharge le cerveau & il est encore excellent con-

tre le rhume, je l'ai éprouvé beaucoup de fois en moi-méme avec bien du contentement.

De la Teste.

LA teste est la plus noble partie de l'homme, & le reste des parties du corps ne sont qu'une masse de chair en comparaison, c'est elle qui fait connoistre l'homme comme on le void d'ordinaire dans les tableaux en racourci, où il ne paroist que la teste; & il est si vrai que les Auteurs Latins par le mot de, caput, entendent la personne entiere, comme il est porté dans ce vers de Virgile

Unum pro multis dabitur caput.

Monsieur de Lorme vouloit que quand quelqu'un sentoit beaucoup de mal à la testei, il se la fist bander avec un grand morceau de cuir blanc, & qu'il se fist faire un potage avec quatre pieds de veau, en

priſt quatre fois par jour ſans manger rien autre choſe, & qu'il s'abſtint de parler, il arrive encore des demangeaiſons au haud de la teſte; qui ſont tres-incommodes, mais elles ceſſent, ſi on la lave d'eau de plantin qui aura tiedi, ce qui eſt encore bon contre les demangeaiſons qui viennent ſur le frond, cela ne paroiſt pas être fort facheux, il trouble neanmoins le repos des perſonnes, & il n'eſt point de petits maux en ces parties là.

Des Vents.

ARiſtote le Prince des Philoſophes avoit fait batir ſa maiſon, enſorte que la chambre qui ſervoit à ſon étude étoit exposée aux vents, qui venoient de l'Orient; de l'Occident, du Midi, & du Septentrion afin d'accommoder ſes fenetres à ceux qui lui étoient les plus favorables, il avoit une ſi

grande averſion pour ces ennemis du genre humain, qu'il les apeloit *Morborum omnium ſemina, malignantis naturæ degeneris liberi, peſtes humani generis, fons & origo omnium infirmitatum, quibus humanum corpus conflictatur.* comme il ſe void dans ſes ouvrages, les vents neanmoins ſont utiles pour purifier l'air corrompu, & j'ai oui dire quand j'étois en Avignon, *Avenion a ſenza vento venenoſa*, mais ils ſont auſſi tres-dangereux quand ils entrent dans le corps d'un homme : ils y font quelquefois plus de ravage, que ne fait un coup de canon dans les murailles d'une ville : en effet ces petits corps inviſibles excitent quelquefois d'horibles tremblemens de terre, qui renverſent des maiſons, des chateaux, & des villes entieres, boulverſent des montagnes, en leur faiſant jetter des torrens de feu: ils font ſubmerger des navires d'une grandeur im-

menſe, & par leur agitation ils font écumer de rage les vagues de l'Ocean, crever les nuages qui ſont remplis de foudres & de tonnerres, enfin ils cauſent une deſolation entiere par toute la terre : mais ſi les vents ſont ſi à craindre, ce ſont particulierement les vents coulis qu'Ariſtote appelle , *Venti furtivit flantes per ſubterraneos meatus*, contre lequels je me ſuis armé de pié en cap par le moien de mon pantalon , & autres habits doublez de peaux de diverſes bétes, qui repouſſent la malignité de ces ennemis mortels, contre leſquels on ne ſçauroit aſſez crier , non plus que contre ceux du mois de Septembre. Monſieur de Lormé conſeilloit à tous ceux qui veulent avoir ſoin de leur vie d'eviter leur rencontre , & de ne laiſſer aucunes portes ni feneſtres ouvertes , ni trous , & de ne ſe point mettre ſur des trapes de caves , ni

ſous des porches quand il fait vent: il ſeroit à ſouhaiter qu'un chacun euſt le moien de faire faire un lit de brique pour repouſſer ces ennemis du genre humain, qui cauſent des catharres, des fluxions, des rhumatiſmes, des paraliſies, & qui refroidiſſent notre ſang : les Marchands Hollandois pour les éviter étant dans leurs boutiques, les font fermer à peu prés comme celles de nos Chirurgiens, en quoi je les trouve fort aviſez, & je conſeille à tous autres Marchands qui ſe mettent dans leurs boutiques, de prendre garde de quelque côté vient le vent, de ſe mettre à l'oppoſite & de changer ainſi à l'avenir, ils eviteront par ce moien de tres-grands maux: ils ſont auſſi la cauſe principale de la pulmonie, parce que dans le temps de la reſpiration, ils portent avec eux l'infection de l'air qui s'inſinuant dans la ſubſtance des

poumons les cauterise, ce qui fait mourir un nombre presque infini d'hommes, & de femmes, mais comme assez souvent les exemples ont plus de pouvoir sur l'esprit des hommes que les raisons, je raporterai celui de Diogene le Philosophe, qui ne craignant pas tant le tonnerre que de voir son tonneau ouvert du côté du vent, il disoit pour raison que le vent pouvoit metre son corps en un état languissant & lui faire mener une vie mourante, & que le tonnerre ne pouvoit que lui ôter la vie en un moment, & une fois seulement.

Mais je ne peux obmettre cette belle Sentence que dit Ciceron en parlant de la guerre, que j'applique aux vents. *Populationem urbibus, vastitatem campis, ruinam templis, divinis omnibus & humanis extremam perniciem inferunt*, Monsieur de Lorme les avoit en execration, disant qu'ils

entrent dans le corps des hommes par la bouche, par les narines, par les yeux, par les sourcils, & par les oreilles. Si les poissons vivent long-temps, c'est qu'ils ne sont point sujets aux vents.

De la petite Verole.

IL faut qu'un malade de la petite verole s'abstienne de la seignée, s'il est d'un temperament sec, & il lui faut donner des potions cordiales jusques à ce que sa verole paroisse, Monsieur de Lorme faisoit acheter une pire de veau, ou autrement le dedans, en prendre le foie & la couroie, & y laisser le gosier pour le mettre avec la couroie, & le foie à cuire dans l'eau, & tirer hors le pot le gosier d'où il sort, comme d'un a alambic, une certaine écume qu'il faut laisser tomber sur une assiete où sur un petit pot, & de cette écume en froter le visage de la per-

ſonne malade d'heure en heure, & continuer juſques à ce que la verole ſoit ſeiche, cela ſoulage fort & empéche les coutures & les cicatrices.

Quand à la verole des petits enfans, ſept jours aprés qu'elle à paru, il faut deméler de la farine d'avoine, & l'apliquer ſur le viſage: cela fait tout ſeicher, & empéche qu'on s'aperçoive d'aucune tache.

De l'eau Vulneraire & opthalmique de Monſieur de Lorme.

IL arrive des bleſſeures aux yeux des hommes en diverſes manieres, comme en voiant jouer à la paulme on a quelquefois l'œil crevé, ainſi que en tirant des armes dans une ſale, en regardant travailler des charpentiers ou autres ouvriers, & en bien d'autres manieres, Monſieur de Lorme y a trouvé le remede ci-aprés.

On doit l'appliquer avant que le pus ait commencé à se former, & son usage doit être reiteré en la maniere prescrite : en voici la composition.

Prenez du fort vin blanc & de la meilleure eau de rose de chacun deux livres, des eaux de fenouil de rue, d'euphraise, & de chelidoine, de chacune une livre, du crocus metallorum & de la tuthie preparée de chacun quatre onces, du clou de girofle, de poivre blanc & du sucre candit, de chacun une once, mettez la liqueur dans un grand vase, & y ajoutez toutes les autres drogues subtilement pulverisées : posez ce vaisseau au Soleil durant plusieurs jours, & remuez l'eau de temps en temps, & gardez la ensuite pour l'usage, elle se conservera un tres-long-temps si vous la laissez sur les poudres.

De la grosse Verole.

LA grosse verole est un mal fort commun dans l'Europe ; les Espagnols l'apelent le mal de Naples & les Italiens, *la mala ventura*, ce qui me semble être le vrai mot, car il est tres-facheux de pourir étant envie, comme font ceux qui sont attaquez de ce mal s'ils ne se font bien-tost penser, & d'avoir le front tout couvert de pustules jaunes, ce qui fait horreur a voir. M. de Lorme conseilloit à ceux qui en étoient attaquez de prendre des bols de casse pour se rafraichir, & son bouillon rouge avec du jus de citron, & de faire une diette exacte pendant 8. jours, en ne mangeant pour pain que du biscuit de boulenger avec de la viande rôtie, & en s'abstenant de poisson, & de viandes humides, outre ne point manger de laict ni de legumes, ne point boire d'eau, mais des tisan-

nes rafraichiſantes, & ſudorifiques que ſçait faire le Chirurgien, de plus s'abſtenir de tout ce qui eſt ſalé, poivré & épiſé; ſur la fin du mal on met le malade dans un muid avec un petit vaiſſeau où il y a demi ſeptier d'eſprit de vin qu'on allume, le malade eſt couvert de groſſes caſtalognes, & tout caché à la reſerve de la teſte; ce feu d'eſprit de vin excite les ſueürs puantes: lors qu'il eſt conſumé, il faut tirer le malade de cette machine, puis le froter avec des linges chauds & lui donner une chopine de bouillon rouge à boire, compoſer ſa derniere medecine du crocus metallorum, & peu de jours aprés le malade ſe porte bien.

Le ſieur Bunel mon Chirurgien paſſe pour habile à traiter les maux veneriens, il a une maiſon de campagne à une lieue de la ville en un lieu tres-bien aeré, où il envoie

ses malades quand ils en ont besoin.

Il est a remarquer que la verole se gagne en touchant une personne qui la, en couchant avec un verolé, en marchant pieds nuds sur son crachats, & en bien dautres manieres, il n'i a pas fort long-temps qu'une femme de Paris, accusa son mari devant le Juge de lui avoir donné la verole; le mari répondit que c'étoit elle qui la lui avoit donnée: mais leurs amis les accorderent & ils les empécherent de plaider davantage.

Du Bandage & de la Hernie.

UN grand Seigneur commandant l'Armée en Allemagne fut attaqué de mal aux bources pour avoir été trop long-temps à cheval, ce qui l'obligeoit pour donner ces ordres à ces Trouppes de ce faire porter dans un brancard: il envoia un courrier exprés à M. de

Lorme avec une Lettre où il le prioit de le secourir : ce grand Medecin lui ordonna de l'huile de mil-le pertuis pour en frotter la partie affligée, & il lui manda de chercher un poisson qu'on appelle tanche qui est extremement froid, ce qu'aiant executé & mis en pratique pendant huit jours ; il fut en état de servir le Roi, comme il en assura M. de Lorme par une Lettre de remerciement, & pour éviter une récheute, il lui fit faire une bource de peau de chien semblable à celles dont les Dames doublent leurs masques, il la faisoit auparavant tremper pendant une ou deux heures dans l'esprit de vin, & il en faisoit faire une nouvelle tous les six mois : de plus pour empêcher la dessente de boyaux, il lui ordonna de faire couper une peau de marroquin large de trois doigts, & longue de trois aulnes qu'il fit doubler d'une peau

de lievre qui étoit apreſtée juſqu'à ce qu'elle fuſt tres-molle, puis il vouloit qu'on applicaſt deux placques de plomb ſur les deux aiſnes qui avoient trempé pendant huit jours dans l'huille vierge, il faiſoit en ſuite appliquer ſon bendage, & il ne ſoufroit point que ſon malade ſortiſt de ſon lit; il ſe ſervoit pour cét effet d'un baſſin d'étaih plat, avec un piſſotier ou urinal de cuir bouilli, lui defendant ſur tout de crier, ni de parler haut, parce que le cri pouſſe le boiau, & il ordonnoit de ſe ſervir d'une petite cloche pour appeller quelqu'un, & il defendoit le vin pendant cette maladie.

Autres avis de Medecine de feu Monſieur de Lorme.

MOnſieur de Lorme eſtimoit que toutes ſortes de perſonnes pouvoient ſe ſervir des remedes ci-aprés aiāt coutume de n'en point

ordonner qu'il ne les eût éprouvez, à l'exemple de Galien, sur des hommes, sur des chiens, par l'alambic qu'il avoit en son antichambre, & en diverses autres manieres : c'est un abus de beaucoup de personnes, de vouloir se persuader qu'un remede n'est bon que pour un homme seul, puisque nous sommes tous composez de chair & dos, & de mémes parties : quand ce grand personnage m'envoioit un remede il me mandoit que c'étoit pour moi & pour mes amis, j'avouë neanmoins qu'il les proportionnoit à l'âge & aux forces des personnes, donnant aux femmes le quart moins de remedes qu'aux hõmes qui étoient en la force de leur âge : lorsque je lui mandois qu'un remede m'avoit beaucoup travaillé, il me mandoit d'en prendre une autrefois deux ou trois grains moins, ce qui me reussissoit assez bien, & ce qui me plaist

le

le plus dans ses remedes, ils sont si doux & si conformes à la nature de l'homme qu'ils ne sçauroient lui faire de mal.

L'on pourra s'étonner de ce que je parle de Medecine n'en faisant point profession, mais beaucoup d'autres en ont aussi écrit qui n'en faisoient pas profession non plus que moi, & méme des femmes, & il se vend un livre de Medecine que l'on atribue à Madame Fouquet qui est plus ample que n'est pas le miẽ.

Quant à la Pharmatie je n'en ai pas voulu parler beaucoup, étant une profession separée à present de celle de Medecine, je l'ai veue enseigner publiquement à Paris, par la permission du Parlement il y a 40. ans, cõme il est tres-utile à un chacun de sçavoir comme le premier homme en chaque profession se gouverne, & bien que la Pharmatie ne soit pas la Medecine mé-

me, elle en eſt neanmoins une partie, & elle en dépend, comme M. de Lorme entendoit parfaitement à la bien faire faire, & même convenoit en beaucoup de choſes avec les plus ſçavans Medecins: j'ai voulu faire ſçavoir ſa methode à bien faire les remedes n'i aiant qu'une voie pour bien faire les choſes, & quand Galien & Hipocrate auroiẽt ordonné un remede, il ne pourroit pas être util s'il n'étoit fait en perfection, j'apprens donc au public comme ce grand perſonnage faiſoit faire une medecine, comme il faiſoit faire l'Antimoine qu'il apeloit ſon grand remede, & qu'il faiſoit faire le Diaphoretique, le Mercure de vie, la Scammonée, & autres remedes, en quoi il s'eſt beaucoup conformé aux ſentimens des plus habiles Medecins.

De Lasthme ou de la courte haleine.

LE Chiccolat est tres-excellent contre la courte haleine & contre Lastheme, les Espagnols l'apellent *Chicolato*, il est fait de banille & de calos, on y mêle du sucre sans piller. C'est une liqueur fort corroborative & fort nourrissante, si l'on en prend un petit verre au matin à jeun, l'on peut se passer de manger toute la journée, ce remede donne de la vigueur aux parties nobles, & fait revivre les languissantes, on peut y mêler du vin d'Espagne & du sucre candit : les Dames Espagnoles s'assemblent l'aprés midi, & elles en boivent en leurs collations : la composition de ce remede étant un peu longue, je ne la mets point ici ; mais je la donnerai à ceux qui la desireront faire copier.

Du Suc Pancreatique.

IL y a trois parties directes pour la fonction du corps, dont quelqu'une manquant, il faut qu'il perisse. La premiere est la bouche pour la reception & la preparation des alimens; la seconde est l'estomach, ou le ventricule, qui est un lieu destiné pour la coction, la troisiéme est l'anus pour l'evacuation du superflu, & des excremens nuisibles à la santé : il y a plusieurs autres parties indirectes, non moins necessaires que ces trois premieres, à sçavoir, le cœur, le foie, la ratte, le pancreas, & les poulmons: le cœur pour faire le sang, & pour le preparer étant fait : le foie separe la bile jaune, & la ratte, purge le sang de son suc terrestre & melancolique, le pancreas pour fournir un suc acide qu'il verse dans l'intestin, *duo denum* lequel se mé-

le avec la bile, & il ſert de levain pour fermenter les alimens, les diſſoudre & les reduire en un bon & parfait chile, & lors qu'il manque, l'eſtomach ne peut digerer: les poulmons ſont neceſſaires pour l'organe de la voix, & pour rafraiſchir le ſang échauffé par le moien de l'air qui y paſſe.

De la Sueur.

IL eſt tres-utile aux hommes de ſuer, M. de Lorme le conſeilloit à ſes malades cinq ou ſix fois par an ſelon leurs forces, depuis le dix Mai juſques au vingt deux de Juin, ſi ce n'eſt qu'ils fuſſent d'un temperament ſec, & il eſt bon de voir ſon Medecin ordinaire auparavant, c'eſt l'opinion du ſieur Guibert Ecuier, Docteur, Regent en la Faculté de Medecine a Paris, c'eſt par elles que ſont gueries les fievres, les paraliſies, les pleureſies,

les rhumatiſmes & autres maux : Monſieur de Lorme nous faiſoit faire une petite machine pour ce ſujet, elle conſiſtoit en deux groſſes membrures de bois, ſur leſquelles il faiſoit mettre quatre ou cinq cercles pour ſuporter une couverture, le lit étoit baſſiné, & l'on metoit du feu au bout dans un rechaud, pour aider au malade à ſuer, je me trouve tres-bien de le pratiquer, il eſt bon de prendre avant que de ſe mettre au lit plein une cuillier de Diaphoretique, qui aide à faire ſuer, il ne faut point ſe purger en même temps, la nature s'en trouveroit trop affoiblie.

De la ſurdité d'oreille.

MOnſieur de Lorme vouloit que ceux qui étoient menacez de devenir ſourds ſe ſerviſſent de boſme de la côte dormus, qu'ils en fiſſent fondre un peu, & qu'ils le

miſſent dans leur oreille, il n'i a pas long-temps que le ſieur du Deſert Apoticaire à Caen en avoit dans ſa boutique.

Des vents qui ſont dans les Corps.

J'Ai ci-devant parlé des vents qui offencent les corps en dehors ; maintenant je parle de ceux qui les tourmentent au dedans ; j'ai une voiſine qui en eſt beaucoup travaillée ; mais elle n'a pas la reſolution de prendre les remedes qui lui ſont neceſſaires, comme ſont 2. priſes d'Antimoine & de bouillon rouge.

De la Vermine.

LE ſang de bouc ſert à beaucoup de choſes dans la Medecine, particulierement à chaſſer la vermine des corps : ceux qui y ſont ſujets, doivent tous les mois au commencement de la lune, ſe frotter les bources d'entre les cuiſſes avec

un peu de ſang de bouc, puis le deſſous des aiſnes & la nucque du col, l'on peut avoir du ſang d'un bouc, en le faiſant ſeigner au gros du col, il faut le mettre enſuite dans une bouteille de verre, il peut ſi conſerver pendant dix ans.

De l'Apoplexie.

MOnſieur de Lorme vouloit que pour guerir de l'Apoplexie, on ſeignaſt à la veine jugulaire ceux qui en étoient attaquez, & qu'on leur donnaſt une potion de vin Emetique, ou de gomme gutte, avec un lavement composé d'Antimoine.

Du Bouillon rouge.

LE Bouillon rouge de Monſ. de Lorme eſt un tres-excellent remede pour les jeunes & pour les vieils : j'en ai parlé amplement ci-devant : c'eſt pourquoi je me con-

tenterai de dire que c'eſt un reme-de que le fameux Prieur de Cabrieres, qui a une penſion du Roi pour ſa grande ſuffiſance dans la Medecine, ſe ſert auſſi de ſimples dans ſes medecines ainſi que faiſoit M. de Lorme, cela m'a été confirmé au mois de Mai dernier par un vieil Capucin, qui a beaucoup voiagé, apelé le Pere Felix de la Province de Lion : il me témoigna bien connoître Monſieur le Prieur de Cabrieres demeurant vers Montpelier en un lieu, où les ſimples ſont tres excellens, & il me diſt que c'étoit la choſe principale dont il ſe ſervoit dans ſes medecines faiſant bouillir les herbes dans un pot de terre verniſſé couvert d'une couverture de terre,&que par deſſous il y a deux morceaux de papier, que l'eau aiant bien bouilli,il la verſoit dans un vaiſſeau & tiroit la teinture des ſimples, des violettes & autres

fleurs : que par ce moien il à fait de tres-belles cures.

De ne point faire bondir son cheval.

Monsieur de Lorme blamoit fort les Cavaliers qui se plaisoient à faire faire des bons à leurs chevaux, il y a vingt ans que j'étois aux eaux de forges, où un Cavalier aiant voulu faire voir son adresse, & celle de son chèval, il se rompit une veine & il fut enterré le lendemain.

De la chaleur.

Le devot Louis onze Roi de France, faisoit tous les jours des prieres à S. Servais Evêque de Mastric, à ce qu'il lui plust obtenir de Dieu une longue vie: plusieurs Auteurs tiennent que ce Saint a vécu trois âges d'homme, Monsieur de Lorme à son imitation prioit tous les jours S. Laurens d'obtenir de Dieu, autant de chaleur qu'il en avoit besoin pour vivre.

Des Botines.

Monsieur de Lorme estimoit que si l'on ne couchoit la nuit aprés l'âge de soixante ans avec des botines de maroquin bien doublées, avec six paires de bas d'estames en ses jambes, on ne pouvoit pas entretenir la chaleur naturelle qui est entierement necessaire pour pouvoir vivre.

Des cheutes de Cheval.

Il faut du jus de grande consoude, & du jus d'agripalme dans du vin blanc, une once de l'un, & autant de l'autre.

Des chancres Veroliques.

Monsieur de Lorme estimoit que le chancre verolique étoit le plus grand mal des maux veneriens, & qu'il falloit quelquefois tailler un homme jusques à trois fois pour l'en guerir, un noble de ce pais n'aiant pas voulu souffrir cette operation, il mourut peu aprés.

Du Cri.

Monſieur de Lorme ne vouloit pas qu'on appelaſt à haute voix ſes Serviteurs de jour, ni de nuit, parce que le cri peu rompre une veine, & il conſeilloit de ſe ſervir d'une petite cloche pour les apeler; il blamoit encore ceux qui chantent dans une Egliſe le plus haut qu'ils peuvent, s'expoſant à ſe rompre une veine, ce qui ruine méme la beauté du chant, & l'on remarque que celui de nos adverſaires dans leurs temples eſt plus agreable qu'il ne feroit pas, s'ils chantoient plus haut qu'ils ne font.

De la Colique.

Quand quelqu'un avoit été travaillé de la colique Monſieur de Lorme lui ordonnoit de boire de l'huile avec du ſucre, & de reiterer juſques à ce qu'il fuſt gueri: outre il vouloit que l'on beuſt tiede de la tiſanne ou autre boiſſon, & que l'on

priſt un peu de conſerve de roſes de Provins de temps en temps.

Contre le mal de Cœur.

Il ne faut pas retenir le mal de cœur : car il en arriveroit de grands inconveniens, mais il faut boire de l'eau un peu chaude, & ſe baiſſer la teſte aiant le doigt dans la bouche afin de s'exciter doucement à vomir.

Contre la conſtipation.

Ce grand Medecin ordonnoit que l'on euſt des pannets ſauvages, que l'on en priſt les fueilles, & les miſt dans du bouillon.

De la Digeſtion.

Cét habile Medecin conſeilloit que l'on fiſt digeſtion aprés le repas, ce qui par mal-heur ſe pratique peu en France, mais beaucoup en Italie où l'on fait toûjours digeſtion aprés le repas, en ſe tenant dans une chaire pendant une demie heure ou trois quarts d'heure, non

ſeulement ils le pratiquent en Italie, mais encore à Paris, lorſque j'i allois voir le Cardinal Bagni aprés ſon dîner, ſon maître de chambre me diſoit aſſez ſouvent qu'il faiſoit digeſtion, le ſuc pancreatique y eſt bon, ou du cotignac aprés le repas

De l'eau de vie.

Monſieur de Lorme eſtimoit que l'eau de vie eſt bonne pour les fluxions qui arrivent ſur les membres, pour les maux de nerfs & autres, elle profite davantage lors qu'elle eſt un peu tiede, mais il tenoit que c'eſt un poiſon dans le corps de l'homme.

Pour le mal d'eſtomach.

Il faut prendre un demi verre de vin d'Abſinthe au matin, & autant au ſoir, juſques à ce que l'on ſoit guerir.

Pour les fluxions du Cerveau.

Il faut le ſoir & le matin pren-

dre du bouillon rouge & des jaunes d'œufs avec force bouillon de viande sans pain & sans sel.

Contre la froideur des membres.

Monsieur de Lorme ordonnoit d'envelopper les parties malades avec des hiebles, & de se tenir chaudement.

De l'inflammation des genoux.

Il faut les laver & les autres parties malades avec de l'eau & du vinaigre, le meilleur est celui de vin.

De la garderobe de M. de Lorme.

Comme Monf. de Lorme avoit bien de l'esprit, il faisoit toutes choses en la meilleure maniere qu'elles se pouvoient faire; il avoit une garderobe aux pieds de son lit, elle consistoit en un tabouret de figure carrée, elle étoit haute d'un pied de terre, & ce qui étoit dessus d'un autre pied, elle s'ouvroit & se refermoit si juste & si promptemẽt que l'on ne sentoit point de mau-

vaiſe odeur dans ſa chambre.]

Contre les douleurs de la gorge.

Monſieur de Lorme ordonnoit une once d'extrait de figues, avec autant de ſirop violat.

Contre la Gravelle.

Monſieur de Lorme faiſoit boire tous les jours deux pintes de Paris de bouillon rouge, & il diſoit que ſi le malade ne gueriſſoit pas entierement, que le mal diminueroit beaucoup.

Contre la goutte.

Monſieur de Lorme faiſoit cueillir au mois de Mai le haut de la fleur de geneſt qui eſt jaune, puis la mettoit à bouillir dans du beure de Mai ſans ſel, il faut la moitié plus de beure que de geneſt ce qui ſe peſe.

Autre remede.

Monſ. de Lorme vouloit que l'on ſe tint chaudement aiant la goute, il ordonnoit aux malades des

cataplaſmes ſur les parties affligées compoſez de gros vin rouge auvergnac , ou autre gros vin rouge le plus chargé en couleur, aprés les avoir fait appliquer , il faiſoit couvrir le mal d'une peau d'Elan, ou du plus gros chamoi , enſuite de trois peaux de lievre , & d'une tuile chaude , & il ne ſouffroit jamais la partie malade ſans chaleur : outre il faiſoit prendre du lait de vache noire tout chaud : les douleurs appaisées , il faiſoit émier du pain , & il leur permettoit de manger des langues de mouton qu'il vouloit être farcies avec des œufs , & de petites herbes.

Des habits des filles & des femmes.

Les filles & les femmes vivroient beaucoup davantage qu'elles ne font pas ſi elles n'ordonnoient point à leurs tailleurs de leur faire des habits fort étroits , c'eſt ce qui leur donne la pulmonie , qui eſt un mal

mortel & qui abregent beaucoup leurs jours.

Du Jeune.

Quand l'on est long-temps sans manger ainsi que sont les Evêques quand ils donnent les Ordres jusques à deux ou trois heures aprés midi, & ils recoivent bien du dommage en leur santé, & selon la disposition où ils sont la fievre leur arrive.

Du Lict.

Il y a beaucoup de personnes qui n'ont rien sur leur teste quand ils dorment particulierement les Peres Jesuites, quand ils se levent ils recoivent aussi du froid & leur corps qui deveroit être toûjours chaud ne peut pas si bien se porter le reste de la journée.

Du Linge.

M. de Lorme vouloit qu'on eust toûjours du linge sur sa peau, & qu'on le changeast toutes les fois

que l'on penſoit des bleſſures.

Des Medecines.

Monſieur de Lorme ne vouloit point que l'on ſe ſerviſt d'autres herbes pour decoction que de celles de ſon bouillon rouge, il faiſoit piler le Sené juſques à ce qu'il fuſt auſſi menu que de la ſablonnette, puis on le laiſſoit infuſer du moins pendant trente heures ainſi que les autres drogues que l'on met avec, & que le lendemain au matin l'on coulaſt le remede étant tiede ſeulement, & qu'on le priſt, puis un bouillon deux heures aprés.

Suite des medecines.

Monſieur de Lorme vouloit que tout homme ſe fiſt ſeigner & purger quatre fois par an, diſant que c'étoit le moien de ſe bien porter & de n'avoir jamais de grandes maladiés: quand on avoit paſsé ſoixante ans, il vouloit que l'on ſe purgeaſt tous les quinze jours avec

trois gros de Sené & une once & demie de casse pendant tous les mois de chaleur, quand à ceux qui produisent beaucoup de mauvaises humeurs, il vouloit qu'ils se purgeassent une fois le mois avec quarante grains d'Antimoine pendant neuf mois de l'année, sans oublier de prendre tous les quinze jours la susdite petite medecine, pour reculer la mort qui ne trouvoit rien ou s'attacher dans un corps.

Contre les opilations de la ratte

Il faut prendre de la ciguë la metre sur un fer chaud, & là tremper ensuite sur du vinaigre de vin, puis l'apliquer sur le côté gauche.

Contre la peste.

Monsieur de Lorme vouloit que ceux qui visitoient ou qui assistoiét les malades de la peste fussent habillez de camelot, de sarge d'Aras, de tafetas, ou d'autres semblables étoffes, & que ceux qui avoient

aſſez de bien ſe vetiſſent de maroquin ou de trillis d'Allemagne; que les malades euſſent été releguez en quelque lieu ſalutaire avant que de retourner avec les perſonnes ſaines: il deſiroit auſſi que les vinaigriers brulaſſent les lies loin de la Ville de peur que les fumées n'incommodaſſent les habitans, mais je ne peux taire une louable coutume qu'ils ont au Pont-l'Evêque à dix lieux de Caen, de faire enterrer les chevaux qui y meurent ſoit qu'ils appartiennent aux perſonnes de la Ville ou de dehors, ce qui eſt taxé à vingt ſols par le Juge, il vouloit auſſi que les écuries & les malieres fuſſent bien nettes, ainſi que les chambres des maiſons, & auſſi les cabinets ſans y laiſſer jamais de balieures, & que l'on fuſt ſoigneux de boire de bonnes eaux & d'enterrer bien avant les corps morts en des lieux éloi-

gnez du peuple : il deffendoit aussi les veilles excessives, le soin & le chagrin, il ordonnoit qu'on ne mangeast que de bonnes viandes, qu'on évitast tous excez & qu'on eust toûjours le ventre libre, & le soin de se purger deux ou trois fois le mois avec des remedes doux & faciles.

Autre Remede contre la Peste.

La Peste est la maladie la plus dangereuse de celles qui ont accoûtumé d'attaquer l'homme, ce n'est autre chose qu'une fiévre dangereuse dont la chaleur attaque premierement le cœur, & qui communique ensuite son venin à toutes les autres parties, & qui tue presque autant de sujets qu'elle en rencontre de susceptibles de son venin: elle vient pour l'ordinaire d'un air infecté de plusieurs méchantes vapeurs qui sortent quelquefois de la terre & qui souvent sont accompagnées d'une grande mortalité

d'hommes ou de beſtes : elle attaque par ſon poiſon d'abord les eſprits, enſuite elle ſe communique juſques aux humeurs, & à la maſſe du ſang, & elle penetre enfin juſques aux parties ſolides. Il eſt tres difficile de l'éviter, quelque bonne conſtitution qu'on ait, lorſqu'on eſt dans un pais qui en eſt affligé, parce que l'homme ne peut vivre ſans reſpirer, & en reſpirant cét air infecté, il reſpire en méme-temps ſon poiſon, dont il ne peut éviter la malignité, & qui lui cauſe la mort s'il n'i eſt promptement remedié; c'eſt une eſpece de chaleur maligne & contagieuſe, qui attaque tout d'un coup le cœur qui eſt le principe de la vie, & abbat tout d'un coup un pauvre malade, on voit auſſi-tôt une grande agitation, un grand feu & une grande ébulition dans les humeurs, qui ſe répandent par tout le corps, d'où il

ſort en dehors pluſieurs marques & puſtules, & entr'autres des bubons & des charbons ſous les aiſſelles; qui ſont comme ſes avant-coureurs: ceux qui ſont les plus remplis d'humeurs, & qui ont déja quelque diſpoſition y ſont les plus ſujets, les principaux remedes, & dont M. de Lorme ſe ſervoit pour en prevenir les cauſes & empécher les ravages qu'elle fait, c'étoit de tenir toûjours un corps en état de reſiſter a ſon venin, par les purgations frequentes composées en la maniere qui ſuit.

Faites infuſer le poids de deux écus de Sené dans un grand verre de bouillon rouge avec une once de tamarins, puis aiant paſſé le tout diſſoluez y deux gros de confection d'hamec, autant de diaphoretique, un gros de ſel de policreſſe, & une once de ſirop de limon, il faiſoit enſuite tirer ſix onces de ſang, & ſi le

ſi le malade en avoit trop grande quantité, deux jours aprés il faiſoit reiterer la ſeignée. Il n'oublioit jamais ſon habit de maroquin dont il étoit l'auteur, il l'habiloit depuis les pieds juſques à la teſte en forme de pantalon, avec un maſque du méme maroquin où il avoit fait attacher un nez long de demi pié, afin de detourner la malignité de l'air, on en voit encore le modele chez Mademoiſelle Renaud fille unique de feu Monſieur Renaud, premier Chirurgien du grand Louis le Juſte : feu Monſieur de Lorme aiant voulu gratifier ſon intime ami de ce modele d'habit aprés avoir garanti bien des miliers d'hommes de la mort, & reconnu que ſon plus grand preſervatif contre la peſte étoit de s'éloigner auſſi-toſt des lieux infectez & de ni retourner que long-temps aprés, il faiſoit faire de grands feux dans les mai-

sons particulieres , & méme dans les places publiques avec du bois odoriferent comme mirrhe, cedre, cipres, icule, laurier, sabine, thin, absinthe & plusieurs autres aromatique de cette sorte, qui recréent les esprits, fortifient les parties nobles, deseichent l'air, & le purifient comme les autres choses corrompuës l'infectent, il défendoit aussi dans ce temps là, l'habitude avec les femmes à cause de la grande dissipation d'esprit que le coit cause : il estimoit qu'il faloit le matin prendre un verre de vin, ou un peu d'eau de vie, dans laquelle il faisoit dissoudre un gros de theriaque vieil.

Des menstrues des Femmes.

Il prenoit trois écrevisses qu'il faisoit dégorger pendant six heures dans l'eau claire, puis il les écachoit entre deux assietes, & il metoit le tout à infuser au soir dans un demi septier de vin blanc, que l'on

passoit le matin dans un linge, puis il donnoit un verre de vin a la malade, les femmes de la premiere qualité ont rendu à ce docte homme de grands remercimens pour ce remede. Son secret pour empécher la trop grande évacuation de menstrues, c'étoit de faire appliquer des ventouses aux épaules & aux mamelles, suivant l'aphorisme qu'il citoit.

Mulieri si vis sistere, menstruas, cucurbitulam quam maximam ad mammas, & humeros appone.

Contre la Pierre.

Monsieur de Lorme vouloit que ceux qui étoient travaillez de la pierre, beussēt tous les matins deux pintes de son bouillon rouge, disant que ce remede la retarderoit, & que si elle étoit venue, il l'empécheroit de croistre davantage.

Contre les Puanteurs.

Monsieur de Lorme vouloit que

l'on mist de l'ail & de la ruë dans sa bouche contre les puanteurs, tant des corps morts à l'Armée, que contre les mauvaises odeurs.

Du Sang & de la Seignée

Pour arrester le sang d'une veine ou d'un artere, il faut prendre du vitriol, le brûler & le mettre dans de fort vinaigre, où l'on trempera du coton qu'on appliquera sur la plaie. Monsieur de Lorme estimoit que toute personne devoit se faire seigner quelque accident de chûte, ou autre qui lui arrivast : il conseilloit aux Dames qui avoient trop de peine à se resoudre de se faire seigner, de se faire suer au lieu deux ou trois fois, & il blamoit fort les femmes qui se mêloient de seigner, veu qu'elles n'assistent point à la disection des Anatomies.

De l'appetit.

Monsieur de Lorme conseilloit à ceux qui manquoient d'appetit;

de faire faire de la gelée de pommes de rainettes ; & d'en manger un peu avant le repas.

De la melancolie.

Monsieur de Lorme vouloit que l'on ne fust jamais seul : car c'est alors que cette passion nous ataque, & que si l'on étoit seul l'on s'occupast, il conseilloit que l'on entendist la Musique ou toucher les instrumens ; ce qui donne beaucoup de recreation à notre esprit, qui a une grande liaison avec notre corps

Des Polipes.

Pour guerir des Polipes, il faut de la poudre de Savinier, & se la mettre dans le nez, elle est encore bonne pour les excrescences de la chair, & pour dessecher les vieils ulceres.

Contre la Pulmonie.

Il faut prendre pendant neuf matins, & pendant neuf soirs du lait de Vache doux, & y mettre

du soufre vif neuf ou dix grains.

Des Viandes.

Il ne faut point manger de viande tuée de nouveau, mais s'en passer plutost pour un repas, il deffendoit aussi de manger de graisse de bœuf, ni de mouton, dautant qu'elles produisent de la bile, ainsi que tout ce qui est doux, dont il faut tres-peu manger.

Contre le Vin pur.

Monsieur de Lorme blamoit ceux qui beuvoient le vin pur, il estimoit qu'ils brûloient leurs boyaux.

Remede pour les Cors des Pieds.

Pusieurs personnes, particulierement les femmes qui portent des souliers fort étroits, sont travaillées de cors aux pieds, à quoi j'ai voulu donner ce remede. Prenez des feueilles de Piment autrement de melisse : & de Molaine qui est le Tapsus Barbatus, de l'Ache, & des Guimauves, de chacun environ

une poignée, des racines de Scrophulaire, un Oignon de Lys, avec des Gousses d'Ail, ou à son defaut prenez de l'Oignon rouge, pilez le tout dans un mortier pour en tirer le jus que vous ferez bouillir avec du vin vieil ou de la graisse de Porc mâle, & environ trois onces d'huile d'Olive, mouvant le tout continnellement avec une spatule de bois sur un petit feu de charbon : mais un feu clair jusques à ce qu'il soit incorporé, & sur la fin de la cuisson ajoûtez y une livre de poix de Bourgogne, & un carteron de cire verte faite avec du verd de grix l'on en trouve chez les Ciergeres, vous le retirerez du feu & le mouverez toûjours jusques à ce qu'il soit froid, vous en ferez des emplatres pour vous & pour vos amis, que vous appliquerez sur un morceau de velour de cuir ou d'une forte toile, & la metrez sur le Cors.

Mais il faut auparavant amolir les Cors en tenant les pieds un heure durant dans de la lessive, ou vous metrez à bouillir des mauves, de la molaine, du cresson, de la fueille de sauge, de violette, de lierre terrestre, de la mente, & autres choses ramolissantes.

Des particularitez que Monsieur de Lorme observoit en pratiquant la Medecine.

Je me suis trouvé indisposé à Paris, à Rome, à Venise, à Bruxelle, à Londre & autres grandes villes, où j'ai appellé les meilleurs Medecins pour me guerir, mais je n'ai point remarqué qu'ils eussent un aussi grand soin de leurs malades que Monsieur de Lorme prenoit des siens. Il leur faisoit boire tous les jours au matin à jeun & avant le souper un verre de bouillon rouge à chaque fois, & beaucoup davantage s'ils étoient travaillez de la Gravelle, de la Pier-

re,

re, ou de quelque autre grande maladie : pendant l'hiver il leur faisoit porter un pantalon de ratine jour & nuit avec un colier de futaine sur le col, & des botines de maroquin bien doublées, comme nous avons besoin d'uriner de temps en temps, il leur faisoit faire un urinal pour gaster de l'eau sans se découvrir, ni sans se lever de leur lit, la teste étant une des principales parties de l'homme, il faisoit porter huit callotes d'estame dessus : contre la goute, & aussi huit peres de bas d'estame en ses jambes contre le même mal, & il en faisoit ôter la moitié dans les mois de chaleur, & adjoûter un fourier au dessus des autres dans le grand froid.

Quand à la nourriture.

Il ne mangeoit que de deux sortes de viandes à cause de leurs qualitez contraires : & il ne beuvoit point de vin qu'il n'i eust les deux

tiers d'eau, il l'avoit ses mains au matin d'eau fraiche, dont il jettoit cinq ou six goutes dans ses narines: le reste de la journée, il mettoit quelquefois dans son nez un peu de rubarbe pour se faire éternuer : estimant que la chaleur naturelle est le principal bien de la santé, il faisoit faire à ses malades des lits de brique, c'est une pierre qui ne reçoit point d'humidité, & qui n'a presque point de pores, il conseilloit qu'on doublast ses habits de peaux d'animaux pendant l'hiver, & il les tenoit toutes bonnes pour tenir un homme chaudement, la chaleur lui étoit en telle considération, qu'il faisoit tous les jours des prieres à Saint Laurens, afin d'en obtenir de Dieu pour lui autant qu'il en avoit besoin : pour y mieux reussir il se metoit toûjours devant le feu en hiver dans une chaire comme celles où l'on porte les hommes par

les rues, & il la faisoit entourer & couvrir de castalognes des plus pesantes, & il ordonnoit aussi que celles, ou ses malades alloient par les rues fussent doublées de peaux d'animaux, sans oublier la conserve de roses de Provins liquide, dont il prenoit jour & nuit un peu à toutes heures, comme étant tres-bonne pour le cerveau, la poitrine & le foie, il prenoit aussi deux cuillerées de sirop de pommes de rainettes aprés le dîner contre la pulmonie quoi qu'il ne l'ait jamais eue, mais il estimoit que la plus-part des hommes mouroient de ce mal là, il n'ordonnoit presque point de lavemens à ses malades ordinaires, mais des suppositoires, & afin qu'ils ne sortissent point de leur lit pour aller à leurs necessitez: il leur faisoit faire des bassins d'etain qui les empéchoient de se lever, & de se decouvrir.

L'air étant à fuir en Hiver autant qu'il eſt à cherir en Eté, Monſieur de Lorme conſeilloit qu'on ouvriſt toutes les feneſtres, depuis le matin juſques au ſoir, à la reſerve du temps qu'il fait ſoleil.

Mais j'apprehenderois qu'apres avoir donné beaucoup de louanges à M. de L. quelqu'un ne ſe plaigniſt ſi je ne faiſois point de mention des avantages de quelqu'un des grands Medecins de France, qui ont auſſi éclatté de ſon temps : je parlerai donc d'un qui ne s'eſt pas contenté de voiager en Allemagne, en Angleterre, & en d'autres Provinces de l'Europe, mais qui avoit paſſé au levant, qui avoit eu commerce particulier avec Monſieur de Majerne premier Medecin du Roi d'Angleterre, avec Sennert celebre Profeſſeur en Allemagne, & fameux par les écris qu'il a donnez au public, mais plus encore il avoit

eu de grandes ouvertures avec les Juifs, les Egiptiens, & les Arabes : il entendoit leurs langues, & il avoit une parfaite connoiſſance du Talmud & du Rabiniſme : avec cela il étoit doué d'un grand jugement, dont il ſçavoit bien ſe ſervir & de ſes autres connoiſſances, auſſi feu Monſieur Fouquet Sur-Intendant qui faiſoit cas des perſonnes extraordinaires, ſe l'étoit attaché, & il lui donnoit douze mille francs de penſion par an, avec ordre à celui qui manioit ſon argent de donner toutes les ſommes que Monſ. de la Riviere Boiſſard, c'étoit le nom de ce Medecin alloit tous les jours à pied par Paris à une lieuë loin de ſa maiſon quinze jours avânt ſa mort, eſtimant qu'il ni avoit rien de ſi utile à la ſanté que l'exercice du corps, mais je ne peux oublier le feu ſieur Gaudin, un de nos meilleurs Medecins, qui étant attaqué

de paralisie sur la fin de ses jours, se faisoit tirer par sa sale dans une chaire où il y avoit quatre rouletes aux quatre coins, ce que j'imite tres volotiers en aiant une de cette sorte.

Les Ecclesiastiques & les Religieux qui doivent faire une profession plus particuliere de la charité Chrétienne que les autres, ont pris pendant plusieurs siecles un si grand soin des malades qu'il ne souffroit point à d'autres personnes de se méler de la Medecine, afin que s'i occupant eux-mémes ils puissent les preparer à la mort par de pieuses exhortations, & leur administrer les sains Sacremens de bonne heure, pour leur donner des forces, pour combattre le demon en un temps où il fait tous ses efforts pour les perdre, ainsi ils joignent la Medecine de l'ame à celle du corps: mais comme l'envie attaque toûjours la

vertu, il se trouva des personnes qui decrierent mal à propos ce pieux emploi, sous pretexte que les canons defendent la Chirurgie aux Ecclesiastiques à cause de l'effusion du sang, il s'en trouva encore de plus pernicieux qui voulurent defendre aux Ecclesiastiques non seulement la Chirurgie, mais encore la Medecine, & ôter par ce moien aux malades la consolation d'avoir dans une méme personne le Medecin de l'ame & du corps : d'où il arrive de grands maux par ce defaut, & plusieurs malades meurent souvent sans recevoir le Sacrement de Penitence appellé par S. Augustin, *Secunda post naufragium tabula.*

Il paroist donc, parce que j'ai dit ci-devant en faveur de la Medecine que c'est une science incomparable qu'on ne peut assez loüer puisque c'est un present que la Divinité à fait aux hommes pour les retirer

d'entre les bras de la mort, & je ne doute pas que ce petit traité que j'en donne au public, ne soit tres-bien receu de ceux qui font quelque cas de leur santé; car j'ose dire sans flaterie qu'il contient des remedes tres-efficaces pour combattre toutes sortes de maladies, & dont Monsieur de Lorme à fait les experiences avec des secrets tres-avantageux pendant le cours de toute sa vie, & qui a duré presque un siecle, & on peut lui donner la louange d'avoir preservé de la mort une infinité de personnes de la premiere qualité, que les autres Medecins y avoient condamnez & il les a garantis par ses remedes admirables.

Mais si une science tire sa noblesse de son objet la Medecine le doit emporter par dessus toutes les sciences naturelles, puisqu'elle considere la santé du corps pour sa fin, c'est la chose du monde la plus precieu-

se, & que les Monarques étant grandement malades changeroient volontiers contre leurs couronnes.

Aussi Messieurs les Medecins ont toûjours été en une grande consideration chez toutes les Nations, j'avouë neanmoins qu'ils furent autre fois bannis de Rome, & ce ne fut pas en consideration de ce qu'ils étoient Medecins, mais Grecs de Nation, qui étoient tres-hais des Romains pour avoir juré la perte & la destruction de leur Empire: ils s'étoiét méme persuadez que les Grecs avoient envoié des Medecins à Rome pour faire perir le Peuple Romain, mais les plus grands Monarques de l'Europe les ont honorez de plusieurs Privileges tres-considerables, les Romains les exemptoient de tutelles, de curatelles & autres charges publiques, outre ils donnoient deux cens sesterces de pension à un Medecin, à un Orateur & à un Poëte la moitié moins. Je ne faisois pas dessein de faire imprimer le Portrait de Monf. de Lorme quand il étoit au monde, j'esperois qu'il me survivroit, ce que j'en ai fait n'a été que par le moien de mes

reflexions, j'avois oublié de dire q̃ue mondit sieur avoit la teste fort haut élevée dans son lit afin de mieux éviter les catharres & les fluxions, se qui se pratique aussi beaucoup par les Holandois, qui sont sujets plusque les autres hommes à ces accidens : comme ce grand Medecin permettoit peu de choses pour le dessert, je dirai qu'il mangeoit fort volontiers des fraizes dans la saison deux ou trois fois le jour, il s'en faisoit méme mettre sur ces viandes & on les en couvroit, il estimoit qu'elles étoient fort rafraichissantes, & de legere digestion : mais je ne peux obmettre un beau trait de la courtoisie de ce grand Medecin, il fut prié en mil six cens soixante & huit, par la Marquise de Martel Femme du Vice-Amiral de la Mer Mediterranée de l'accompagner aux eaux de Bourbon : étant arrivez il la pria de faire venir les autres Medecins & de les paier de méme que s'il ni étoit pas, afin disoit ce grand homme qu'ils ne creussent pas qu'il étoit venu pour leur ôter leurs pratiques, l'on donna ordre à l'Apoticaire de ne rien faire que ce qu'il ordonneroit, & elle fut

güerie en perfection.]

[Des salaires des Medecins en divers lieux où j'ai voiagé.

CHacün étant curieux de sçavoir les coutumes des Nations, je parlerai du salaire qu'on y donne aux Medecins dans les pais où j'ai voiagé: l'on donne à Rome un Jule par chaque visite à un Medecin selon la taxe faite par l'ordre du Pape., mais comme cette somme est mediocre, un jule ne valant que le tiers d'un de nos testons; ils visitent leurs malades deux fois le jour. Ils en usent autrement sur les terres de la Republique de Gennes, où les habitans ne donnent rien au Medecin, parce qu'il reçoit une pension de la maison de Ville ou du Bourg où il exerce: aux eaux de Bourbon l'Archanbaud proche de Moulins, le premier Medecin des eaux minerales est exempt de paier la taille, les habitans la paient pour lui, parce qu'il ne prend rien d'eux étant malades ce qui leur reücit fort bien, & l'on n'i void presque point d'habitans du lieu qui se portent mal. A Londres, en Angleterre l'on donne quinze livres à un Medecin pour la

premiere visite, & sept livres dix sols pour les autres : cette grande somme est cause qu'on appelle presque jamais les Medecins qu'à l'extrémité de la vie, & fait que souvent les maladies deviennent incurables ; à Bruxelles je fus contraint d'avoir recours au Medecin, mais il se contenta de vingt sols par chaque visite comme il se pratiquoit à Paris il y a trente ans.] Quelques uns auront peut-être de la peine à concevoir les moiens de vivre cent ans, mais ils les peuvent voir en peu de paroles dans ce Livre & y ajoûter quatre seignées aux quatre saisons de l'année aiant égard à l'âge, & à la force des personnes.

Qui morienti succurrere potest si non fecerit occidit. D. hiero. in Epist.

F I N.

❦❦❦❦❦❦❦❦❦❦❦ ❦❦❦❦❦❦❦❦❦❦

TABLE DU CONTENU en ce livre.

La Vie de Monsieur de Lorme.

Avant propos.

Arrest en faveur de Mrs. de Lorme pag. *1.*

Epitaphe de Mr. Jean de Lorme le Pere. 9.

Vers faits ensuite par Monsieur Charles de Lorme le fils. ibid.

Vers faits en l'an 1609. par Joseph Scaliger, issu des Princes de Veronne en Italie, sur le traitté de la Ratte par Monsieur de Lorme le Pere. 11.

Eloge Latin en faveur de Mr. Charles de Lorme, par M. Valot premier Medecin de Loüis le Juste. 12.

Lettre de M. d'Acquin premier Medecin de Sa Majesté, en faveur de Monsieur de Lorme. 14.

Eloge de M. Mandez Medecin du Roi d'Angleterre, & de la Reine. 20.

Eloge de M. de Lorme, par le R. Pere Mathou Benedictin, ci-devant Prieur de l'Abbaie de Caen. 22.

Lettre de M. Bourdelot Docteur en Mede-

cine, où il parle des avantages de M. de Lorme. 32.
Lettre de Balzac, en faveur de Monsieur de Lorme. 45.
Autre Lettre de Balzac à M. Vaugelas, en faveur de M. de Lorme. 46.
Extrait du Livre de Romani Pinei. 48.
Consultation de M. Maloüin l'aîné Medecin à Caen, faite à M. de Lorme. 50.
Lettre de M. de Lorme, à M. Maloüin Medecin à Caen. 52.
Consultation faite par les Medecins de Nantes à M. de Lorme, pour Madame Mazarin femme du Gouverneur de Bretagne. 55.
Lettre du Marquis de Montreüil & d'Echaufour, & Comte de Cisei. 58.
Fondation faite par Monsieur de Lorme, en l'Eglise de Moulins. 61.
Lettre de M. de Lorme à Mademoiselle de Kerbuton. 62.
Lettre de Monsieur de Lorme à Monsieur de Kerbuton de Vannes, Marquis de Corlieu, & Intendant de Camp. 63.
Lettre de M. Marolin Advocat au Parlement de Paris à M. de S. Martin, touchant les ordonnances de M. de Lorme. 63

Lettre du R. P. Ravaine Jesuite, en faveur du present Livre. 64.
Lettre de M. Mandez Espagnol de nation, en faveur du boüillon rouge. 67.
Lettre de M. Beriout Chanoine à Constance, touchant sa guerison arrivée aux eaux de Bourbon. 68.
Lettre de M. de Lorme à Monsieur des Trapieres. 71.
Lettre de M. des Trapieres à M. de saint Martin. 75.
Lettre sur la fiévre tierce. 78.
Du bon & du mauvais air. 81.
Du manger. 86.
De l'Antimoine. 91.
Comme M. de Lorme faisoit faire l'Antimoine. 109.
Comme il faut prendre l'Antimoine. 110.
De l'Apoplexie. 116.
Du Bain des Ulceres du poulmon. 118.
Du Boüillon rouge de M. de Lorme. 121.
Des maux veneriens. 129.
Des Chaudepisses. 135.
Des Chancres Verolíques. ibid.
Des chancres à la mamelle. 136.
Des Cauteres. 137.
De la Casse. 138.

De la Conserve de Roses de Provins. ibid.
De la maniere qu'il faut faire la conserve de Roses. 140.
Lettre de M. de Lorme touchant le cours de ventre. 141.
Du Cotignac. 145.
Des cuves de vendanges. 147.
Des Dents. 148.
Du Diaphoretique. 149.
Des Eaux de Bourbon l'Archambaud. 153.
De l'eau clairette de M. de Lorme. 157.
Des moiens de faire des Enfans qui auront bien de l'esprit. ibid.
Des eaux en general. 158.
Des eaux où l'on lave le linge. 161.
Des Eaux de divers fruits que l'on vend à Rome, & à Paris. 162.
De la fiévre carte. 165.
Du remede du Chevalier Talbot. 166.
Des femmes en couche. 168.
De la fiévre quotidienne. 169.
Du flux hepatique. 170.
Du flux de sang. ibid.
De la friction des jambes & des cuisses. 171.
Remede contre la galle. 172.
De la glace, 173.
De la gratelle. 174.

De la

De la Goutte. 175.
Des Hemorroïdes. 176.
Des Hôpitaux particulierement de celui de Monsieur le Maréchal de Bellefont. 177.
De l'Hidropisie. 182.
Du Jalap. 184.
De la Jaunisse. ibid.
De l'insomnie. 185.
Des Lavemens. 193.
Du lit de Brique de M. de Lorme. 194.
De la petite Medecine de M. de Lorme. 196.
Suite de la petite Medecine de Monsieur de Lorme. 199.
Du Mercure de vie. 201.
Des remedes de M. du But. 202.
Du Pantalon de M. de Lorme. 204.
De la Paralisie d'une Dame. 205.
De la Paralisie. 207.
Des Peaux d'animaux. 208.
Du pissement de Sang. 210.
Du pissotier ou urinal de M. de Lorme. 212.
Des poulains veroliques. 213.
Du Poulmon. 214.
Des Rhûmes d'Hiver. 215.
Des Rhûmes d'Eté. 216.
De la Reglisse. 217.
De la maniere de faire la poudre de

Reglisse. 218.
De la Rhubarbe. 219.
Comme on fait la Scammonée. 220.
Du Sang de l'homme. 222.
Du Seré. 229.
Du siege de chambre de M. de Lorme. 232.
Du siege de rüe de M. de Lorme. 233.
Pour le mal des yeux. 235.
Pour lever la tayes des yeux. 236.
Des Secrets. 237.
Des Rhumatismes. ibid.
Des Saisons. 238.
Du Sirop de Pommes de Rainette. 239.
De la Teste. 240.
Des Vents. 241.
De la petite Verolle. 246.
De l'eau vulneraire & optalmique de Monsieur de Lorme. 247.
Du Bandage & de la hernie. 251.
Autre avis de Medecine de feu Monsieur de Lorme. 253.
De Lastheme ou de la courte haleine. 257.
Du suc Pancreatique. 258.
De la Sueur. 259.
De la surdité d'oreille. 260.
Des vents qui sont dans les corps. 261.
De la vermine. ibid.

De l'Apoplexie. 262.
Du Boüillon rouge. ibid.
De la chaleur. 264.
De ne point faire bondir son cheval. ibid.
Des Botines. 265.
Des chûtes de cheval. ibid.
Des chancres veroliques. ibid.
Du Cri. 266.
De la Colique. ibid.
Contre le mal de Cœur. 267.
Contre la constipation. ibid.
De la Digestion. ibid.
De l'eau de Vie. 268.
Pour le mal d'estomach. ibid.
Pour les fluxions du cerveau. ibid.
Contre la froideur des membres. 269.
De l'inflammation des genoux. ibid.
De la garderobe de M. de Lorme. ibid.
Contre les douleurs de la gorge. 270.
Contre la Gravelle. ibid.
Contre la goutte. ibid.
Autre remede. ibid.
Des habits des filles & des femmes. 271.
Du Jeune. 272.
Du Lit. ibid.
Du Linge. ibid.
Des Medecines. 273.

Suitte des Medecines. ibid.
Contre les opilations de la ratte. 274.
Contre la peste. ibid.
Autre remede contre la peste. 276.
Des menstrües des femmes. 280.
Contre la pierre. 281.
Contre les puanteurs. ibid.
Du Sang & de la Seignée. 282.
De l'appetit. ibid.
De la melancolie. 283.
Des Polipes. ibid.
Contre la Pulmonie. ibid.
Des viandes. 284.
Contre le vin pur. ibid.
Remede pour les corps des pieds. ibid.
Des particularitez que Monsieur de Lorme observoit en pratiquant la Medecine. 286.

Fin de la Table.

LISTE DES LIVRES QUE Michel de S. Martin, Ecuier, Prêtre, Seigneur de la Mare du Desert, Docteur de Theologie, & Protonotaire du Saint Siege, a fait imprimer à ses frais, & donnez à ses Amis, & autres, depuis trente quatre ans qu'il s'est retiré à Caen.

PREMIEREMENT.

SON Livre du Gouvernement de Rome où il est parlé de la Religion, de la Justice, de la Police, & de tout ce qui se passe de remarquable pendant le cours de l'année.

Son Histoire des Païs-Bas, où il est parlé de ce qui s'est passé de plus considerable depuis Cesar jusques à François premier, &c.

Son entrée solennelle de Monseigneur de Nesmond en son Diocese de Baieux, où il est parlé de son

zele pour la Religion, de ſes rares vertus ; & de la grandeur de ſa tres illuſtre Famille.

La Vie de Monſieur du Bois Parrain de l'Auteur du Preſent Livre, Procureur du Roi en Bailliage, & en Viconté à Saint Lo, où il fait voir en quoi il a donné plus de cent mille écus de ſon bien, à la Religion, au public & aux Lettres, & il enrichit chaque action de quelque trait d'Orateur.

Un traité de la Nobleſſe & de ſes Privileges.

Un Livre de ſix grandes Images en boſſe qu'il a faites élever à ſes frais ſur ſix colomnes dans les places de la Ville de Caen à l'exemple des Papes Alexandre VII. & Clement IX. qui en ont fait élever à Rome d'une grandeur, & d'une beauté extraordinaire.

La Vie d'un bon Chanoine.

La Vie de Monſieur de Guerville

Curé de Notre-Dame de Caen qui peut servir d'exemple à tous ceux de sa Profession.

Un Livre du respect deu aux Eglises, & aux Prêtres, où il fait voir celui que les Anciens, & les Paiens leur ont porté, ce qu'il confirme par les Autoritez des Philosophes, des Jurisconsultes, des Theologiens, des Saints Peres Grecs, & Latins, & autres Auteurs celebres. Le voiage fait au Mont S. Michel, en basse Normandie, ou ce trouverent deux cens habitans de Caen, dont le Fils de Monsieur de Chamboi, Gouverneur de cette Ville, étoit le Capitaine, & l'Auteur de ce present Ouvrage; fut declaré Roi du Pelerinage.

Vn Factum touchant le chemin de S. Gilles de Caen, dont l'Abbesse du lieu vouloit s'approprier, le sieur de S. Martin plaida contre elle par sa bouche, & elle en dechut

Vn factum touchant un Almanach contre les bonnes mœurs, il fut supprimé par les Juges.

Vn factum touchant un Prix de Musique, fondé par le sieur de S. Martin pour les Musiciens de France & pour les Etrangers, à condition que la Confrairie de sainte Cicile de saint Pierre de Caen fournira au President qui fera les frais de la ceremonie, & il fit rendre le prix qui avoit été adjugé à un jeune Maistre au prejudice des Maistres des Chapitres de Beauvais, du Mans, & de Langre ausquels le donna la valeur du prix.

Du Carnaval de Rome, de Paris, de Flandre, & autres lieux.

Factum contre un Officier qui avoit vendu sa charge.

Vn discours de l'Ordre que l'on tient à Rome pour empécher les mauvais livres.

La Ceremonie du Mans ou les

Officiers du Preſidial, les Gentilſhommes de la Ville, & les plus honneſtes-gens leſtement vêtus, montent à cheval, & depuis ſept heures du ſoir juſques à dix font calvacate precedez de quatre Trompettes ce qu'ils font toûjours, quand quelques perſonnes de condition convolant aux ſecondes nopces.

Lettre de Monſieur de Lorme ou il exhorte le ſieur de S. Martin à ſouffrir quelques mépris ſi l'on en fait de ſa perſonne, diſant qu'en ſon particulier, il traitte ſes gens-là, *Silentio, riſu, ac contemptu*.

Vne deſcription de la Ville de S. Lo, particulierement de ſa belle Egliſe Parroiſſiale, des perſonnes de Cour Souveraine qui en ſont ſortis, & du Cardinal du Perron qui en étoit originaire.

Factum contre Jean Goſt Pere, & Jean Goſt le fils Officiers à Caen.

Factum contre un Bourgois de

Caen qui ſoûtenoit que ceux qui viennent habiter la Ville de Caen, qui ſont Gentils-hommes, & qui y apportent leurs biens, ne ſont pas tant à conſiderer que ceux qui en ſont originaire, je diſois que ce n'eſt pas la Patrie qui rend la perſonne recommandable, mais que la perſonne honore la Patrie, ce que j'ay prouvé par l'autorité des anciens Philoſophes, & fait voir que pluſieurs étrangers ont été élûs à la Royauté, en Pologne, en Perſe, en Grece, en Egipte, & en pluſieurs autres Nations, & je diſois que ceux qui viennent habiter en une ville n'en ſont pas moins originaires que s'ils y avoint pris leur naiſſance, puis que c'eſt par haſard que l'on y naiſt, & que les non originaires choiſiſſent volontairement & avec une meure deliberation une ville pour leur ſéjour, & que chez les Romains on donnoit les charges principales d'u-

ne Ville, & méme aux étrangers qui avoient quelque merite.

Vne Requeste au T. R. P. General des Capucins passant par Caen au mois d'Aoust dernier, à ce qu'il lui plût faire abaisser la cloture de leurs Autels, selon la pratique de leurs Peres de Venise, & selon les plus beaux Autels, comme celui de Lorette, celui de l'Eglise des PP. Jesuites de Gennes, de Lion, de Paris, de Rouen, de Caen, & autres lieux: il fut répondu qu'on l'abaissoit lorsqu'il falloit communier.

Un Livre des Noms de quelques habitans de Caen qui ont voiagé aux Païs Etrangers.

Messire Jacques Turgot Maistre Ordinaire des Requestes de l'Hôtel, & Conseiller d'Etat avoit voiagé en Italie.

Monsieur son fils aîné Seigneur du Baugouet & President au Parlement de Rouen, à voiagé en Holande.

Monſieur de S. Contez Seigneur du lieu, Maiſtre des Requeſtes à voiagé en Holande & autres lieux.

Monſieur le Preſident de Criqueville Seigneur du lieu, avoit été en Eſpagne & fait la charge d'Ambaſſadeur pour notre Roi tres-Chrétien.

Monſieur de la Cour Mannevil-le fut Ambaſſadeur en Savoie.

Monſieur de la Cour Dauval premier Echevin de cette Ville, fut envoyé au Frioul par mondit ſieur ſon oncle pour le ſervice du Roi.

Monſieur de Camillli Conſeiller du Roi, âgé ſeulement de vingt deux ou vingt-trois ans, à veu la plus grande partie de l'Europe, où il a évité de grands perils par ſon bel eſprit.

Monſieur Huet Abbé d'Auné à voiagé en Suede, en Allemagne, en Holande & autres Pays.

✿✿✿✿✿✿✿✿✿✿✿✿✿✿✿✿✿✿✿✿

TITRES AUGMENTEZ en la ſeconde Impreſſom du Livre du Gouvernement de la Ville de Rome.

De la maniere que les Cardinaux ſont crées par le Pape.
De la Table des Cardinaux.
Des Cardinaux Legats.
Des Ambaſſadeurs, & de leurs entrées publiques & magnifiques.
Des feux qu'on fait le ſoir par toute la Ville de Rome quand un Cardinal a reçû ſon Chapeau.
De la premiere Calvacade du Pape.
Du Jubilé Vniverſel.
De la ſolennité de la veille Saint Pierre, comme l'on preſente au Pape la Haquenée du Roi d'Eſpagne.
De la Fontaine de la Place Navone, dont le baſſin eſt de marbre, il à cinquante pieds de diamettre, & quatre Statuës qui ſont aux coins

jettent de l'eau.
Du Carroufel.
Vingt-quatre tant Orateurs que Poëtes, ont fait l'honneur à l'Auteur de faire imprimer en faveur de fon Livre de Rome.
Son Hiftoire des Pays-Bas, où il eft fait mention de ce qui s'eft paffé de plus remarquable depuis Cefar, jufques à François premier, &c.
Des Idoles qui ont été dans les Pays-Bas.
De l'établiffement de la Religion dans les Pays-Bas.
Des Evefques Illuftres.
Des Auteurs de livres des Pais-bas.
Des faintes Hofties de Bruxelles.
Du S. Cierge d'Arras.
Des Beguines.
Des Chanoineffes.
Des filles devotes dont les unes portent l'habit noir, & les autres le gris.
De l'Hermitage des Peres Carmes

dechaussez de Namur.
Des Carmesses.
Des Monts de pieté.
Du combat des Echasses à Namur.
Comme les Cavaliers font l'Exercice.
De leurs belles fortifications & des choses plus remarquables, comme Cambray.
Valenciennes.
Mont en Hainaut.
Saint Osmer.
Arras.
L'Isle.
Graveline.
Anvers.
Des Canoniers.
De l'Exercice des gens de guerre.
Des Eclufes.

Une partie des titres du voiage de l'Auteur, en Anglererre.

Des plus beaux Temples.

Des Eveſques, & de ce qui regarde la Religion.
De leurs Sacremens.
De la Juſtice Civile & Eccleſiaſtique.
Du Parlement d'Angleterre.
Du Milord Maire.
Des Chevaleries.
De la navigation.
Des colonies des Anglois dans les Indes & autres lieux, il y a cinquante mille perſonnes dans l'Iſle de Barbades.
De l'Academie des gens de Lettres de Londre.
Des particularitez de cette grande Villë, & de ſes richeſſes.
De l'Vniverſité d'Oxfort.
Et autres matieres.

Ce dernier Ouvrage ſera imprimé dans quelque temps.

